

Le Folklore Brabançon

histoire et vie populaire

NUMERO SPECIAL

ERASME



NOVEMBRE 1992
N° 275

LEWISBIQUE
Archives

riodique Trimestriel

130

LE FOLKLORE

BRABANÇON

Histoire et vie populaire

Novembre 1992 - N° 275

Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.

Président: Didier ROBER, député permanent.

Vice-Présidents: Willy VANHELWEGEN et Pierre BOUCHER, députés permanents.

Directeur: Gilbert MENNE

Rédacteur: Myriam LECHÊNE

Conseiller artistique: Marc SCHOUPPE

Prix du numéro: 150 F.

Cotisation 1992 (4 numéros): 400 F.

Siège: rue du Marché aux Herbes, 61, 1000 Bruxelles

Tél: 02/504 04.30

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés

**COTE du Service de Recherches Historiques et Folkloriques
091-0115273-66**

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute la correspondance doit être adressée au Directeur

Il existe une édition néerlandaise du «Folklore Brabançon» qui paraît également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes conditions d'abonnement.

SOMMAIRE

Le vrai visage de la Renaissance, par Jean-Pierre VANDEN BRANDEN	p. 203
L'Anticléricalisme d'un homme d'église, par Jean-Pierre VANDEN BRANDEN	p. 229
Exomologèse ou manière de se confesser, par Désiré ERASME de Rotterdam, traduit du latin par Alain VAN DIEVOET	P. 281
Le Chapitre d'Anderlecht, par Marcel JACOBS	p. 310

Le vrai visage de la Renaissance.

par Jean-Pierre VANDEN BRANDEN
Conservateur de la Maison d'Erasmus
et du Béguinage d'Anderlecht.

Le titre de cette étude, à lui seul, doit mettre la puce à l'oreille du lecteur.

En effet, je n'analyse pas tout à fait de la même manière la « Renaissance » que dans les livres d'histoire dont se contente généralement l'étudiant pressé.

Mon intention est de serrer d'un peu plus près l'humble vérité quotidienne de l'homme et de comprendre mieux de l'intérieur son vécu socio-culturel.

Il s'agit moins ici d'une réflexion sur les faits historiques que sur l'histoire des mentalités de cette époque en pleine mutation.

Il semblerait que le premier auteur à employer le mot « Renaissance » fût Honoré de Balzac, vers 1840. On le trouve ensuite dans le titre de l'ouvrage de l'historien bâlois Jacques BURCKHARDT, « Civilisation en Italie pendant la Renaissance », vers 1860 et il acquit ses lettres de noblesse chez Jules MICHELET, dans le Tome VII de son « Histoire de France », et s'impose définitivement.

QUE DIT-ON EN GENERAL DE LA RENAISSANCE ?

C'est un mouvement artistique, littéraire et philosophique qui, né en Italie vers le milieu du XIV^e s., s'y développa pendant tout le siècle suivant et se répandit ensuite, de la fin du XV^e jusqu'à la fin du XVI^e s., dans les autres pays d'Europe occidentale.

Tous les auteurs sont d'accord pour y voir un essor intellectuel provoqué par le retour aux idées et à l'art antique gréco-latins. Les trois étapes de ce mouvement sont deux hommes et une invention.

1. PETRARQUE (1304-1374) fut le premier à dénoncer la sécheresse de l'enseignement scolastique et puisa son inspiration aux sources des vrais latins.
2. BOCCACE (1313-1375) son disciple et contemporain voulut y ajouter la littérature grecque, peu introduite dans nos régions.
3. Un siècle plus tard, l'invention de l'imprimerie, dont on sait les incidences spectaculaires, fit passer notre civilisation de la tradition orale à celle de l'écrit.

La tendance de ce mouvement est un glissement, aux fortunes diverses de la philosophie scolastique, fondée sur l'autorité, vers une philosophie de pensée individuelle, morale, intuitive; ou plus précisément le glissement de l'aristotélisme vers le platonisme.

Elle exprime une opposition entre deux mentalités car il est clair que la Renaissance a été une révolte contre Aristote qui est d'ailleurs bien mal connu puisqu'il y a un Aristote chrétien de la scolastique, lu à travers Saint Thomas d'Aquin qui a fait de lui la préfiguration du Christ et un Aristote antichrétien, matérialiste, panthéiste même, restitué par le philosophe arabe AVERROES dont les théories firent merveille à l'Ecole de Padoue.

En opposition avec celle-ci, nous trouvons à Florence l'Ecole néoplatonicienne conduite par Marsile FICINO (1433-1499) qui a édité l'œuvre de Platon et de Plotin; Pic de la MIRANDOLE (1463-1494) qui en plus s'est passionné pour la Kabbale juive et Ange POLITIEN (1454-1494).

Ce mouvement doit donc être pensé en termes de rupture et non de continuité par rapport à ce qu'aujourd'hui l'on nomme le Moyen âge, car il s'agit d'une mutation profonde.

La Renaissance est un fait de culture par le livre qui apporte une conception différente de la vie et de la réalité, qui va imprégner les arts, les sciences, les lettres et plus difficilement les mœurs.

On souligne la vitalité intense, le bouillonnement intellectuel et artistique mais aussi un certain malaise engendré par ces changements. Le XVI^e siècle apparaît, à juste titre, comme l'âge de toutes les découvertes concernant l'homme, de toutes les surprises, de tous les émerveillements devant une esthétique nouvelle, de l'expansion des connaissances, des aventures maritimes qui permettent l'exploration de continents inconnus, de la représentation de l'anatomie humaine et la mise en cause de la pensée cléricale médiévale et des mœurs du clergé qui débouchera sur la crise religieuse de la Réforme.

L'histoire de la Renaissance est l'histoire d'un défi, dira Jean DELU-MEAU (1), mais elle sera aussi un mélange déconcertant d'esprit positif et de crédulité, de science et de superstition, de progrès technique et de magie.

Si Burckhardt disait, il y a plus de cent ans, de la Renaissance, qu'elle fut la libération de l'homme, il faut nuancer quelque peu cette affirmation en précisant que c'est sans doute vrai pour quelques-uns comme Léonard de Vinci, Erasme, Thomas More, Rabelais et Copernic mais, pour la plupart des membres de l'élite européenne, elle fut un sentiment de faiblesse et de fragilité.

En réalité, la Renaissance est née, si je puis dire, dans la douleur et le désespoir.

Chez quasi tous les auteurs de ce temps-là, on découvre, exprimé ou non, un sentiment d'insécurité parce qu'ils vivent des temps difficiles, menacés par la foudre du ciel aussi bien que par le feu de l'enfer, par



«Tempus fugit» = le temps fuit.

Ce Bois sculpté du XVI^e siècle représente un sablier surmonté d'un crâne. Ce motif rappelle aux humains que leur temps terrestre est compté et qu'il faut être prêt à mourir à tout moment. Les deux bras croisés qui dépassaient le sablier ont été volontairement cassés au XIX^e s. par son propriétaire qui avait pris cet objet macabre en horreur. (Photo R. CAUSSIN)

les sévices des hommes de guerre et les sermons terrorisants des hommes d'église, par un ennemi extérieur : les Turcs et un ennemi intérieur : l'hérésie.

Ils évoluent dans un monde imprévisible où tout est signe. Et tous les signes s'accordent pour annoncer des malheurs. Le mal l'emporte partout. Songez au souvenir omniprésent de la peste noire qui n'a pas fini de tuer, à la quarantaine de maladies contre lesquelles il n'y a pas de remèdes, les épidémies, le nouveau fléau qu'est la syphilis, songez au repli agricole provoqué par les disettes et les mauvaises récoltes qui ont entraîné des famines, aux hivers terribles de 1480 à 1540 (analyse des isotopes de l'oxygène des glaces extraites à grande profondeur par les glaciologues américains, anglais et danois); songez aux séquelles du Grand Schisme (1378-1417) qui partagea la chrétienté entre deux papes qui s'excommuniaient l'un l'autre comme suppôt du diable; le péril turc qui durera 120 ans (1453-1571 : Lépante); songez aux révoltes rurales et urbaines qui ensanglantèrent leur patrie et aux guerres civiles et étrangères dévastatrices et ruineuses, par mercenaires interposés, qui se paient sur le pays, des abus de l'Eglise, et enfin la Réforme protestante qui déclencheront six guerres de religion.

Ces considérations préliminaires donnent encore plus de prix au courage des créateurs d'art qui, dans un contexte aussi lamentable, ont voulu donner de l'homme et de ses efforts de dépassements de soi, une image éminente.

Ce mouvement artistique s'exprime par l'architecture, puis par la sculpture et enfin la peinture.

Vous connaissez les grands noms: BRUNELLESCHI, ALBERTI, BRAMANTE, PALLADIO, SANSOVINO, SCAMOZZI

Cette esthétique monumentale des Anciens, les architectes pouvaient la déduire des vestiges encore dressés dans leur villes.

La beauté du corps, la beauté de la ville et le prestige de l'architecture, voilà bien trois découvertes conjointes de la Renaissance « Construire, assure sensuellement FILARETTE, n'est autre chose qu'un plaisir voluptueux, comme quand l'homme est amoureux. »

En sculpture: GIAMBOLOGNA, Ghiberti, DONATELLO, MAZZONI, VEROCCHIO, POLLAJIOLO, MICHEL ANGE

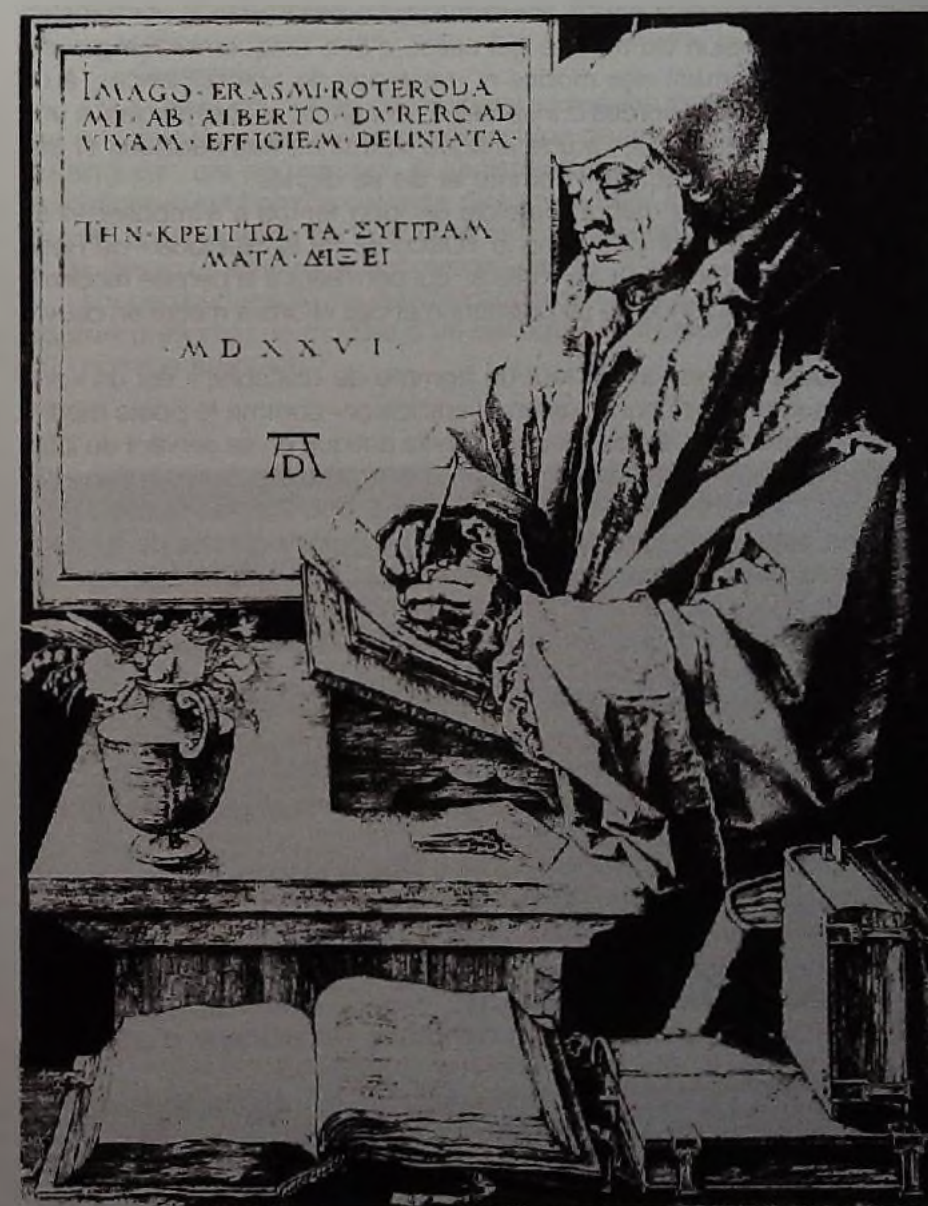
En peinture: FRA ANGELICO, CARPACCIO, BELLINI, MASACCIO, RAPHAEL, PAOLO UCELLO, SIGNORELLI, LEONARD DE VINCI, MANTEGNA, PERUGINO, BOTTICELLI

Je voudrais vous rappeler en passant que ni Vinci ni Michel Ange ne pratiquaient le latin et que, en conséquence, ils ne doivent rien à leurs ancêtres antiques au plan de la théorie.

Cet art italien, superbe de génie brut, en passant en France avec LE PRIMATICE (1504-1570) et LE ROSSO (1494-1541) dans la foulée

de François Ier revenant de sa conquête du Milanais, s'amollira et deviendra ce qu'on a appelé l'ECOLE DE FONTAINEBLEAU

Si ces créateurs se sont inspirés des Anciens, ce ne fut jamais servilement mais avec la volonté orgueilleuse de surpasser leurs modèles. Ils triomphèrent de toutes les difficultés de la perspective, de l'anatomie



Albert DÜRER. Portrait d'Erasmus (1526)

et montrèrent un très grand esprit de méthode. La lecture de l'ouvrage de VASARI « Vie des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes », confirme ces appréciations. C'est Vasari aussi qui crée le mot « Rinascita » pour désigner ce retour vers l'antiquité et qui exprime sa joie d'avoir retrouvé la grande tradition de leurs maîtres.

Le deuxième élément de la définition de la Renaissance, c'est-à-dire son aspect littéraire, c'est l'humanisme, qui ouvrit la voie à une transformation de la vision du monde qui cesse d'être uniquement religieuse, à un renouvellement des modes et des types de connaissances, à un élargissement des sources d'inspiration littéraire et philosophique, à une relente de la pédagogie, à une critique libératrice des traditions et des institutions, au respect de l'homme et de sa dignité.

Ce phénomène mettra toutefois un long temps à s'imposer et ne s'affirmera finalement que dans le « Discours de la Méthode » de René DESCARTES (1596-1650), au XVII^e s., qui permettra à la pensée moderne de prendre conscience de sa puissance et des efforts à mettre en œuvre pour la libérer.

L'Humaniste est avant tout un homme de discours, il est un « orator » et un « poeta » et non plus un « versilicator » comme le poète médiéval. Il veut restaurer la splendeur culturelle antique en se servant du latin, ce beau langage dont existent des témoignages exceptionnels dans des textes qu'il appellera les « literae humaniores » ou « bonae literae ». Pour restaurer cette bonne latinité, il cultivera les grands genres de la littérature : historique, philosophique, épistolaire et pédagogique.

Il tourne le dos délibérément à la « vita contemplativa » pour s'engager dans la « vita activa ». Ses modèles seront Cicéron, Sénèque, Terullien et combien d'autres.

Grâce à leur érudition, les humanistes deviendront l'ornement des cours princières, ce qui est un phénomène nouveau, que ce soit chez Henri VII et Henri VIII, en Angleterre, chez Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er} en France, chez Charles-Quint, chez Mathias Corvin en Hongrie et Sigismond en Pologne.

Les MAITRES de cette culture sont pour la France, où l'humanisme est plutôt patristique, réformiste, conciliateur de Platon, d'Aristote et d'une scolastique épurée :

LEFEVRE d'ETAPLES, François RABELAIS, BOVELLE, Jean BODIN, GUILLAUME BUDE

ESPAGNE : où l'humanisme très catholique est soucieux d'orthodoxie Juan-Luis VIVES, Ximènes de CISNEROS

GRANDE BRETAGNE : dont l'humanisme ne fut pas marqué par l'aristotélisme médiéval continental grâce à son insularité John COLET, Thomas MORE

ITALIE : dont l'humanisme est surtout paganisant

Lorenzo VALLA, Silvio PICCOLOMINI, Nicolas MACHIAVEL, Pietro BEMBO, CAMPANELLA, GIORDANO Bruno

qui, avec les trois néo-platoniciens déjà cités, sont tous de dignes successeurs du grand PETRARQUE.

ALLEMAGNE : l'humanisme y est plutôt biblique et pédagogique

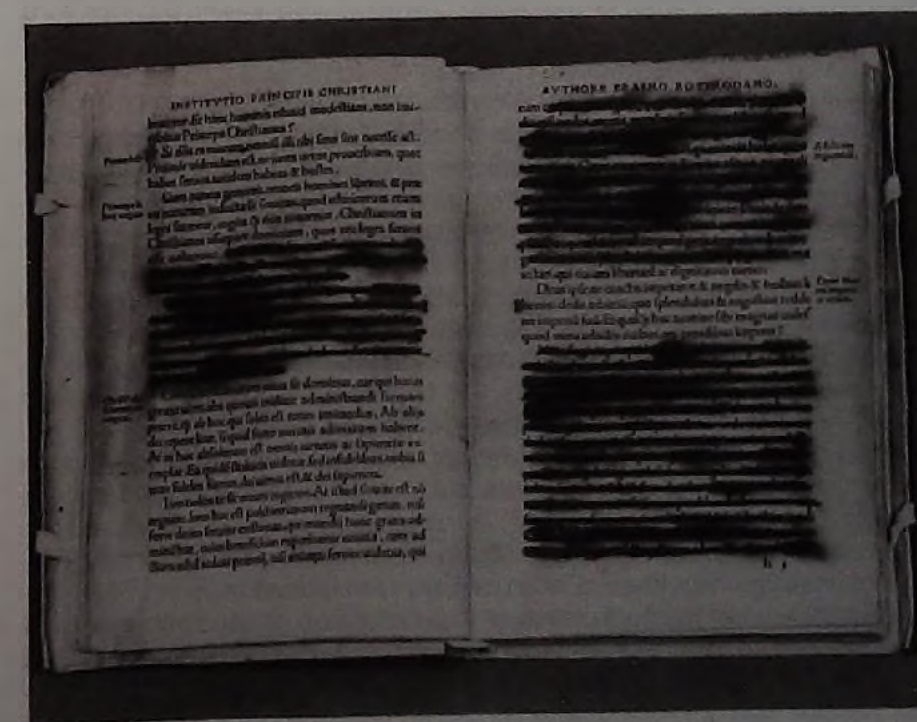
Conrad CELTIS, Ulrich von HUTTEN, Sébastien BRANT, Albert DURER

PORTUGAL : humanisme océanique de CAMOENS et de RESENDE

PAYS-BAS : l'humanisme est dominé par l'immense culture d'Erasmus reconnu comme le Prince des Humanistes, la Lumière de la Germanie

Tous ces humanismes, ou du moins toutes ces formes d'humanisme, car de nombreux seiziémistes préférèrent ne parler que de l'Humanisme au singulier, ont en commun le sentiment exaltant de la redécouverte de l'homme, cet homme capable de transcender les déterminations de sa nature par la force de la volonté et la puissance de son intelligence, et de devenir l'artisan de son propre destin.

Un personnage d'une œuvre courte de Pétrarque intitulée AFRICA pourrait préfigurer ce modèle d'un bel équilibre humain dans la mesure où l'homme éprouve :



Une œuvre très importante d'Erasmus : « Le traité d'éducation du prince chrétien » 1516
Edition censurée par l'autorité religieuse (Photo L. ARANY)

- l'amour de la liberté, qui vient en premier
- un sentiment aristocratique, nous dirions aujourd'hui élitaire
- l'amour des valeurs terrestres
- et l'aspiration aux valeurs spirituelles.

Vous conviendrez avec moi que l'ensemble de ces vertus constitue pour l'heureux mortel qui en serait le dépositaire une plate-forme particulièrement stable d'où il serait aisé de s'élancer vers un idéal de perfection.

En effet, s'il n'a que l'amour de la liberté, il court le risque de délirer dans des théories anarchisantes qui font refuser toute autorité et donc tout ordre ;

s'il n'a que le sentiment aristocratique, il se coupe d'une frange importante de la société et se replie sur un clan féodalement méprisant pour les classes moins privilégiées ;

s'il n'a que l'amour des valeurs terrestres, il sombre dans le pragmatisme, le matérialisme, l'épicurisme et le pessimisme dès lors que sa soif, sa faim et ses désirs de posséder se tassent sous l'effet de l'âge ou de la répétition désabusée ;

et enfin, s'il n'a que des aspirations spirituelles, il s'évade hors du temps et des réalités contingentes vers des horizons éthérés, connaît sans doute des envolées mystiques et des extases sublimes mais n'appartient plus à ce bas-monde et n'éprouve pour son corps que du dégoût.

Je répète donc que ces quatre vertus réunies dans l'esprit et le cœur d'un être humain qui vit dans une société dynamique, qui accorde de plus en plus de crédit à l'individualisme et aux vertus personnelles, peuvent, bien mieux que les programmes politiques, idéologiques ou religieux, tous plus ou moins contraignants, lui donner les moyens d'épanouir ce qu'il a de mieux en lui.

Cela dit, force nous est de constater que s'il y eut effectivement un renouveau, il ne se manifesta pas dans la vie quotidienne de nos ancêtres, ni dans les couches profondes des mentalités en proie à tous les démons, les fantasmes, les peurs, les monstres hérités du Moyen âge qui n'abandonneront pas le champ de bataille de si tôt.

Bien au contraire, car les structures mentales ne se modifient jamais en bloc, même quand l'évolution d'une société s'accélère soudain jusqu'à devenir une révolution.

Les strates anciennes des codes culturels ne se laissent jamais gommer et opposent toujours d'inépuisables résistances.

En revanche, je voudrais attirer votre attention critique sur le fait que ce qui distingue justement la Renaissance des temps historiques qui l'ont précédée et qui lui a donné cette vitalité et cette énergie exceptionnelles, ne doit rien à l'Antiquité dont elle se réclame cependant.

Schématiquement, ce sont le grand capitalisme commercial et bancaire, les banques de dépôts, les lettres de change et la comptabilité en partie double, les exposants en mathématique et le calcul des nom-

bres négatifs et imaginaires, l'assurance maritime, les hauts-tourneaux et la fonte de fer, la métallurgie de l'argent et du cuivre, l'artillerie, les armes à feu et les fortifications, la prospection du sous-sol et l'exploitation minière, le drainage des eaux de mines, la fourchette (première étape vers l'hygiène alimentaire), l'imprimerie qui à elle seule permit à cette « Renaissance » de s'imposer définitivement, l'horloge mécanique et le ressort à spirale, le verre à vitre (dont on a pu dire qu'il a davantage contribué au bien-être et au confort de l'homme studieux que l'imprimerie) et, enfin, la découverte de l'enfant, sa fragilité, sa délicatesse, sa spécificité et la ductilité de son esprit, qui ont permis cette mutation.

Les effets multiplicateurs de l'activité humaine par la domestication des énergies éoliennes (moulin à vent), hydrauliques (moulin à eau) et animales (collier d'attelage et la charrette à roues) expliquent le formidable essor de la race blanche et sa domination du monde.

Ce qui est frappant cependant, c'est que malgré ces progrès qui ont construit les temps modernes, le XVI^e siècle a vu paradoxalement s'accroître l'obscurantisme et les superstitions, la quête alchimique et astrologique, la sorcellerie et ses pactes avec le diable.

Un autre aspect inquiétant est l'exacerbation de la cruauté des hommes tant au cours des guerres : Marignan en 1515, Pavie en 1525 ; Mohács, en Hongrie, en 1526 ; le Sac de Rome par les Impériaux en 1527, Tunis en 1535, Lépante en 1571, les fameuses guerres des paysans où 100.000 des leurs furent pendus, brûlés, égorgés, mais aussi les massacres des Juifs, celui des Indiens d'Amérique et la destruction de leurs temples et idoles, la déportation des noirs, la chasse aux sorcières, les autodafés, les bûchers conduits par les terribles Inquisiteurs de la Foi, les atroces affrontements entre catholiques et huguenots : saint Barthélémy (1572), les divers iconoclasmes. Je me demande si la délectation à montrer les souffrances des suppliciés n'est pas un autre symptôme à évoquer car il nous éclaire sur une extériorisation caractérisée de sadisme. J'en veux pour illustration les œuvres d'art qui représentent :

- la flagellation, la Crucifixion, l'agonie du Christ
 - la décollation de Saint Jean Baptiste et les jets de sang vermeil qui s'échappent par les âmes des artères tranchées
 - la lapidation de Saint Etienne
 - Saint Sébastien percé de flèches
 - Saint Laurent brûlé sur un gril comme une vulgaire brochette
- Jamais on ne peignit autant de scènes de martyres qu'entre 1400 et 1650 :
- Sainte Agathe aux seins coupés ;
 - Sainte Martine, le visage ensanglanté par des rateaux de fer ;
 - Saint Lucien dont la langue arrachée au moyen d'une lourde tenaille est jetée aux chiens ;
 - Saint Barthélémy écorché ;

- Saint Vital enterré vivant;
- Saint Erasme dont les intestins sont enroulés autour d'un treuil;
- Sainte Marguerite dévorée par le diable;
- Sainte Apolline dont on arrache sans anesthésie préalable toutes les dents avec une tenaille.

On peut constater que toute menace, même imaginaire, peut déclencher la violence et le désir de vengeance, à n'importe quel prix.

L'art européen dévia des leçons italiennes vers un abîme de cruauté, de souffrances, de démence, de prédilection pour le macabre et la fuite dans un imaginaire angoissant.

En outre, les inégalités sociales s'accroissent: les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres. Il y eut une quarantaine d'inflations qui augmentèrent considérablement le nombre de gens ruinés. Les malheureux errent et mendient mais on les chasse de partout au même titre que les vagabonds et les lépreux. Les malades mentaux, jadis créatures privilégiées de dieu (crétin - benêt) sont chassés des villes, entassés dans des barques qu'on laisse dériver sur les fleuves. (la Nef des Fous de Bosch et de Sébastien Brant — Eloge de la Folie).

Le Moyen âge avait rêvé du Paradis céleste. L'homme de la Renaissance, héritier de la tradition judéo-chrétienne ET païenne, rêva éperdument d'un paradis terrestre qui ne cessa de lui échapper sous la poussée des événements.

Disons un mot d'abord des hommes dont la mission était d'ouvrir les portes de ce Paradis céleste, c'est-à-dire les moines, pour le plus grand nombre, hostiles à la Renaissance et à l'humanisme.

La problématique de la loi, de la théologie et des politiques religieuses des nations conditionne la vie quotidienne et pèse de tout son poids à tous les échelons de la société.

Dans nos régions, une remarquable et très vaste entreprise de réforme avait été menée avec succès par une institution originale appelée la Congrégation des Frères de la Vie commune. Cet ordre de laïcs, lié à l'ordre des Augustiniens de Windesheim, s'adonnait à la lecture des lettres antiques.

Très éloignés des excès de la mystique et de l'ascèse, des rituels et des cérémonies, voués à la pauvreté évangélique et au partage, ses adeptes accordaient une grande importance à l'étude, aux activités physiques inhérentes à l'organisation d'une communauté, à l'enseignement aux pauvres dans leur langue vernaculaire. Ils préféraient la vie selon le Christ plutôt que les cérémonies et pratiquaient les œuvres autant que la foi. Cette morale individuelle a formé de très nombreux esprits, et non des moindres, puisque aussi bien Thomas à Kempis, avec son incomparable «Imitation de Jésus-Christ» qu'Erasme avec son redoutable «Eloge de la Folie», en sont issus.

Pleines de méfiance à leur égard, les Universités et leurs facultés de théologie ne renoncèrent pas à leur spécificité intellectuelle, c'est-à-



«Vieille cordière» de Niklaus Manuel DEUTSCH (Photo A. KOUPIRANOFF)

dire la scolastique dont les origines remontent au IX^e siècle.

Pendant trois siècles environ, de très brillants théologiens, tels que SCOT ERIGENE, ABELARD et PIERRE LOMBARD, en avaient établi les fondements.

Ensuite, l'enseignement d'Aristote s'introduisit dans les Ecoles et le Stagyrite devint, par le biais des traductions successives de ses écrits du grec en arabe et de l'arabe en latin, une sorte de précurseur du Christ.

Les querelles qui opposeront Saint Thomas d'Aquin, le dominicain, à Duns Scot, le franciscain, et qui s'amplifieront encore entre les tenants du thomisme et ceux du scotisme, deviendront de véritables pugilats oratoires et une lancinante torture pour un cerveau moderne.

Le péripatétisme ontologique de Saint Thomas se heurta de front au panthéisme de Scot et sans avoir la prétention de vous éclairer sur le fond, je vous dirai seulement que leurs ardentes discussions sans issue ont alimenté des siècles de controverses hargneuses.

Ces discussions portent, entre autres, sur le problème de la liberté du chrétien, de la grâce, de la prédestination, du classement des êtres par rapport aux idées.

Les universaux désignent les modes de classement en cinq catégories : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident.

Les genres et les espèces ont-ils une existence réelle ou ne sont-ils qu'un produit de l'intelligence ? Voilà la question fondamentale. Trois écoles y répondent péremptoirement.

A) L'Ecole réaliste admet la réalité des idées, des universaux qui sont les modèles des choses, la parole intérieure de Dieu. Les universaux sont présents dans tous les individus, ils ne les distinguent que par des accidents. Cette doctrine confine au panthéisme. A la quiddité (essence générale) s'ajoute l'occité (le caractère individuel). Duns Scot Jean (1274-1308), le Docteur subtil, dira que l'universel est un être réel, le seul être, donc que les individus ne sont rien et que l'âme est une force en acte qui a conscience d'elle-même.

Les thomistes sacrifient la volonté et la liberté de l'homme au profit de Dieu et estiment que les scotistes font la part trop grande à la liberté dans la vie morale.

B) L'Ecole conceptualiste prend appui sur la doctrine philosophique d'ABELARD qui professe que l'universel existe dans les choses mêmes et que, séparé des choses, il n'est ni une réalité en soi comme le veulent les réalistes, ni un mot comme le soutiennent les nominalistes mais une conception de l'esprit qui exprime la nature essentielle de la pensée.

C) L'Ecole nominaliste estime que les genres et les espèces n'existent que de nom.

Il n'y a de réalité concrète que l'individuel. Le concept n'existe que dans l'intelligence. Le langage joue ici un rôle très important car il rapproche le plus possible la pensée de la réalité, c'est-à-dire des faits et des objets particuliers.

Le plus illustre de ces nominalistes fut OCCAM (1270-1347), le Docteur invincible, qui affirme que toute connaissance a pour point de départ la sensation. Il fit une guerre acharnée et finalement victorieuse aux abstractions scolastiques tout en préparant, sans le savoir, la voie de l'induction et la méthode expérimentale. Je ne vous dirai rien de Saint Bonaventure, le docteur séraphique, de Roger Bacon (1214-1294), le docteur admirable, du fameux Buridan et de son non moins fameux « âne », qui pose le problème de la « liberté d'indifférence », ni de Raymond Lulle (1235-1315), l'« Illuminé ».

Nous sommes loin de ces palabres et vous comprendrez mieux pourquoi Erasme, dans le Chapitre LIII de son « Eloge », s'exprime hargneusement en ces termes : « Il vaudrait mieux passer sous silence les théologiens, éviter de remuer les sentines et de toucher à cette herbe infecte, car... ils regardent le reste des mortels comme un troupeau rampant sur la terre... Ils expliquent comment le monde a été créé et distribué, par quels canaux la tache du péché s'est épanchée sur la postérité d'Adam, par quels moyens, dans quelle mesure et quel instant le Christ a été achevé dans le sein de la Vierge ; de quelle façon, dans le sacrement, les accidents subsistent sans la matière. Ils se demandent s'il y a un instant précis dans la génération divine, s'il y a eu plusieurs filiations dans le Christ, si l'on peut soutenir cette proposition que Dieu le Père hait son fils ; si Dieu aurait pu venir sous la forme d'une femme, d'un diable, d'un âne, d'une citrouille ou d'un caillou ; si la citrouille aurait prêché, fait des miracles, été crucifiée. Les hommes, après la résurrection, pourront-ils manger et boire ? ... Le péché est-il moindre de massacrer mille hommes que de coudre le soulier d'un pauvre le dimanche ! » J'en reste là !

Erasme, frais émoulu de ces écoles de théologie où il a subi les « tortueux détours » de ses maîtres ergoteurs qu'il qualifie de « théologastres », écrit à leur propos : « Rien de plus rance que leur petite cervelle, de plus barbare que leur langage, de plus paresseux que leur intelligence, de plus broussailleux que leur enseignement, de plus raboteux que leurs manières, de plus hypocrite que leur vie, de plus venimeux que leurs discours, de plus ténébreux que leur cœur » (2). Plus tard, ayant pris quelque distance, il dira : « Les esprits pieux se sentaient glacés et pris de nausée devant la scolastique et sa théologie querelleuse. » (3)

Vous aurez sans doute noté l'emploi de l'imparfait dans cette phrase ce qui ne signifie pas que ce flot « d'arguties humaines » (4) fût tari, mais qu'Erasme s'en était définitivement écarté, libérant, par son franc-parler décapant, la Renaissance des séqueles d'un passé obstiné à survivre malgré tout.

Erasme, comme beaucoup d'autres ecclésiastiques soucieux de sauver l'Eglise du Christ des abus qui la souillent, recommence inlassablement le même combat : purifier l'Eglise, retourner aux sources de la piété, redécouvrir la vraie théologie. C'est une des démarches essentielles de l'humanisme.

Dans une lettre écrite à Anderlecht, le 14 octobre 1521, (5) il dit : « Le Christ s'écrie : « Prenez courage, j'ai vaincu le monde ». Le monde, on l'entendra sous peu crier : « J'ai vaincu le Christ » car à la place des vertus évangéliques, règnent ouvertement l'ambition, le plaisir, la cupidité, l'insolence, la vanité, l'impudicité, la jalousie, la méchanceté et cela même parmi ceux qui font profession d'être la lumière et le sel du monde. Erasme n'est pas un rêveur, il est clairvoyant et donc amer parfois. « Je constate, dit-il, que ce siècle est mauvais et dangereux ». (6) Mais parfois aussi son optimisme naturel reprend le dessus et il pressent que son époque annonce quelque chose de prodigieux : « un âge d'or va naître incessamment », dit-il (7) et « J'applaudis à la fécondité générale de notre époque » (8) mais il reste un témoin épouvanté des folies de son temps : « Le désordre actuel n'est certes pas simple : tout est déchiré par les armes, les opinions adverses, les passions, les factions, les haines. » (9).

Les fanatismes politiques, religieux et dans un certain sens linguistique, s'exacerbent.

Erasme redoute le pire et craint pour l'existence de cette culture nouvelle à laquelle il est si viscéralement attaché.

« Il est peu intéressant, affirme-t-il, d'écraser la violence de telle façon qu'elle éclate à nouveau plus dangereusement comme le font d'ordinaire les ulcères mal soignés. »

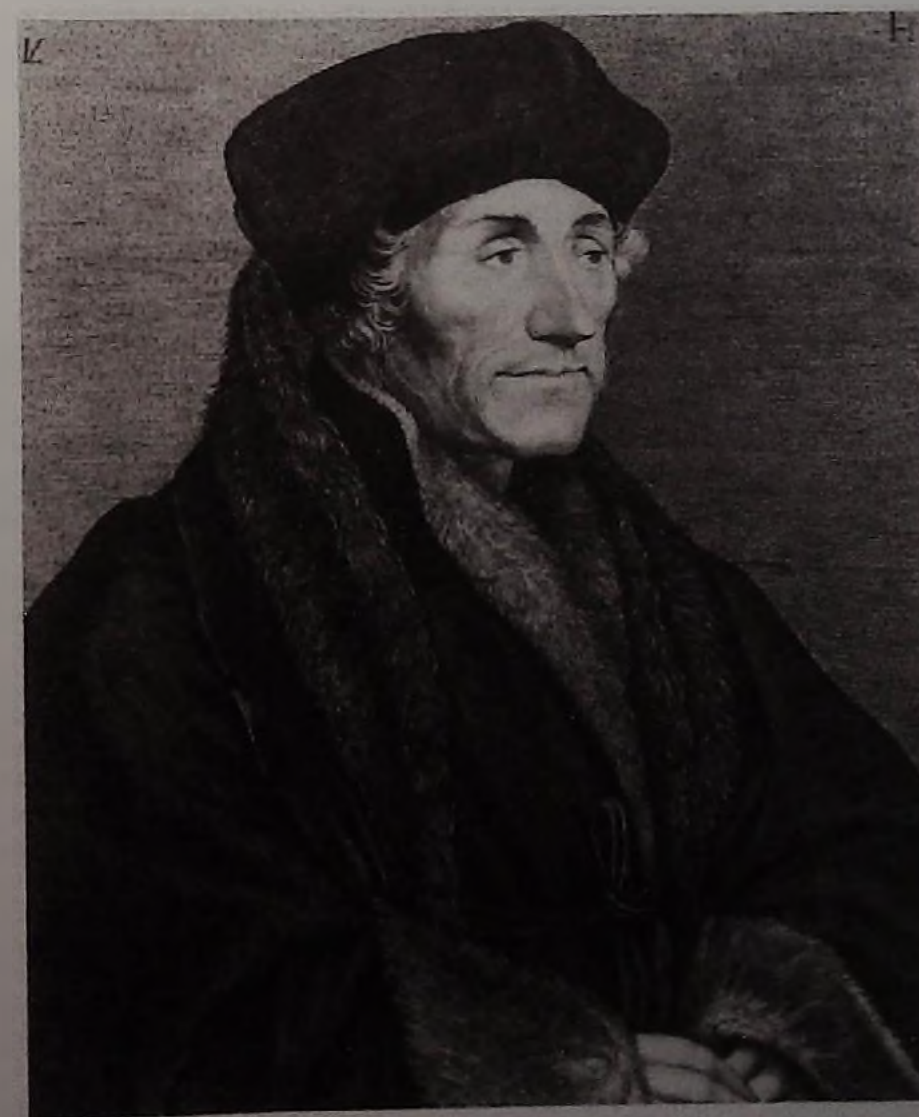
Il n'est pas le seul à penser ainsi, loin s'en faut. Par exemple, son ami et compatriote Adrien VI, devenu pape malgré lui, s'exprime clairement dans une lettre adressée à Erasme, en 1522 : « Dieu, dans sa grande équité, à cause des immenses crimes des hommes, surtout des ecclésiastiques, permet que la nef de son église soit en butte à quelque péril sur ces flots battus par la tempête » (10).

Le mot « ecclésiastique » ne veut en fait pas dire grand chose car l'Eglise ne constitue pas un bloc homogène. Le haut-clergé, fortement monopolisé par la noblesse et la bourgeoisie riche mène un tout autre train de vie que le bas-clergé qui s'enlise dans une grande misère matérielle et intellectuelle. De plus, la Renaissance retentit des dissensions et souffre des querelles incessantes entre les ordres réguliers et les prêtres séculiers, les congrégations, les moines mendiants, les théologiens des facultés de Paris, Louvain et Cologne. « Ce qu'ils ambitionnent n'est pas de ressembler au Christ, mais de se différencier entre eux », lit-on encore dans l'« Eloge » dans ce style percutant de notre humaniste qui dénombre les Cordeliers ou Franciscains, les Coletins, les Mineurs, les Minimes, les Bullistes, les Bénédictins, les Bernardins, les Brigittins, les Augustins, les Guillemites, les Jacobins, les Antonins sans oublier les prêcheurs dominicains qui portent bien leur nom de « domini canes », les chiens de dieu parce qu'ils mordent. « Comme s'il ne suffisait pas de se nommer chrétien » soupire Erasme. Ah ! en « notre siècle d'écorchés vifs » (11) tout a changé, la religion, les gouvernements, les magistratures, les noms de lieux, les bâtiments, le train de vie et les mœurs » (12).

J'en arrive au troisième élément : la politique religieuse de ces temps. Ce n'est pas le moins important. Il pèse très lourdement sur le cours des événements et alimente le sentiment anti-romain de nations comme l'Angleterre, la France et l'Empire. Rome veut garder la main-mise totale sur le clergé de ces pays et les églises nationales résistent jusqu'à la rupture.

Mais revenons à la tentative humaniste d'instruire les clercs afin de leur permettre de pratiquer vraiment leur mission pastorale.

Je l'ai dit déjà, les gens d'église sont généralement hostiles à la nouvelle science et ennemis du grec qui leur paraît suspect puisqu'il est la lan-



Portrait d'Erasme d'après Hans HOLBEIN par Lucas VORSTERMAN (1595-1675)
(Photo. A. KOUPRIANOFF)

que des chrétiens d'Orient qu'ils considèrent comme des hérétiques et parce que cette littérature charrie des idées dangereusement païennes. Leur refus peut se résumer par les mots : «*græcum est, non legitur*». C'est du grec, cela ne se lit pas.

Il faut toutefois préciser que le christianisme d'alors est vécu au sein de cultures orales guidées par des clercs dont le plus grand nombre émerge à peine au niveau de l'écrit.

Ils sont ce que l'historien CHAUNU appelle des métis culturels. (13) C'est un christianisme sans livres et dont le seul support est l'image peinte ou sculptée, expliquée tant bien que mal pour favoriser une mémorisation auditive, avec les outrances ou les faiblesses des orateurs populaires qui veulent être entendus de leurs ouailles, qui rechignent à l'effort d'attention, qui ne comprennent rien à la liturgie et qu'il faut souvent ébranler, voire terroriser, pour susciter leur générosité.

Les descriptions des horreurs de l'enfer et la condamnation forcenée de la sexualité sont les deux grands thèmes de prédication du seizième siècle.

La charitable invention du Moyen Âge : le Purgatoire, né au XIII^e siècle, prolongement logique d'une religion des mérites, devient de plus en plus le fondement de la puissance médiatrice de l'Eglise depuis les hécatombes de la Grande Peste (1450).

Si l'on ne parle pas du tout du Purgatoire dans le Nouveau Testament, si Saint Augustin laisse entendre qu'il n'y a que deux lieux (ciel et enfer) mais aussi un feu purificateur placé entre la mort et le Jugement dernier, Saint Thomas d'Aquin, cependant modéré, affirme que la plus atroce souffrance terrestre est incomparablement moindre que la plus petite souffrance du Purgatoire. La vente des indulgences deviendra une si intolérable exploitation pour des motifs essentiellement temporels et mercantiles, comme la construction de Saint-Pierre à Rome, que cette «*via media*», qui apportait un peu d'apaisement aux pécheurs repentants, déclenchera une terrible querelle qui marquera le commencement de la réforme luthérienne (1^{er} novembre 1517). Je vous cite un chiffre pour concrétiser ce délirant négoce. Près de Wiltemberg (à Halle), on vénérât 8 133 particules sacrées ainsi que 42 corps entiers de saints qui, si vous y alliez faire vos dévotions payantes, pouvaient vous rapporter 39 millions 245 mille 120 années et 120 jours d'indulgence.

L'Eglise encourageait ainsi en son sein des pratiques idolâtres et superstitieuses qu'elle sanctionnait par ailleurs durement hors de sa sphère d'influence directe. Mais comment ne pas comprendre ce besoin obsessionnel de sécurisation et cette panique affolée de l'homme de la Renaissance, frappé de constater que malgré le sacrifice de Dieu en la personne de son fils qui devait sauver l'humanité et la délivrer du mal, de l'avarice, de la luxure, de la violence, elle continue de se vautrer de plus belle dans le crime, dans la débauche, le vice, les richesses et l'injustice.

Cet homme éprouve une angoisse irrépressible en pensant que si ce

sacrifice fut inutile, Dieu a le droit de détester et de punir les hommes pour cette inqualifiable trahison.

Et peu à peu, il en arrive à penser que s'il a tué Dieu pour rien, l'heure du Jugement Dernier n'est pas loin.

De plus, lorsque les certitudes apparaissent caduques, lorsque des vérités premières deviennent contestables et sont contestées, un malaise profond s'installe et peut déboucher sur des refus, des blocages psychiques, des fuites dans l'irrationnel, la paranoïa ou la terreur apocalyptique.

Le haut-clergé vit dans les désordres les plus scandaleux et de nombreux papes et prélats de la Renaissance, même s'ils furent des mécènes et des protecteurs des arts, étaient, au niveau de la moralité, d'assez notoires débauchés.

Alors que faut-il faire ? Comment apitoyer ce Dieu silencieux, légitimement courroucé, sinon lui offrir des sacrifices ?... Jamais l'on n'organisa autant de pèlerinages, de processions contre les fléaux et les épidémies, la grêle, le gel, les inondations, les épizooties, les orages, les sécheresses, tous considérés comme des manifestations tangibles de la colère de Dieu.

Un peu plus de cent jours fériés religieux obligatoires par an devaient permettre aux pauvres gens de pratiquer le culte de très nombreux saints, d'adorer des reliques, des amulettes, des médailles miraculeuses, des flacons contenant le lait de la Vierge, le Saint Prépuce de Jésus, le Saint Sang etc.

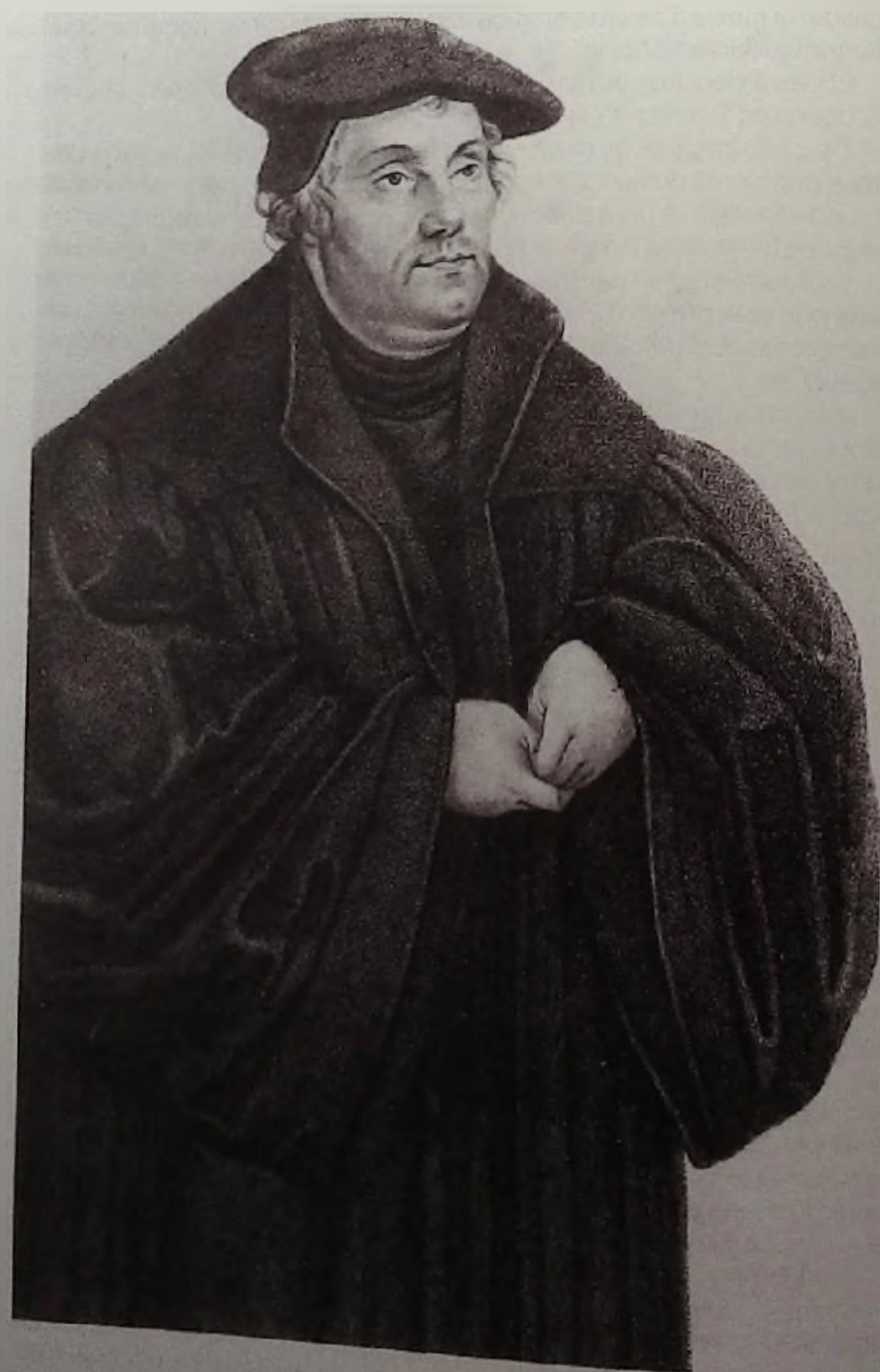
Le clergé impose régulièrement la confession mais l'on sent fort bien que les croyants regimbent devant cette obligation de même qu'ils se méfient des exorcismes et des bénédictions de plus en plus chères.

L'homme d'alors a peur de la famine, de la sexualité, donc de la femme, du mariage, du Diable, des étoiles, des maladies, des étrangers, de la fin du monde.

La famine provoque des carences alimentaires, des malnutritions, on mange n'importe quoi. Les femmes souffrent d'aménorrhées, de fausses couches, la mortalité infantile est effroyable. La fécondité humaine est en danger, la survie de la race est en péril. Beaucoup d'hommes sont frappés d'impuissance : c'est le fameux nouement de l'aiguillette pour le dénouement de laquelle l'Eglise vendait des prières spéciales. Mais il y avait par contre les «*hommes devenant fous de la folie d'amour*», ce qui entretenait la peur de la sexualité : cette «*maudite concupiscence*» et la peur du mariage, «*cet état si dangereux de lui-même*», donc peur aussi et surtout de la femme ressentie comme satanique.

La femme, depuis que le monde existe, suscite dans l'inconscient de l'homme l'inquiétude non seulement parce qu'elle est le juge de sa sexualité mais aussi parce qu'il la décrète insatiable.

Tertullien avait déjà tout dit : «*Femme, tu es la porte du diable*». Les médecins les plus illustres affirmaient, avec ce qu'il faut bien appeler du mépris, que la femme est un «*masle mutilé et imparfait, comme parle Aristote*».



Martin Luther, d'après Lucas CRANACH. Graveur BOLLINGER 1812
(Photo: A. KOUPRIANOFF)

L'homme de la Renaissance qui éprouve tous les orgueils est amené à l'humilité, voire l'humiliation, quand il entend la parole de Saint Augustin : « Inter urinam et faeces nascimur », qui est éditée par les plus grands imprimeurs de ce temps.

Il en a peur et il va jusqu'à vouloir la déshonorer dans sa chair puisqu'il s'agit là de sa mère.

Il a peur des étoiles qui souillent les humeurs de son sang. Songez aux lunatiques. Les étoiles malignes éclipsent l'espérance chrétienne de la cité de Dieu.

Il a peur de la nuit et de ses forces surnaturelles : les revenants, les esprits, le vent, les loups, les maléfices des animaux que l'on a tués. Les ténèbres sont associées à l'idée de la mort et les serpents, les sauterelles, la vermine, les rats, les bêtes sauvages qui rôdent et qui hululent en sont toujours l'annonce.

Peur enfin des maladies et surtout de la peste. La littérature savante et populaire parle encore alors de la Peste noire, la peste pulmonaire du Moyen-âge qui anéantit en l'espace de quelques mois 30 à 40% de la population européenne. Froissart dit en effet que la mort noire enleva la « tierce partie du monde ». Si la population s'élève à 65 millions en 1340, elle n'en compte plus que 40 en 1400 — Les pestes ont étalé la mort et la décomposition au grand jour car on ne peut plus enterrer quand la mort frappe à plus de 1% par jour. Les morts ne reçoivent même plus de cercueils. Les cadavres jonchent les rues et quand l'hiver vient, le sol est gelé de novembre à mars : on ne peut pas non plus les enterrer. L'odeur de la mort est partout.

Comment expliquaient-ils ce fléau sans précédent ? Les savants l'attribuent à la corruption de l'air provoquée par l'apparition de comètes, la conjonction de planètes malfaisantes, les éclipses et par les émanations putrides des cimetières le plus souvent situés au centre de la cité, autour de l'église, parfois même pour les plus privilégiés, à l'intérieur, le plus près possible du chœur. Le peuple, moins instruit, attribue ces maux à des semeurs de contagion car il faut toujours trouver un coupable. En Espagne, par exemple, on imputait ce mal aux Flamands qui avaient accompagnés Charles-Quint.

La méfiance envers l'étranger s'accroît à mesure que croît sa peur et cette xénophobie s'étendra aux voyageurs, aux marginaux, aux Turcs, aux Morisques, aux Juifs, le mal absolu. L'antijudaïsme d'alors est unifié, codifié, théorisé, généralisé, cléricalisé.

L'Eglise enfin explique ces malheurs par l'irritation de Dieu devant tant de péchés et sa vengeance implacable qui lui fait envoyer toutes sortes de maladies comme la lèpre, l'épilepsie, les maux d'entrailles et bien entendu la Peste. C'est ce qui explique pourquoi la médecine de la Renaissance a eu tant de mal à se faire admettre car toute guérison éventuelle pouvait être considérée comme une manœuvre s'opposant à la volonté de Dieu et mériter le bûcher pour cet acte qualifié de sorcellerie. Il faudra

attendre Ambroise Paré pour trouver une parade lorsqu'il dit que c'est « le médecin qui soigne mais Dieu qui guérit ».

Il convient donc d'apaiser Dieu en faisant pénitence, en pratiquant le jeûne, en s'amendant et en participant aux cérémonies pénitentielles collectives et exorcisantes.

L'Eglise enseigne aussi qu'il faut accepter docilement cette punition et ne pas avoir peur de mourir. Cette religion dolosive répand des xylographies et des petits textes qui sont autant de « ars bene moriendi » alors que les humanistes souhaitaient apporter aux hommes un « ars bene vivendi ».

Le spectacle des processions de flagellants devait émouvoir nos ancêtres. Ces malheureux qui se font tant de mal sont persuadés par ailleurs qu'en se violentant de la sorte, ils sont justifiés de demander la mise à mort des impies pour connaître un jour les mille ans de bonheur promis par l'Apocalypse.

Et nous y voici. L'Apocalypse fut une certitude absolue pour le plus grand nombre pendant un peu plus d'un siècle (1430-1530).

Chaque apparition d'un arc en ciel déclenchait la certitude que la fin du monde était là. Certains entendaient même très nettement les trompettes célestes du dernier jour.

Savonarole, dans un court opuscule intitulé « de contemptu mundi » publié en 1475, trouve dix raisons d'y croire.

Christophe Colomb en est convaincu aussi quand il découvre pour la première fois une humanité inconnue, non souillée par le péché originel.

Cette angoisse eschatologique (eskatos = dernier) s'exprime dans l'art germanique avec une force extraordinaire dans les danses macabres, les Töten danzen, le Triomphe de la Mort. Partout la Mort, cette compagne permanente de l'homme, occupe l'avant-scène de cette sanglante tragédie.

Ce catastrophisme, constant depuis Dante (†1321), donnera naissance à un raz de marée satanique qui durera jusqu'au XVII^e siècle. Sans en avoir jamais pris conscience, le catholicisme et les protestantismes d'alors étaient devenus une religion polythéiste où le diable était une divinité parmi d'autres mais infiniment plus redoutable. Cette psychose de peur ne s'éteindra qu'avec l'implantation des Jésuites dont la théologie est plus optimiste. Il est vrai que les conditions atmosphériques et sociales avaient elles aussi changé.

Les humanistes, bien à l'abri derrière leurs remparts de livres savants, restaient consternés, mais impuissants encore, devant l'omniprésence du diable. Luther, qui n'était pas un humaniste, plus que d'autres, avait une peur atroce du démon qui le laissait pantelant.

La clientèle des possédés du diable peut être classée en plusieurs catégories. Il y a les obsédés en qui le démon ne réside pas mais qu'il assiège du dehors ; les démoniaques en qui le démon s'est installé ; les énérgumènes que l'ange des ténèbres tourmente de l'intérieur ; les arreptices qui

750.
INDEX
EXPURGATORIUS

LIBRORVM QVI HOC SECV-
LO PRODIERVNT, VEL DOCTRINAE
non sanz erroribus inspectis, vel inutilis & offensivae
maledicentia fclibus pennixis, iuxta Sacri Concilij
Tridentini Decretum,

PHILIPPI III. Regis Catholici iussu &
auctoritate, atque Albani Ducis consi-
lio ac ministerio in Belgia concinnatus,
Anno M. D. LXXI.



ANTVERPIAE,
Ex officina Christophori Plantini Prototypographi Regij.
M. D. LXXI.

Cl. Christianus B. Sept. Flor.

« Index expurgatoire » édité par Christophe Plantin à Anvers en 1570 sur ordre du Roi Philippe II et du Duc d'Albe.
La grande rareté de cet Index, qui est un catalogue des auteurs et des écrits interdits par l'Inquisition, vient du petit nombre d'exemplaires imprimés uniquement pour les commissaires chargés de la surveillance des ventes de livres. (Photo: L. ARANY)

sont contraints à des actes auxquels leur volonté résiste; les ensorcelés sur lesquels le diable exerce sa malice à la suite de malélices provenant de l'initiative humaine: mauvais œil — mauvais sort — malédiction.

Parmi tant d'horreurs, un livre très éclairant mais tragique par ses conséquences, écrit par deux moines dominicains allemands: Jacques SPRENGER et Henry INSTITORIS, sans cesse réédité jusqu'au XVII^e siècle, le *MALLEUS MALEFICARUM*, le Marteau des Sorcières, nous montre jusqu'où les pattes griffues de Satan pouvaient accomplir leurs méfaits.

Certains auteurs disent qu'il provoqua la mise à mort de près d'un million et demi de pauvres femmes, jeunes et vieilles, et de quelques sorciers, condamnés au bûcher, en toute bonne conscience chrétienne. Je ne dirai rien de ce livre essentiel sauf que le fait de ne pas croire à l'existence des sorcières et de leurs crimes était considéré comme une hérésie, passible de condamnation aussi.

Pour calmer la colère de dieu, on brûlait donc ces femmes sur des bûchers dont les flammes étaient une réponse vengeresse au feu dévorant de leur ventre insatiable et au feu du désir qu'elles allumaient diaboliquement dans la nature des hommes. L'expression «avoir le diable au corps» vient de là.

Toutes ces misères morales vont de pair avec une misère matérielle. Celle-ci est croissante. L'inflation galopante entraîne des hausses de prix du blé, de la viande, du bois, du fer, des textiles. Les disettes et la raréfaction des terres cultivables due à la croissance démographique, les récoltes insuffisantes, le chômage structurel qui s'accompagne de vagabondage et de rapines, de crimes crapuleux pour un quignon de pain, la paupérisation salariale, font que cette société est malade.

Or, les terres appartenaient à 90% aux monastères et ce sont les prélats ou les moines qui fournissaient du travail pour un salaire de famine. Leur vocation caritative s'était tarie elle aussi en ce siècle de malheur. Cette société est malade «in capite et membris», comme on disait alors.

La réflexion du pape Eugène IV, en 1434, est plus vraie que jamais, quand il écrivait aux pères du Concile de Bâle: «Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a pas dans le corps de l'Eglise une seule partie saine.»

C'est donc un constat d'échec de toute une société. Faisons en un premier bilan.

- I. Rome n'est plus le centre du monde chrétien incontesté puisque, au cours du Grand Schisme, Avignon fut sa rivale et que même Charles-Quint, le roi catholique par excellence, saccagea la Ville Sainte.
- II. La Terre n'est plus le centre de la Création puisque lentement l'inconfortable vérité héliocentrique apparaît dans les esprits et fait naître le doute sur la crédibilité de l'Écriture. Même si les théories coperniciennes sont perçues peu à peu, elles font des ravages dans les universités.
- III. La religion catholique et universelle cesse de l'être puisqu'elle a éclaté

sous le choc luthérien.

- IV. On découvre d'autres peuples qui vivent sur des terres qui apparemment n'appartiennent pas aux trois continents connus, symboles de la Trinité et des trois couronnes de la tiare pontificale.
- V. Les Turcs enfin dont la poussée a provoqué la chute de l'Empire romain d'Orient, en 1453, envahissent le continent dont ils finiront par occuper un tiers, au cours de campagnes meurtrières et cruelles. Ils infligeront à l'Europe un choc psychologique terrible. On verra même des humanistes, pacifistes par définition, par essence et par conviction, chercher à justifier toute action contre les Turcs.

Si l'homme de la Renaissance est étreint par un sentiment de culpabilité, à la fois collective et individuelle, il n'y a que deux manières d'exorciser la crainte d'une éternité de supplices, c'est soit se jeter à âme perdue dans la magie, la sorcellerie et le satanisme, soit dans la doctrine de la justification par la foi.

C'est un retour en force vers la doctrine de Saint-Paul qui, dans l'Épître aux Romains, dit clairement: «L'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la Loi».

Cela signifie que Dieu sauve l'homme malgré lui, s'il en a décidé ainsi. Martin Luther explicite cette parole: «La loi n'est pas faite pour sauver mais pour nourrir l'espérance du salut». Les Réformés adoptent donc une attitude pessimiste puisqu'ils rabaissent systématiquement l'homme pour grandir Dieu, mais rares sont les êtres de ces temps troublés qui ne soient pas pessimistes et nous savons maintenant pourquoi.

L'humanisme chrétien a tenté de libérer l'homme non seulement du sentiment du péché et de la damnation éternelle qui en a résulté, et aussi de cette impuissance de l'homme de se débarrasser par ses propres efforts de la macule originelle, mais les temps n'en étaient pas encore venus.

Résumons, autant que faire se peut, les caractéristiques de cette époque en devenir accéléré. J'emprunte ces lignes à Jean DELUMEAU dans son magistral ouvrage sur la Renaissance. (1)

«La Renaissance fut à la fois raison et déraison, ombre et lumière. Elle apporta aux siècles suivants un immense héritage à l'intérieur duquel ils opérèrent un choix. Le temps de Savonarole et de l'Arioste, de Saint Ignace et de l'Arétin, de Luther et de Titien continue d'étonner par la violence des courants contradictoires qui s'y heurtèrent. «Il s'enthousiasma pour la beauté mais nous a laissé une extraordinaire «galerie d'œuvres horribles et malsaines. Il prêcha la paix mais se «déchaina en guerres religieuses. Il fut sourire et haine, délicatesse et «grossièreté, truculence et austérité, audace et crainte. «Comparable à l'adolescent en qui luttent avec fougue des forces opposées et qui n'a pas encore conquis son équilibre, il fut plus ambivalent «que raisonnable, plus brillant que profond, plus tendu qu'efficace. La «Renaissance fut variété, jeu des contraires, exploration ardente et parfois brouillonne d'un océan de nouveautés.»

J'en arrive ainsi au terme de mon analyse. J'ai voulu montrer que les messages des penseurs audacieux, des artistes créateurs, des novateurs, des hommes de génie, des aristocrates de l'intelligence réflexive et du goût, c'est-à-dire une minorité, une élite, ont donné de l'homme une image à ce point élevée que l'on a fini par oublier les terreurs et les démences, les errements et les erreurs d'une société qui n'en finissait pas d'être barbare.

Réjouissons-nous de cela, car si aujourd'hui nous nous desespérons du nivellement par le bas de nos enseignements, du laminage de la culture dite classique, de l'anéantissement progressif de l'individu par l'abâtardissement des concepts moraux, de la langue et des comportements, gardons tout de même l'espoir qu'il restera de notre époque à croissance exponentielle un résidu dont nous sommes encore inconscients, au même titre que l'homme de la rue de la Renaissance l'était du sien.

Je répète que je n'ai fait qu'effleurer dans ce trop schématique survol d'une époque prodigieusement fertile et si décevante parfois, la naissance chaotique d'une mentalité qui a permis à la société moderne de voir le jour.

Les composantes de cette mentalité sont, tout d'abord, une attention plus grande au concret, une curiosité investigatrice de son environnement, un intérêt porté à la nature, au paysage, aux plantes, aux animaux, au corps humain, au visage de l'homme dont les artistes ausculteront la pensée silencieuse dans d'admirables portraits, et enfin, le désir d'organiser et de maîtriser l'espace.

Ce temps a vu se développer l'esprit d'abstraction et l'orientation vers les mathématiques et la science quantitative.

Peu à peu, s'est dessiné le programme de la science moderne : expérimenter et soumettre au calcul les résultats de l'expérience.

Ceci est un premier point.

Un deuxième point du message de la Renaissance, qui lui est venu de sa lecture de Platon, c'est sa conviction que la beauté terrestre est bonne et qu'elle est un reflet de Dieu.

Il lui a fallu beaucoup de vigueur mentale pour exprimer ce concept dans son art malgré l'ascétisme médiéval qui revêcut ensuite dans l'austérité janséniste.

Michel-Ange en fait une admirable profession de foi dans un de ses poèmes : « Mes yeux épris de belles choses et mon âme éprise de son salut n'ont d'autre moyen de s'élever au ciel que la contemplation de toutes les beautés. Des plus hautes étoiles descend une splendeur qui attire vers elles notre désir, et c'est ce qu'on appelle l'amour. Et un cœur noble n'a pas autre chose pour l'épandre, l'enflammer et le guider qu'un visage, qui, dans ses yeux, leur ressemble. »

Le deuxième point est donc la beauté.

Un autre message enfin que continue de nous adresser la Renaissance par delà les siècles et leurs multiples réponses aux accidents de l'Histoire, c'est celui d'Erasme, l'humaniste à la fois respecté et incompris dont se

De A. Thevet, Liure VI. 547
DIDIER ERASME DE ROTTERDAM, HOL-
landais. Chapitre 109.



LA diu purc, qui est enasmée par aucuns Philo-
sophes, touchant le point de l'honneur, a es-
uoir si l'ardeur qu'il y paruenir est à louer,
ou à reprendre & condamner, ne semble point
estre hors de propos, d'autant que naturelle-
ment il y en a, qui sont pouillés à telle & si am-
bigueuse entee pointe. Nous lisons que The-
mistocles Capitaine Athenien, pour l'enue-
ir qu'il auoit d'atteindre le sommet de gloire estant encores fort ieune, ^{de gloire}
ou que le Capitaine Miltrades gagna la victoire en la bataille de ^{par les}
Z.Z.Z. ij ^{mesmes}

André THEVET, Cosmographe et savant français « les vrais portraits et vies des hommes illustres, grecs, latins et païens ». Paris 1584
Thevet était un ancien cordelier - luthéranisant - (Photo: L. ARANY)

détournèrent Luther et Rome et tous ceux qui ne voulurent pas se souvenir que le commandement de charité constitue l'essentiel de la bonne nouvelle.

Erasme écrivait à Jean Carondelet, Archevêque de Palerme, en 1523, «Tu ne seras pas condamné pour ignorer si le principe de l'Esprit Saint, «procédant du Père et du Fils, est unique ou double mais tu n'échapperas pas à la perdition si tu ne t'efforces pas de posséder les fruits de l'Esprit qui sont amour, joie, paix, patience, indulgence, bonté, longanimité, mansuétude, fidélité, modération, retenue, pureté.» Et plus loin «L'essence de notre religion, c'est paix et unanimité. Elle ne pourra se maintenir qu'à la condition de ne définir que le plus petit nombre possible de points dogmatiques et de laisser à chacun son libre jugement sur beaucoup de ceux-ci.» (14)

Erasme nous enseigne donc la paix, la tolérance, la liberté de penser et de conscience.

En conclusion finale, la Renaissance a ouvert la voie aux mathématiques et à la science, c'est-à-dire le Vrai, a invité au culte de la beauté dans les proportions, la poésie, l'art, la vie en société, c'est-à-dire le Beau et a enseigné, enfin, la sagesse, c'est-à-dire le Juste et le Bien.

Ce pourrait être les conditions idéales pour que l'humanité puisse un jour réussir sa difficile, passionnante et toujours recommencée entreprise.

Notes.

(1) Jean DFLUMEAU, La civilisation de la Renaissance, Paris, Arthaud, 1973 (Lire aussi du même auteur : «La peur en Occident» (XIV^e - XVIII^e siècles) Une cité assiégée Paris, Fayard, 1978)

(2) Ep. 64 - I-165

(3) Ep. 1138 - IV-387

(4) Ep. 1672 - VI-336

(5) Ep. 1239 - IV-698

(6) Ep. 1248 - IV-713

(7) Ep. 541 - II-821

(8) Ep. 688 - III-131

(9) Ep. 1328 - V-188

(10) Ep. 1324 - V-180

(11) Ep. 1744 - VI-476

(12) Ep. 1706 - VI-407

(13) Pierre CHAUNU, Le temps des Réformes, Paris-Fayard-1975

(14) Ep. 1334 - V-220

L'Anticléricalisme d'un homme d'église.

par Jean-Pierre VANDEN BRANDEN

Il est peu d'écrivains dont on connaisse tant de détails de sa vie comme Erasme, car ses écrits fourmillent d'allusions à ses voyages, ses relations, ses maladies, ses livres, son activité d'écrivain, ses lectures, ses travaux, ses démêlés avec l'un ou l'autre adversaire ou ses opinions sur les événements historiques de son temps.

Le «Je» est présent partout, bien avant Montaigne, parce qu'il s'est beaucoup raconté non tant par narcissisme que par le désir de se justifier, d'expliquer les raisons de son comportement, d'explicitier sa pensée et son souci de la vérité.

La personnalité de cet homme est d'autant plus attachante qu'il souffrit beaucoup dans sa chair et dans son cœur. Sa vie durant, il éprouva un sentiment de révolte à l'égard des malhonnêtetés, d'où qu'elles vinssent, et le mot-clé de sa morale personnelle est le mot : liberté.

En fait, son existence a été marquée par de nombreux échecs.

Il rata sa naissance puisqu'il naquit bâtard de prêtre.

Il rata sa vie affective d'enfant puisqu'il ne connut peu son père, qu'il perdit sa mère jeune, qu'il fut trahi par son frère et par le monde adulte, et que, au lieu de pouvoir aimer et être aimé, il fut humilié, trompé, brimé et insulté à satiété.

En tant qu'adulte, il rêva d'être respecté et reconnu, sollicité par les grands, invité par les princes, honoré, révérencé pour ses livres, ce qu'il considérait comme une juste reconnaissance de ses talents et une compensation pour son infortune, mais il fut plus sensible encore à la suspicion, aux menaces, aux cabales, à la haine que lui vouaient ses nombreux détracteurs.

De tempérament non-conformiste, il fut prisonnier de contraintes religieuses, sociales et idéologiques.

Hyper-sensible et écorché-vif, il dut se fabriquer une carapace de modestie et d'indifférence aux choses terrestres. Son système de défense contre le monde extérieur prit le visage de l'ironie, du sourire goguenard, parfois du sarcasme cinglant, de la roserie affûtée qui atteignent habilement l'adversaire au défaut de la cuirasse.

Il rata sa carrière puisqu'il voulait être écrivain et qu'il fut contraint à la prêtrise.

Il rata son statut social puisqu'il avait le goût de la fortune et de l'aristocratie et qu'il fut pauvre longtemps et réduit quasi à l'état de mendicité.

Il rata son rêve de restituer le message chrétien à l'église catholique puisque celle-ci interdit son œuvre en la mettant à l'index.

Il rata son utopie pacifiste, tolérante et fraternelle puisque son époque tumultueuse fut enragée par des impérialismes politiques, militaires et religieux.

Dans le «Dictionnaire de théologie catholique» de A. Vacant et E. Mangenot (1), on apprend, en effet, qu'Erasme fut incriminé :

- d'arianisme parce qu'il a gémi sur l'excommunication d'Arius;
- de macédonianisme parce qu'il loua Saint Hilaire, évêque de Poitiers, de n'avoir pas insisté en termes exprès sur la divinité du Saint Esprit;
- de zwinglianisme, avant la lettre, parce qu'il se garda d'employer le mot fondamental de «transsubstantiation».

De plus, l'Eglise catholique du début de notre siècle considérait ses opinions sur le mariage, la confession, la primauté du Saint Siège, le monachisme, comme des erreurs.

On lit dans cette appréciation une phrase à la fois magnifique et dure : «Au service de cette *théologie étrangement élastique* (c'est moi qui souligne), Erasme déploie toute sa souplesse d'esprit et de style ; partout il se ménage une porte de derrière ; mais dans le fond, obstiné autant que prudent, il suit ses idées jusqu'au bout, sans y renoncer jamais».

Il va de soi que ce fut une faute grave puisque ce jugement sévère equivaut à dire de lui qu'il est opiniâtre, c'est-à-dire hérétique.

En effet, qu'est-ce qu'une hérésie ?

L'étymologie précise que «*hairesis*» signifie : choix, opinion particulière.

Jacques Bossuet (2) dit que «le propre de l'hérétique, c'est-à-dire celui qui a une opinion particulière, est de s'attacher à ses propres pensées».

Et il insiste dans son «Avertissement aux Protestants» (3) : «les hérésies n'ont jamais été que des opinions particulières puisqu'elles ont commencé par cinq ou six hommes».

Pour nuancer cette première définition, équilibrons-la par une autre, à l'emporte-pièce mais plus positive, du philosophe Friedrich Hebbel (4) : «Ce qu'il y a de meilleur dans les religions, ce sont leurs hérétiques».

J'avoue préférer la définition qu'en donne Erasme parce que je la sens dictée par l'indignation d'un homme seul et traqué : «Ce qui ne plaît pas, ce qu'on ne comprend pas est une hérésie. Savoir le grec est une hérésie. Un langage cultivé est une hérésie. Ce qu'ils ne font pas eux-mêmes est une hérésie». (5)

La personnalité aristocratique d'Erasme n'aime pas les contraintes venues de la masse, il n'a aucune envie de se couler dans le moule de la conformité. Certes, il ne veut pas être un prophète, ni un démagogue car ceux-là veulent briser une société donnée pour la rebâtir selon d'autres normes mais il souhaite cependant se délivrer de l'autorité de la tradition.

Il refuse d'adhérer pleinement au système des croyances et au sentiment admis par le groupe auquel il appartient malgré lui.

Il n'est pas l'ennemi des lois mais cherche à s'affirmer dans l'indépendance en interrogeant les textes afin de susciter de nouveaux sursauts de la réflexion chrétienne.

La société médiévale finissante fut génératrice de déviances d'une exceptionnelle véhémence parce qu'elle plaçait les croyants devant une contradiction permanente entre les valeurs proposées et les normes suivant lesquelles elle sanctionnait leur conduite.

Dans son décret sur l'œcuménisme (6) on trouve une tentative, critique mais sage, d'analyse de ce phénomène que l'Eglise n'a évidemment jamais pu tolérer : «L'héritage transmis par les apôtres a été reçu selon des formes et d'après des modes divers et a été expliqué, çà et là, de façon différente selon la diversité du génie et des conditions de vie».

Voyons donc comment Erasme, à peine émergé d'un Moyen âge qu'il repousse avec énergie, tant il en a saisi les limites, conçoit ce retour à «l'héritage des apôtres».

Dès lors que le hasard décida (7) de faire naître un jour un petit garçon, en Hollande, entre 1466 et 1469, il est tentant de chercher à connaître son héritage intellectuel, les traditions orales ou écrites dont il fut l'aboutissement ou, mieux encore, le terreau dans lequel ses racines puisèrent leur sève, afin de mieux comprendre le message qu'il transmet à son tour aux générations suivantes.

Dans la présente enquête, j'ai voulu cerner certains écrits d'Erasme dans ce sens précis. Je vous avoue que je n'ai jamais éprouvé autant de difficultés à le poursuivre jusqu'aux tréfonds de sa pensée.

Certes, quelques ambiguïtés sont nées du danger réel qu'il y avait alors à dévier de l'orthodoxie imposée par la théologie omniprésente de son temps.

Un de ses admirateurs du début du siècle: Augustin Renaudet (8), avait en quelques mots, lourds de sens, ouvert un débat que personne n'a voulu vraiment relancer.

Il disait notamment que la critique biblique d'Erasme «aboutissait à restaurer sans bruit un certain nombre d'affirmations dont les Vaudois, Wyclif, Jean Huss et les Bohémiens, avaient justifié les révoltes».

On sait à cet égard que deux amis très chers au cœur d'Erasme jouèrent un rôle déterminant dans l'orientation de sa philosophie. Ce sont, d'une part, John Colet (1467-1519) qui avait des sympathies pour les Lollards, et, d'autre part, le vertueux Franciscain Jean Vitrier (1456-1521), qui parlait avec un intérêt amical des hérétiques de Bohême.

Erasme ne fut donc pas un original bizarre ou un innovateur révolutionnaire lorsqu'il traduisit le Nouveau Testament puisque le retour au texte originel des Evangiles avait déjà fait l'objet de démarches semblables chez les Vaudois, les Hussites et les Lollards et sur lesquels de plus en plus d'hommes d'église, saturés de scolastique, dissertaient avec passion.

Or donc, la vieille question, souvent abordée dans les études plus anciennes, mais de plus en plus abandonnée aujourd'hui au profit d'un catholicisme frieux, ou, en tout cas œcuménique, reste peut-être de savoir si Erasme a vraiment été tenté par une forme quelconque de contestation, de rébellion, voire d'hérésie.

Son labeur gigantesque fut peut-être un refuge contre son angoisse d'homme frappé très jeune par l'adversité, la maladie et la souffrance morale.

Malgré l'abondance des textes et des références, ou plutôt à cause d'elle, il n'est pas aisé de bien comprendre Erasme et ceux qui limitent leur lecture au seul «Eloge de la Folie», courent le risque de se tromper car, dans ce pamphlet, il apparaît surtout comme un polémiste qui dénonça avec alacrité les abus de l'Eglise catholique, son esprit de lucre et sa simonie, la rapacité de ses plus illustres représentants, les rivalités entre ordres religieux et la tyrannie que ceux-ci exerçaient sur le peuple, les mœurs déplorables et l'ignorance arrogante des prêtres, les ripailles et les beuveries dans les monastères, l'hypocrisie des prélats et la stupidité superstitieuse des prédicateurs qui promenaient à travers les villes et villages des reliques de saints en terrorisant les pauvres paroissiens par leurs descriptions des effroyables tortures de l'enfer.

Cet anticléricalisme, que d'aucuns qualifient de primaire, n'est cependant pas systématique.

Il faut donc nuancer cette première impression superficielle car, en réalité, il ne voulut jamais remettre le christianisme en question, mais



La folie de la superstition

Une bedaine doctorale

Extrait du grand ALBUM de Hans HOLBEIN le Jeune qui illustra l'édition de «l'Eloge de la Folie» d'Erasme, de 1515

effectuer plutôt une mise au point de la signification du message chrétien par un retour aux sources.

Erasme, d'ailleurs, n'eut pas le monopole de cet anticléricalisme moqueur. Il s'inscrit dans une longue tradition de satires antireligieuses qui remontent au Moyen âge. Le relâchement de la piété avait suscité déjà plusieurs réformes monastiques, comme celle qu'instaura, par exemple, l'Ordre des Cisterciens, qui avait ainsi répondu à cette aspiration à plus de vraie folie. (9)

Sa satire, pour fougueuse qu'elle fût, prolonge allègrement un thème inépuisable que l'on retrouve dans les fabliaux populaires, sur les chapiteaux et gargouilles des cathédrales gothiques des XIIIe et XIVe siècles, mais aussi chez des écrivains de haut niveau de savoir comme Boccace (1313-1375) dans son Décaméron; Bandello (1435-1506) qui, en qualité de Général de l'Ordre des Dominicains, souleva une tempête théologique en refusant de souscrire au dogme de l'Immaculée Conception; ou le Pogge (1380-1459) qui, malgré qu'il fût homme d'église, écrivit un

pamphlet virulent contre le clergé, intitulé « De hypocrisia », ou le célèbre chanoine François Rabelais (1494-1553) qui fut cordelier et bénédictin.

Dans cette littérature, souvent licencieuse, les religieux sont en général gros et gras, paillards, vicieux et buveurs, et les religieuses ont les sens toujours en éveil.

On peut se demander cependant pourquoi le pondéré Erasme mit tant d'acharnement à exprimer sa dérision pour la vie conventuelle et ses cérémonies.

En fait, il ne souhaitait pas dissoudre d'un coup les institutions religieuses, ou faire confisquer leurs énormes richesses. Il pensait simplement qu'elles n'étaient plus nécessaires car la vie exemplaire et surtout la mort du Christ, par la vérité qu'il révéla à ses disciples, qui fut la base fondatrice du christianisme, dispensent les chrétiens, qui sont tous théologiens, d'observer le culte et de pratiquer une religion toute extérieure, qui « enseigne à trembler, non à aimer ». (10)

S'il ne modifie rien en son cœur, le chrétien ne peut nullement s'estimer sauvé par la seule pratique du jeûne, des pèlerinages, des processions, des messes obligatoires, de la communion et de la confession.

Les trois vertus théologales, foi, charité et espérance, sont seules dispensatrices de la grâce et non le refus de manger de la viande le vendredi.

Il dénonça aussi la facilité avec laquelle d'habiles prédicateurs parvenaient à faire accroire au peuple crédule des mensonges éhontés dans le seul dessein d'exploiter son innocence afin d'enrichir une minorité et de lui donner ainsi les instruments de son pouvoir sur lui.

Sans tomber dans la tentation de faire du psychologisme, il semble assez évident qu'il existe un lien entre les circonstances de sa naissance et son comportement de prêtre anticlérical.

Que connaissons-nous de cette naissance mystérieuse qui fut la source de ses malheurs et qui explique la genèse de son contentieux avec la religion, avec la société et les hommes?

Nous savons qu'il vit le jour à Rotterdam, dans la nuit du 27 au 28 octobre, entre 1466 et 1469.

Il naquit vraisemblablement des œuvres d'un prêtre vivant en concubinage avec sa mère Marguerite, fille d'un médecin originaire de Zevenberghe, qui lui avait déjà donné un premier fils trois ans auparavant.

Ce deuxième enfant naturel reçut à son baptême un prénom émouvant: Herasmus, d'origine grecque, qui signifie le bien-aimé. En 1496, il le doubla du prénom équivalent en latin, Desiderius, et son patronyme ne devint définitif qu'en 1506, lorsque la mention de la ville, où sa mère alla mettre discrètement son petit garçon au monde, deviendra « Rotterodamus ».

Erasme était donc un enfant illégitime et les nombreuses biographies écrites après sa mort mentionnent cette information comme si ce détail déshonorant, en somme assez banal et anecdotique, était connu de tous.

Or, dans les faits, Erasme ne s'était ouvert de cette insoutenable meurtrissure qu'à de rares amis et sans doute eut-il plus tard des raisons de regretter de l'avoir fait puisque ses malheureux aveux lui valurent des paniques quasi incontrôlées lorsqu'un de ses confidents le menaça de révéler au public sa naissance bâtarde.

D'après le droit canon, en effet, un fils de prêtre, donc né hors mariage, est appelé dans l'Écriture « maledictum semen » c'est-à-dire: semence maudite.

Non seulement, il ne peut être admis à la cléricature, mais il ne peut pas non plus hériter de son père. Pour ajouter à l'infamie de sa situation, une fille-mère, comme nous disons aujourd'hui, était considérée comme une prostituée.

Par contre, cette sorte de bâtard pouvait entrer dans un ordre monastique où la technique éducative consistait, d'une part, à lui remonter en permanence son indignité et, d'autre part, à souligner, entre autres, l'immense charité qu'on avait eue de l'admettre, ce qui leur accordait le droit d'exiger qu'il expie la faute paternelle par une pénitence de toute une vie.

Cette tare de naissance qui ne quitta jamais, hélas, sa pensée secrète, fut tragique à plus d'un titre pour lui. Il en fut humilié jusqu'au désespoir lorsque sa mère lui révéla qu'il était né dans l'opprobre du péché et ulcéré parce qu'il ne put vivre avec son père qui se libéra de cette liaison, devenue encombrante, lorsqu'il eut neuf ans.

La hantise que cela se sache l'a tourmenté à un tel point qu'il lui fallut plusieurs années pour trouver une parade à sa situation. Il inventa une argumentation subtile, qui fonctionna par étapes, basée sur la grâce du baptême puisque les chrétiens naissent enfants légitimes du Christ.

En effet, comme le montre admirablement J. Chomarat: « C'est l'Eglise des hommes qui avait fait d'Erasme un bâtard et un moine. C'est un pape qui, légalement, effaça la souillure mais c'est le Christ qui fait vraiment de lui un enfant légitime » (11)

Que s'est-il donc passé?

Erasme nous l'apprend dans une lettre fort longue (12) adressée en 1516 à Lambert Grunnius, secrétaire apostolique, où il donne, quarante ans plus tard, une version romancée de son drame personnel.

Raconter son adolescence brisée lui paraît au-dessus de ses forces. C'est pourquoi il parle de lui comme s'il s'agissait d'un autre. Il y prend la défense d'un «ami qui a des ennuis».

Mais ici, contrairement à ce que je disais tout à l'heure, il ne parvient pas à dire «je» et il s'exprime à la troisième personne.

Pour accentuer le poids de ses arguments, il affirme connaître si bien la détresse de ce jeune homme «bien plus prometteur que tous les autres», qu'il a peine à l'évoquer sans pleurer.

Il y a de quoi, en effet !

Non seulement, il ne connut pas le bonheur que peut procurer la cellule familiale lorsqu'elle est harmonieuse, c'est-à-dire avec la présence du père, mais il fut aussi contraint d'entrer dans un couvent contre son gré.

C'est sans doute à l'énergie déployée par le jeune Érasme pour ne pas se laisser écraser par les maîtres de sa destinée, à la constance, tantôt feutrée par prudence, tantôt agressive par stratégie, à la soif d'un savoir non conventionnel, hors du cadre de la culture imposée, qu'on peut mesurer sa force de caractère et son indépendance intellectuelle qui firent de lui un être d'exception.

À la lumière de ce qui va suivre, on peut comprendre aisément que beaucoup de jeunes, dans les mêmes circonstances, aient plié l'échine.

Il s'est raccroché à tout pour survivre, ne pas s'aliéner ou se trahir mais il mit plus de quarante ans avant de pouvoir recouvrer une certaine forme de liberté.

Je pense que son anticléricalisme est né là !

Voici donc cette triste histoire.

Deux frères adolescents perdirent leur mère et peu après leur père qui leur laissa un modeste patrimoine, sous forme d'argent, de terres et de lettres de crédit, dont il avait confié la gestion à trois tuteurs, dont deux religieux. Ceux-ci, sans aucun scrupule, détournèrent ces biens qui eussent été suffisants pour payer leurs études universitaires.

Afin de camoufler ce vol, ils s'efforcèrent de convaincre les deux jeunes gens d'entrer dans les ordres.

Erasme nous apprend que les religieux tirent gloire d'envoyer le plus grand nombre possible de jeunes chez Benoît, François, Dominique, Augustin ou Brigitte, qui deviennent, sans le savoir, des victimes propitiatoires pour amadouer Dieu, lorsque l'Ange psychopompe du Juge-

ment Dernier pèsera leur âme lourde de péchés.

Ils furent donc, tout d'abord, envoyés, malgré leurs protestations, chez les Frères de la Vie Commune, qui, dès les premiers jours, eurent le souci de briser ces jeunes enfants par des coups, des menaces, des insultes et autres moyens divers. Ils entreprirent de les apprivoiser et de les façonner vigoureusement à la vie monastique.

Il n'était pas question chez eux de bonne littérature et comme ils ne connaissent rien, dit Erasme, «ils ne peuvent se comparer qu'à eux-mêmes».

Il dénonce durement l'ignorance et la vanité de ces pseudo-professeurs, vexés d'avoir affaire à un gamin surdoué qui en savait beaucoup plus qu'eux.

Pour convaincre ces jeunes garçons de les rejoindre, ils se servirent de flatteries, de menaces, de «terrifiantes adjurations», d'exorcismes et d'incantations.

Après leur passage dans cette école, dont Erasme dira qu'il perdit deux années de sa vie, le choix d'un ordre religieux leur fut imposé.

Malgré ses quinze ans, le cadet, c'est-à-dire Erasme sous le nom de Florent, tenta vainement d'enseigner à son aîné de trois ans la technique de la résistance. Ce dernier cependant avait si peur de leurs tuteurs qu'il le chargea de parler en leur nom car il n'était pas très éloquent.

Lorsque le tuteur vint leur annoncer que, grâce à de bonnes relations, il avait obtenu pour eux deux places chez les Augustins, il essuya un refus poli mais décidé. Il «s'enflamma comme s'il avait été frappé d'un coup de poing». Il contint heureusement sa colère mais, les sourcils froncés, il traita Erasme de vaurien et les informa qu'ils n'avaient plus un sou vaillant pour survivre.

Erasme, en larmes, tint bon et affirma qu'ils travailleraient pour payer leurs études, qu'ils renonçaient à sa tutelle et qu'il n'avait donc plus à s'occuper d'eux.

Ce religieux irascible mais madré, délégua ses pouvoirs à son frère, riche négociant, qui s'y prit plus habilement. Celui-ci mentit si bien sur «la merveilleuse félicité de l'état monastique» que l'aîné céda et trahit perfidement son frère.

Erasme en dit qu'il fit un bon moine parce qu'il était «robuste de corps et lent d'esprit, intéressé, rusé, astucieux, âpre au gain, solide buveur, franc débauché». «Il ne fut jamais autre chose pour son frère qu'un mauvais génie». Il souhaita même qu'il se fût pendu à l'exemple de Judas l'Isariote, pour avoir commis ce méfait.

Le ressentiment d'Erasme ne s'épuisa pas au fil des années contre

les méthodes malhonnêtes des moines recruteurs d'enfants qui usent de «procédés à peine croyables» pour attirer dans leurs filets des garçons et des fillettes innocentes car «ils savent que leur âge les expose au préjudice et à la tromperie, et ils les attirent dans un genre de vie dont ils ne peuvent plus se dégager, une fois qu'ils y ont été pris. Il n'est aucun genre d'esclavage plus pénible que celui-là».

Ce rapt d'enfants, sous couvert de piété, le révolte d'autant plus qu'ils exhortent ces jeunes enfants à quitter leurs parents parce que, disent-ils, le diable habite sous leur toit, «comme si, ajoute-t-il féroce, Satan ne résidait pas aussi bien parmi les moines ou comme si tous ceux qui portent la cuculle étaient inspirés par le souffle du Christ».

Erasme se décrit comme un garçon malhabile, candide, naïf, d'un naturel sans astuce, doué seulement pour les études. Il avait fréquenté l'école «sitôt qu'il eût quitté les langes du petit enfant». Il était frêle de corps, abîmé par des fièvres d'origine paludéenne.

«Quel recours avait un tel adolescent, trahi et dépouillé de partout, ignorant de la vie et que n'épargnait même pas la maladie?»

Il était «en avance sur son âge pour l'intelligence, les connaissances littéraires et l'éloquence: ils espéraient donc ajouter à leur communauté un ornement exceptionnel. C'était là leur piété, leur zèle »

Pour l'ébranler dans son obstination, d'autres religieux vinrent le harceler en racontant l'histoire d'un homme qui, ayant refusé comme lui d'entrer dans un ordre, fut dévoré par un lion. Un autre décrivit les extases de Catherine de Sienne, dont Erasme dit avec irrévérence qu'elle vécut dans l'intimité du Christ comme son époux ou plutôt comme son amant.

Erasme finit par céder, mais, dans son esprit, c'était pour une sorte de stage, lorsqu'on lui promit qu'il pourrait disposer librement d'une importante bibliothèque où il aurait tout le loisir de travailler.

Il rencontra sur ces entrefaites un ancien condisciple, devenu moine lui aussi. Une vive sympathie naquit entre eux et cela lui apporta quelque joie car «par nature, il était merveilleusement porté à l'amitié et cédait facilement à ses amis».

Comme il fut abusé! On le séduisit par un accueil amical et des sourires. On jouait, on chantait, on rivalisait à écrire de petits poèmes. Il n'était pas astreint au jeûne vu sa santé délicate. On ne le réveillait pas pour les prières chantées de nuit. Personne ne le réprimandait ni ne le grondait, bien au contraire, on l'applaudissait et il aimait cela.

Cette fausse vie dura quelques mois. L'échéance de son choix le trouva plus décidé que jamais de ne pas embrasser cette carrière. On

le revêtit de la robe tout en lui laissant encore une année probatoire pour réfléchir.

Et c'est ainsi qu'il commença son noviciat au Couvent des chanoines réguliers de Steyn, près de Gouda, en 1486, triste à en mourir, écoeuré, résigné en surface, enragé de sa limidité qui lui avait fait renoncer à lutter plus longtemps contre cette conspiration.



Hans HOLBEIN, Un bon grava représentant un moine qui veut chercher un squelette. Extrait de «Simulacres de la mort» (Photo. A. KOUPIRANOFF)

Rien de cela n'était de nature à faire naître une sincère vocation religieuse !

Il noya son amertume dans un labeur torcené, fait de dévoration de livres et d'essais d'écriture.

Il y écrit notamment un traité du Mépris du monde, qui fut sûrement un exercice de style dans lequel, sous couvert d'inspirer le dégoût de la vie profane et la peur devant les multiples dangers auxquels on est exposé dans le siècle, c'est-à-dire richesses, honneurs, plaisirs sensuels, Erasme dresse un réquisitoire contre la corruption des moines, leurs beuveries et leurs jeux stupides.

Il y déconseille en fait de prendre l'habit d'un ordre religieux quelconque car il est plus sûr d'appartenir au troupeau des vrais chrétiens en restant laïc !

C'était d'une belle audace mais les moines ne le lâchèrent pas pour autant.

Erasme s'accommoda pourtant de cette vie recluse car l'atmosphère cloîtrée convenait à son caractère studieux. D'ailleurs, il pouvait s'adonner sans trop de contraintes, semble-t-il, à la lecture d'ouvrages païens puisqu'il raconte lui-même, en toute innocence, qu'il déclamaient les textes de ces auteurs à un novice, la nuit, en secret, pendant que le cloître dormait.

Ces détails nous révèlent une certaine tendance à la désobéissance ou à la subversion, qui est, comme chacun sait, une attitude assez fréquente chez les jeunes.

Erasme ne prit cependant aucun goût aux prières chantées et aux interminables cérémonies religieuses. Son estomac n'acceptait que des aliments faciles à digérer, absorbés fréquemment en petites quantités. Il ne supportait pas le froid, ni le vent, ni le brouillard, ne pouvait s'endormir que dans l'obscurité totale et, une fois réveillé, ne parvenait plus à s'endormir.

Il essaya par discipline de forcer sa nature, mais en vain, pas plus qu'il ne put avaler les brouets à base de poisson avarié dont l'odeur seule lui donnait des migraines et des fièvres.

De jour en jour, les arguments des moines qui ne le perdaient pas de l'œil se firent plus pressants. S'il rejetait la robe de saint Augustin, il courrait le risque d'être foudroyé, mordu par une vipère ou frappé d'un mal incurable. Il serait à la fois exécré des moines et haï des profanes.

Il se consolait par l'étude, dis-je, mais, semble-t-il, il devait le faire en cachette alors qu'on pouvait ouvertement s'enivrer.

Bref, il succomba à toutes ces pressions et il fut donc ordonné prêtre, comme chanoine régulier du monastère de Steyn, le 25 avril 1492, à Utrecht, par l'évêque de ce diocèse, David de Bourgogne.

Il avait vingt-quatre ans environ.

Je suppose que dès que son ordination fut accomplie, il entreprit discrètement les premières démarches pour se libérer des contraintes de la vie conventuelle, si contraires à ses ambitions.

Ce long combat se fera en quatre étapes réparties sur une vingtaine d'années.

1. Afin de ne pas être condamné pour apostasie, il lui faudra obtenir des autorisations officielles de son couvent, à la fois de l'évêque, du supérieur et du supérieur général de l'Ordre, de sortir du monastère ;

2. Se servir du prétexte, qui était d'ailleurs vrai, de parfaire sa formation universitaire afin d'acquérir son grade de docteur en théologie ;

3. Obtenir plus tard une dispense pour se libérer de l'obligation de porter l'habit monastique, pour devenir séculier. C'est Jules II qui la lui accordera ; (13)

4. Manœuvrer secrètement pour que le Pape, seul habilité pour le faire, le lave de la souillure de sa naissance.

En 1493, il rencontra Henri de Berghes, évêque de Cambrai, dont il devint secrétaire. A la fin de l'été 1495, il s'inscrivit comme étudiant à la Faculté de théologie de Paris. « Sans cet événement, dit-il en parlant de lui, une nature aussi remarquable se serait corrompue dans l'inaction, au milieu des délices et des beuveries. »

Il garda le costume de son ordre, ce qui pourrait faire penser que sa prudence fut peut-être le résultat de menaces implicites. Il a, en tout cas, peur du scandale ou d'éventuelles punitions comme, par exemple, l'obligation de retourner dans sa communauté.

Le vêtement ne joue aucun rôle pour sauver son âme, dit Erasme, mais, en l'occurrence, il était nécessaire de ne pas s'éloigner de ce conformisme vestimentaire pour sauvegarder son plan. C'était le prix de la liberté.

Il portait donc par dessus ses vêtements le scapulaire de lin. Celui-ci faillit lui coûter deux fois la vie, dit-il, en Italie, où les médecins des pestiférés portaient sur l'épaule gauche un linge blanc afin qu'on pût les éviter pour fuir la contagion. Pour l'empêcher de traverser leur quartier, deux malandrins dégainèrent leur glaive. Une autre fois, une bande de force-

nés, brandissant pierres et gourdins, fut tout juste stoppée par les cris d'un prêtre courageux qui les traita d'ânes.

Erasme nous apprend incidemment que les religieux italiens, lorsqu'ils voyagent, s'habillent en marchands afin de ne pas être attaqués par la populace, ce qui semblerait signifier que celle-ci n'avait que peu de respect pour les ecclésiastiques!

Erasme, dans cette lettre si importante pour son avenir, en profite pour faire observer en passant que les vœux monastiques, qu'il appelle une servitude, ne se trouvent évoqués ni dans le Nouveau Testament, ni dans l'Ancien. Par conséquent, ceux-ci sont une invention humaine et non d'origine divine.

Par contre, la loi divine de l'amour est baloutée chaque jour puisque les religieux qui placent toute piété dans des cérémonies pharisiennes, battent des enfants à mort.

Erasme révèle dans cette lettre mais aussi dans un colloque célèbre : « Les obsèques sérapiques », que chez les Dominicains, on enterra vivant un adolescent qui voulait quitter l'Ordre, et en Pologne (mais allez donc vérifier cela!), deux Franciscains, après prières chantées, furent assassinés de la même façon parce qu'ils avaient entreint la règle du silence.

L'émotion le gagne et le ton monte. Erasme se contrôle moins, semble-t-il. « Celui qui, revêtu du saint habit, se livre chaque jour à l'ivrognerie, qui est esclave de sa bouche et de son ventre, qui fréquente les putains, en cachette ou ouvertement (pour ne rien ajouter de plus obscène) qui gaspille par son luxe les deniers de l'Eglise, qui a recours aux sorilèges et autres procédés maléfiques, celui-là est un bon moine et appelé à la dignité d'abbé, mais celui qui, pour un motif quelconque, a déposé la robe, ils l'exècrent comme un apostat ».

Plus loin, Erasme attaque d'estoc : « les moines qui mènent mauvaise vie (ils le font un peu partout) sont doublement apostats. »

Puis il revient à son leit-motiv : « Combien grand est le scandale d'attirer dans le filet, par la violence ou les artifices, la candide jeunesse ? »

Les moines trompent les jeunes en leur décrivant les dangers de rester dans le monde, « comme si eux-mêmes étaient hors du monde » dit Erasme.

Lorsqu'ils parlent d'obéissance, il ne s'agit pas de celle que recommande l'Écriture, c'est-à-dire à Dieu, mais bien plutôt celle qui est due à leur règle. Plus la profession est sainte, plus elle devrait être embrassée avec circonspection, lenteur et sènerie ; ce serait bien assez tôt avant la quarantième année (14) car lui, Erasme, jamais il ne lit autre chose que porter le vêtement, « il garda toujours une conscience libre ».

Cette affirmation me paraît incroyablement audacieuse, d'autant plus que le concept de « liberté de conscience » était rarissime à l'époque.

Il en tire donc la conclusion logique qu'il n'était tenu à aucun vœu, pas plus que s'il avait fait quelque honteux serment à des pirates qui le menaçaient de mort.

Il emploie le mot pirate à dessein puisque : « Quiconque, par la violence, enlève à un homme sa liberté, est un pirate. » Erasme dépose donc le vêtement car ce sont des prêtres qui l'ont contraint à le recevoir malgré lui.

Et enfin : « Quoi de plus inhumain que de reprocher à quelqu'un son propre malheur dans lequel il a été précipité par la malice d'autrui ».

La fin de cette missive émouvante est plus éloquente encore sur la vraie raison de sa démarche, toujours la même d'ailleurs, qui donne cette énergie désespérée à Erasme pour plaider sa cause.

Il prie son correspondant de lire le bas de la lettre « en l'approchant des braises » car c'est à l'encre sympathique qu'il demande instamment à être libéré de la tache de sa naissance, c'est-à-dire sa bâtardise, par la faute d'un prêtre.

Lambert Grunnius le rassure peu après en lui disant qu'il a lu sa lettre au Souverain Pontife, en présence de plusieurs cardinaux et de personnages importants.

« Le Très Saint Père a paru se délecter à l'extrême de ton style, dit-il, en outre, tu aurais peine à croire comme il s'est enflammé de colère contre ces véritables esclavagistes. Autant il apprécie la vraie piété, autant il considère comme haïssables ces gens qui emplissent le monde de moines malheureux ou mauvais au grand dam de la religion chrétienne. C'est la piété spontanée qu'aime le Christ et non une ergastule pleine d'esclaves. »

Après lui avoir annoncé qu'il recevrait une dispense en bonne et due forme sous peu, il termine avec un gentil clin d'œil complice : « salue amicalement de ma part Florent qui est déjà notre ami à tous deux ».

Le pape Léon X confirma ces propos, le 26 janvier 1517 (15).

Il y est fait clairement, cette fois-ci, allusion à son « delectus natalium » : « bien qu'il souffre d'un vice de naissance il a été conçu de façon illicite et, à ce qu'il craint, incestueuse et condamnable ».

Le texte répète l'itinéraire d'Erasmus devenu un très savant homme qui désire « rester sous ledit habit séculier et être absous de l'apostasie et des autres sentences, censures et peines, et être habilité à obtenir n'importe quel bénéfice, et autorisé à ne pas être tenu de faire mention de son vice de naissance ».

Ce document est contresigné par André Ammonius, collecteur dans le royaume d'Angleterre qui absout «le seigneur Desire Erasme de Rotterdam, qui nous le demande humblement, de la sentence d'excommunication et des autres censures ecclésiastiques qu'il a encourues pour avoir enlevé l'habit de sa profession monastique en encourageant l'apostasie, pour circuler en habit séculier pendant plusieurs années.»

Une lettre personnelle du pape accompagnait les lettres officielles précédentes. Elle mérite d'être citée.

«L'honnêteté de la vie et de tes mœurs, ta rare érudition et les mérites exceptionnels de tes vertus qui sont parfaitement attestés non seulement par tes productions, fruit de tes études, que l'on célèbre partout, mais encore par le suffrage des hommes les plus érudits, et qui enfin nous sont recommandés par les lettres de deux des plus illustres Princes, le Roi d'Angleterre Henri VIII et le Roi Catholique Charles Quint, font que nous te dispensons une faveur importante et extraordinaire.»

Il la termine en précisant que cette récompense lui est accordée pour sa «sainte activité qui s'emploie sans répit au bien public». (16)

En ce 26 janvier 1517, le point final d'une expérience douloureusement vécue par un homme pendant vingt-cinq ans a été posé par la plume d'un pape mais quel gaspillage d'énergies et d'efforts, que d'angoisses et d'humiliations! Que d'années perdues pour rien, en somme.

Erasme en restera cependant marqué à vie. Sept ans plus tard, en 1524, il estime encore devoir expliciter sa pensée: «moi je n'ai jamais été moine. En effet, c'est la profession spontanée qui fait le moine, non celle obtenue par la contrainte». (17)

En 1531, dans le colloque «Les Obsèques séraphiques», il re-précise encore: «Les vœux sont nuis si on ne les fait pas la tête saine et sobre, après de mûres réflexions, en dehors de la crainte, de la ruse et de la violence.»

Erasme, enfin débarrassé de l'obsession de sa naissance allait, quelques mois plus tard, être entraîné malgré lui dans un autre drame, infiniment plus redoutable dans ses conséquences puisque sa vie en fut menacée.

Ce drame, c'est le déchirement de l'Eglise dans les convulsions provoquées par l'esprit sectaire, la répression des hérésies et l'imbroglie dans lequel Erasme se jeta en voulant concilier les tendances antagonistes pour préserver l'unité de l'Eglise.

Erasme n'était pas le seul, ni le premier, à souhaiter que l'Eglise se réformât mais cette réforme devait se faire modérément et par étapes successives, sans attiser les passions.

D'Anderlecht, il écrit dans cette maison, en août 1521: «Il n'est per-

sonne qui ne reconnaisse que, en raison de l'excessive décadence des mœurs, l'Eglise avait besoin de quelque médication énergique, mais, à l'usage, je constate qu'il arrive tout aussi souvent qu'un médicament maladroitement appliqué aura exacerbé la violence d'une maladie plutôt qu'il ne l'aura réellement chassée.» (18)

Même le pape Adrien VI constate que «Dieu, dans sa grande équité, à cause des immenses crimes des hommes, surtout des ecclésiastiques, permet que la nef de son église soit en butte à quelque péril sur ces flots battus par la tempête». (19)

Nous pouvons assez mal imaginer aujourd'hui le climat dans lequel vivaient nos ancêtres dans leurs relations avec les gens d'église. Erasme dit, en 1525, (20): «Les moines et les prêtres ont allumé beaucoup de haine contre eux dans le monde...»

Pour Erasme, il n'y a qu'un remède: «Le monde, qui maintenant hait les prêtres qui ignorent les saintes lettres et sont l'esclave de Vénus,



(Photo A. KOUPIRANOFF)

Les «Amants trépassés» de GRÜNEWALD.

du luxe et de l'argent, recommencera de les aimer et de les vénérer quand ils seront savants, chastes, sobres et bons.»

La crise luthérienne n'a pas été bien résolue, pense Erasme. «D'abord, il fallait négliger Luther avec ses thèses sur les indulgences et ne pas jeter de l'huile sur le feu. Ensuite, traiter l'affaire sans l'entreprise des moines presque universellement odieux, ni au moyen de vociférations qui, chez la populace, deviennent effrénées, ou encore en brûlant des livres et des êtres humains, mais par des livres destinés seulement à des gens instruits.» (21)

Car, de toute manière: «Contraindre n'est certainement pas évangélique.» (22).

On peut à juste titre penser ici qu'Erasme n'a pas tout à fait suivi son conseil puisque l'Eloge de la Folie n'a sans doute pas été écrit pour quelques intimes, même si le manuscrit est resté en attente dans un tiroir pendant près de deux ans.

Les théologiens, en effet, échaudés par ce jubilatoire pamphlet anticlérical, eurent tôt fait de découvrir dans les écrits de Martin Luther des affirmations séditeuses dont on pouvait trouver un équivalent, plus drôle il est vrai mais tout aussi insupportable, dans les textes d'Erasme, même si c'était dans la bouche d'une bouffonne, portant un bonnet à grelots et brandissant une marotte.

Pour eux, l'occasion était trop belle et ils ne la ratèrent pas. Erasme avait échappé au monde monastique, il n'échapperait pas à leurs dénonciations. Ils ne tardèrent pas à considérer le brillant écrivain comme un hérétique et à relire tous ses ouvrages pour y trouver les moyens de le condamner au bûcher.

Sa traduction du Nouveau Testament du grec en latin, en 1516, fut un prétexte suffisant pour le convaincre de trahison.

La haine des moines submergea véritablement Erasme. «Dans les couvents espagnols, écrit un de ses disciples en 1527, c'est merveille de voir l'ardeur, le soin que les moines mettent à compiler les œuvres complètes. Ils se partagent le travail et, selon le lot qui leur est échu, ils rivalisent d'activité à la pêche aux hérésies.» Il conclut avec une féroacité bien aiguisée: «Ils ne tirent pas des perles du fumier, comme Virgile avec Ennius, mais bien du fumier des perles.» (23)

Un autre humaniste, parisien celui-là, le syndic de la Sorbonne: Bédier, lui reproche d'écrire «sans interruption de nouveaux livres qui, en fait, ne sont pas nécessaires à l'Eglise». (24) Et plus loin, «Tu as traité de bien des choses d'une façon dangereuse et susceptible de causer un grave scandale pour le peuple chrétien, par exemple, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, le jeûne et l'interdiction de manger de

la viande, l'observance des jours de fête, les conseils évangéliques, la traduction en langue vulgaire des Saintes Ecritures, les lois humaines et les heures canoniques, le divorce des fidèles, les symboles de la foi de l'Eglise.»

Béda dit que sa doctrine est aberrante, scandaleusement contraire aux bonnes mœurs, schismatique et s'écartant avec impiété des usages de la sainte religion.» (25)

Pierre Couturier clame: «que toutes les traductions nouvelles de l'Ecriture sont hérétiques et blasphématoires et que les langues anciennes et les belles-lettres sont la source de tous les maux». (26)

Un autre de ses ennemis acharnés: Titelmans, dans une lettre où apparaît, lorsqu'il parle de lui, six fois le mot «modeste», et cache mal un immense orgueil, lui reproche de préférer des plaisanteries mordantes et d'éclabousser de sa raillerie la réputation des théologiens scolastiques qui règnent, d'après lui, avec le Christ dans la félicité des cieux. Il supporte mal qu'«Erasme juge de tous souverainement et sévèrement et qu'il ne passe rien à personne». (27)

Lefèvre d'Étaples le traitait publiquement de blasphémateur et d'impie. (28)

Edouard Lee l'accuse d'avoir trahi les textes sacrés en rédigeant ses commentaires (29) et il le menace perfidement: «Si je voulais rendre coup pour coup, crois-tu que tu ne m'as jamais confié des choses que tu ne voudrais pas voir répandre dans le public?» Erasme a dû frémir d'horreur en lisant cela car il se pourrait qu'il s'agisse, en l'occurrence, de sa naissance.

Les insultes tombent dru. Pour lui, il est «un esprit à double face» (30), un dissimulateur, un chicanier médisant, un soldat de Pilate, un rusé, un menteur, versatile, mordant, paré de tout son clinquant.

Zuniga prétendait avoir relevé 60.000 hérésies dans ses ouvrages et le traitait donc logiquement d'hérétique et de schismatique (31)

Otho Brunfels évoque ses ironies et ses tromperies de rhéteur. Il lui reconnaît certes, «un talent protéiforme» (32) mais qui n'en est pas moins un poison mortel. Il a un cœur venimeux, dur, arrogant, corrompu, instant, sanguinaire. Sa parole est spongieuse, le poignard de son éloquence est de plomb.

D'autres le traitent de maître pervers, âpre et hypocrite. On le traîne dans la boue parce qu'il a traduit les Saintes Ecritures. On lui reproche d'avoir fait courir d'affreux dangers aux âmes, provoqué des troubles qui ont menacé l'Eglise d'écroulement (33) et ruiné «d'un coup tout le monachisme». (34)

Le latin d'Erasme est si subtil qu'il en agace plus d'un : «tu l'exprimes de façon équivoque et fuyante si bien qu'on en peut difficilement tirer un sens déterminé», lui écrit un de ses rivaux. (35)

Voici encore d'autres appréciations de la même teneur : il est un imposteur à la langue double, artisan de Satan, roi de l'amphibologie, Babylone dans toute sa confusion, païen, épicurien, anabaptiste, sacramentaire, arien, donatiste, le trois fois très grand et très astucieux persifleur du Christ. (36)

Il y aurait moyen d'écrire un livre très pénible sur toutes ces querelles qui opposèrent au seul Erasme de redoutables et hargneux adversaires, rompus aux arguties et à la dialectique, qui parlaient autant en leur nom personnel qu'en celui de leurs communautés religieuses. Outre ceux que j'ai déjà cités, en voici quelques autres : Carranza, Latomus, Eck, Clichthove, Carvajal, Hoopstraten, Lee, Aleander...

Il les malmène de fort belle manière également. Voyez plutôt comment il traite ceux qui, à ses yeux, sont des pseudo-moines ou des pitres de la théologie.

Au fil de mes lectures, j'ai recueilli une encyclopédie d'injures auprès de laquelle les éruditions du Capitaine Haddock sont d'innocentes pincettes.

On trouve accablés à leurs titres, car il les nomme rarement, des expressions telles que : Pharisiens malhonnêtes, histrions poussés par la sottise, l'ignorance, le désespoir ou par le souci de leur repos ou de leur estomac. On est moine par paresse naturelle. Ce sont des harpies, des bouffons à oreilles d'âne avec des sonnettes ; les couvents entretiennent de nombreux nourrissons qui ailleurs périraient de faim. Ils sont plus bêtes que tous les ânes. C'est une poignée de sinistres individus, des malappris, des obscurantistes incultes (37), des vide-bouteilles (38), une armée de serpents soufflant leur venin mortel chacun non de sept, mais de sept mille têtes. (39) Ce sont des chicaneurs, des sycophantes qui critiquent les yeux fermés ce qu'ils ne voient pas ni ne comprennent, si incurable est leur maladie. (40) leurs jugements sont stupides, grossiers, ignares, malveillants.

Ce sont des corbeaux esclaves de Vénus, du luxe et de l'argent. (42) Ils sont tenaces et vindicatifs dans leur colère, orgueilleux, sauvages, contents d'eux-mêmes, jaloux, avarés, vides de tout sentiment de réelle charité, esclaves de la gloire et de leur ventre. (43)

• Si, comme les gens le répètent, la légende populaire qui dit que l'Antéchrist doit naître d'un moine et d'une nonne est vraie, combien de milliers d'antéchrist a déjà connu le monde ! » (44)

« Avec quelle effronterie embrasse-t-il le livre de l'Evangile celui qui, s'adonnant à la débauche, à la cupidité, à l'emportement, se moque des avertissements de l'Evangile ! » (45)

Erasme dit des moineillons qu'ils sont plus aveugles que des taupes (46) des théologastres (47) au cœur brûlant d'une morgue insupportable et de la plus grande cupidité. (48)

C'est une race superstitieuse (49) et scélérate (50). Il leur reproche d'innombrables fois l'hypocrisie mondaine alors qu'ils devraient être morts au siècle (51), leur rapacité, surtout chez les riches quand ils assistent les mourants. (52)

Il dénonce « cet immense troupeau des moines, nourris aux frais de tout le monde » (53) comme des parasites de la société.

Il y en a beaucoup trop puisqu'on prend n'importe qui « parmi les recrues à l'ordination, dit-il, deux ou trois sont à peine passables et le reste est tout juste bon pour la charrue ».

« Je ne suis jamais entré dans un monastère de chartreux sans y rencontrer un ou deux moines tout à fait fous ou en train de le devenir ».

Leurs mœurs sont mauvaises. C'est, sous sa plume, une véritable litanie. Il invente un néologisme : le mot composé grec gastrodoulos (esclave de son ventre). (54) (γαστροδοῦλος) Ils sont débauchés, obsédés du sexe, obscènes, impudiques, joueurs, esclaves des richesses, ils sont malhonnêtes, violents, ils se battent entre eux lorsqu'ils sont ivres.

Ce sont des diseurs de pâtenôtres superstitieuses ou de sermons futiles, leur religion est un simulacre. Il dit d'un de ses adversaires : « Il se meurt de jalousie, il est ivre de haine, bouillant de colère, porté par le vif désir de vengeance, pris de transes ».

Les moines sont ambitieux, ils œuvrent par basses machinations, travaux de sape et prises à revers. (55)

Ce sont des ivrognes, des tyrans, des esclavagistes. Les monastères de Dominicains sont des nids de frelons. (56)

On trouve également de dingiantes critiques à l'égard de la tyrannie des moines, si contraires à l'esprit chrétien, dans ses « Annotations » et les « Paraphrases ».

La phrase d'Erasme la plus révélatrice de sa pensée, c'est : « Monachatus non est pietas », de son Manuel du Soldat chrétien, qui signifie : le fait d'appartenir à un ordre monastique, n'est pas nécessairement la preuve de la piété, ou pour le dire d'une façon plus familière : l'habit ne fait pas le moine.

Cette phrase a sonné le glas du monachisme médiéval et ses core-

ligionnaires, quelque bornés qu'ils parussent à Erasme, avaient vu juste. On peut fort bien comprendre pourquoi ils mirent tant d'obstination à l'anéantir.

Or, Erasme aimait les moines.

«Je chéris et je vénère de tout mon cœur les moines dans lesquels brille l'image du véritable monachisme, et encore maintenant (en 1527) aucun genre de vie ne me sourirait plus si ma santé n'était si fragile et si contraignante que je ne puis vivre avec quelqu'un sans lui être forcé-ment à charge.»

Erasme est un homme austère puisqu'il précise : «j'ai des liens d'amitié surtout avec les monastères dans lesquels la discipline religieuse a toute sa force.» (57)

Ne l'oublions jamais et surtout après avoir lu les insultes précédentes : «Je n'ai jamais été assez malappris pour englober tout un ordre dans mon animosité, à cause de la méchanceté de quelques-uns.» (58)

Voici encore deux citations érasmiennes : «personne peut-être n'aime autant que moi les véritables moines, les plus purs chrétiens en somme» (59) et

«Jamais je n'ai eu de différend avec les moines pieux et avec les théologiens honnêtes ; au contraire, nous nous sommes toujours parfaitement entendus.» (60)

Erasme est bien conscient que toutes ces querelles entre hommes d'église, ces dénonciations en chaire de vérité, ces calomnies «auprès de la gent féminine, des partisans, des courtisans, des soldats, dans les banquets, dans les entretiens privés, au confessionnal, en voiture, en bateau, dans les conférences publiques, dans les prêches, sur les places, dans les écoles, les cours, les monastères» sont néfastes pour tous car cette hargne rendra «le peuple enclin à haïr les moines plus qu'il n'est juste et utile à la religion chrétienne».

«Encore une fois, je supplie les moines pleins de piété et de vertu de ne pas prendre cela pour eux.» (61)

Voici encore une dernière preuve de son affection à l'égard d'un saint homme de ses amis.

Dans une biographie célèbre tant elle est moderne par la manière dont il l'a conçue, Erasme évoque la vie monastique d'un homme qu'il a beaucoup aimé : Jean Vitrier, un Franciscain de Saint Omer, dont le parcours ressemble fort au sien.

Poussé de force à entrer dans les ordres à l'âge adolescent, il en subit toutes les contraintes avec une égalité d'âme qu'Erasme ne peut s'empêcher de lui envier.

Cette vie pourtant ne lui plaisait pas du tout : «au son de la cloche, aller dormir, se réveiller, se rendormir, parler, se taire, aller et rentrer, prendre des aliments, cesser les repas, en un mot, faire tout selon un prescrit dicté par l'homme plutôt que selon la règle du Christ, c'était une existence de fou!»

Vitrier était un prêcheur brillant. Avant de prendre la parole, il s'enflammait au préalable le cœur en lisant l'apôtre Paul.

Or donc : «Il y avait en ce lieu un petit monastère de nonnettes, où la discipline religieuse était tombée si bas qu'il ressemblait davantage à un lupanar qu'à un couvent. Et pourtant, certaines parmi elles pouvaient être guéries et le désiraient. Pendant que, à force de harangues et d'exhortations, il les ramenait au Christ, huit autres, irrécupérables, ourdissaient un complot : elles épient notre homme, le traînent à l'écart, et là, se mettent à l'étrouffier avec des lambeaux d'étoffe. Elles ne cessent qu'au moment où, par chance, des inconnus surviennent qui mettent fin à ce forfait sacrilège. Lui était déjà en syncope et c'est à toute extrémité qu'on réussit à lui faire reprendre son souffle. Il ne s'est jamais plaint de cette affaire. Ce saint homme continua son œuvre de pasteur.

Il fit, dit Erasme avec finesse, des prosélytes, même parmi les membres de son ordre, mais en petit nombre, le Christ non plus ne put faire beaucoup de miracles parmi les siens!» (62)

Le reproche le plus vif que fera notre humaniste aux moines, c'est leur hostilité à l'égard des belles-lettres.

Ce qui revient le plus souvent sous sa plume est ce que j'en disais déjà de l'Eloge de la Folie, c'est-à-dire leur haine de la littérature, qu'elle soit sacrée ou profane, c'est-à-dire aussi bien les ouvrages écrits par les Pères de l'Eglise, si imprégnés encore de la culture antique, que tous les textes émanant de la civilisation païenne. C'est ce que les humanistes appellent les «bonae literae» et que nous traduisons par «belles-lettres».

Voici quelques échantillons extraits de sa vaste correspondance dans laquelle il s'exprima plus librement qu'ailleurs, mais avec cependant une prudence dialectique dictée par la menace constante de la répression car le courrier n'était guère sûr.

«Le climat de la Hollande m'est favorable mais je souffre de leurs épicuriennes bombances. Ajoute à cela des gens dégoûtants, ignares, un énergique mépris des études, aucun goût pour la science, une prodigieuse jalousie et par dessus tout, le fait que, sans en rien dire, les miens paraissent exiger que je revienne avec une autorité renforcée et armé pour ainsi dire contre l'outrecuidance des ignorantissimes.» (En latin : indoctissimi). (63)

«Mon esprit se portait uniquement vers les lettres dont on n'a que

faire chez vous», écrit-il de loin à son prieur avec l'intention transparente de le blesser. (64)

Son «Eloge de la Folie» avait été très mal reçu par les religieux et on peut les comprendre. Déjà, en 1515, certaines de ses phrases étaient jugées par eux comme scandaleuses, irrespectueuses, malsonnantes, impies et sentant l'hérésie. (65)

«Si le pouvoir absolu leur échoit, écrit Erasme avec une pointe d'angoisse, il arrivera que, dès que les meilleurs auteurs auront été mis au rancart, le monde sera contraint d'accepter comme des oracles, leurs contes à dormir debout». (66)

«Ce sont des hommes à l'esprit tellement épais, que tout ce qui est exact leur paraît corrompu, et qu'au contraire, ils jugent brillant et élégant ce qui a été le plus dégoûtement sali. En outre, ils sont à ce point pervers, que tout en refusant aux érudits le droit de corriger avec le plus grand soin les textes altérés, ils permettent aux premiers charlatans venus d'embrouiller impunément et à leur gré les livres des plus grands auteurs, de les souiller, de les détruire». (67)

«Depuis longtemps ils supportent malaisément que les belles-lettres re fleurissent, que les langues s'épanouissent, que renaissent les vieux auteurs, auparavant rongés par les vers et couverts de poussière, et que le monde soit rappelé à ses sources mêmes. Ils craignent pour leurs bourbiers putrides, ne veulent pas donner l'impression d'ignorer quoi que ce soit et redoutent de perdre une part de leur puissance.» (68)

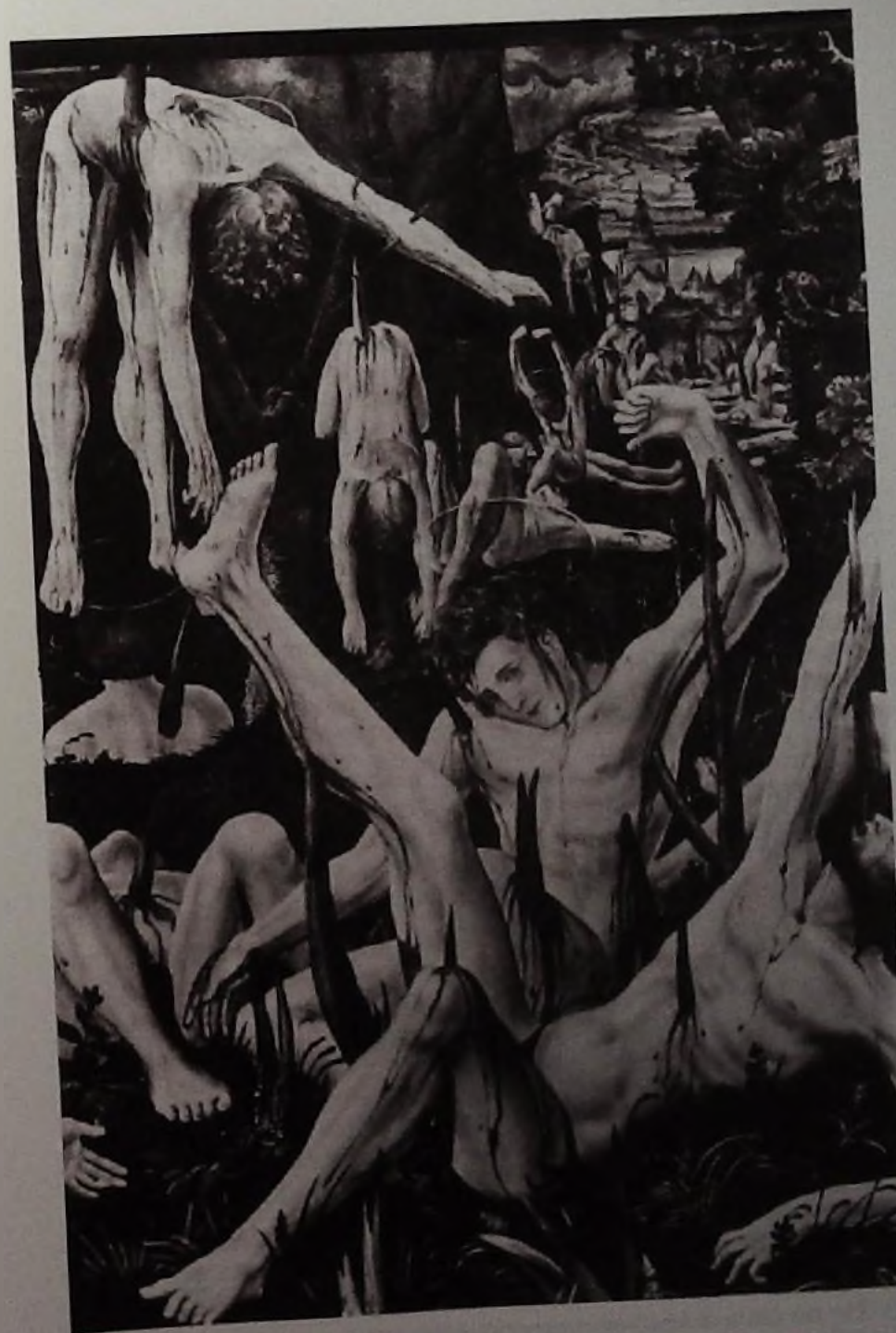
Dans un de ses premiers écrits : Liber antibarbarorum, il disait déjà en substance la même chose, c'est-à-dire leur haine de la littérature humaniste, plus civilisée.

Il est vrai que le Concile de Latran du 19 décembre 1513 recommandait prudemment aux ecclésiastiques de ne pas consacrer plus de cinq années à des études de philosophie ou de poésie.

On était en droit d'approfondir ce genre d'études littéraires à condition d'y adjoindre des études de théologie ou de droit canon. Voilà donc encore une preuve du souci d'être conforme aux préceptes de l'Eglise de Rome que nous fournit Erasme dans son œuvre puisque la comparaison du nombre d'ouvrages littéraires par rapport aux textes à caractère exégétique est nettement en faveur des derniers.

Erasme fut la cible préférée des théologiens de Louvain dès lors qu'il créa une institution originale et unique dans l'Empire : le Collège des Trois Langues, où l'on enseignait le latin, le grec et l'hébreu.

La riposte d'Erasme fut incisive : ils n'étaient qu'une «poignée de stupides Louvanistes, diseurs de billevesées». (69)



«La martyre des Dix Mille» Niklaus Manuel DEUTSCH (1484-1530) (Photo : A. KOUPIRANOFF)

En pleine agitation luthérienne, en 1525, Erasme écrit : « Pendant ce temps-là, des théologiens et des moines dont j'avais excité la haine implacable pour avoir promu les études dans le domaine des belles-lettres, que ce bétail déteste beaucoup plus encore qu'il ne déteste Martin Luther lui-même, se déchaînent contre moi avec tant d'opiniâtreté et de sottise que si je n'avais possédé une âme dure comme le diamant (*animus adamantinus*), les manifestations de leur aversion auraient (70) bien pu me pousser dans le camp de Luther »

Il précise sa pensée à un évêque de Vérone : « il existe depuis longtemps déjà quelques ennemis jurés des bonnes-lettres, surtout parmi la vieille génération des moines et des théologiens qui, à grands renforts de manœuvres incroyables, s'efforcent de lier étroitement les belles-lettres à la cause de Luther et, par la même occasion, de satisfaire leurs inimitiés sous le couvert de la dévotion. » (71)

En somme, cette tempête n'est qu'une facette de l'éternelle querelle qui oppose les Anciens aux Modernes !

Après avoir décrit une oraison funèbre pour consoler un Bénédictin de la mort de son frère, Bénédictin lui aussi et qui fut un savant homme, Erasme conclut en disant que des religieux comme lui sont hélas peu nombreux. « Une douleur immense occupe mon esprit tandis que je songe combien rares sont de tels moines, quelle grande foule il y a partout de ceux qui sont esclaves du ventre et de l'abdomen. » (72)

A vrai dire, Erasme ne comprend pas l'acharnement des moines d'autant plus que ses écrits qui, d'après lui, ne contiennent rien de contraire à la piété, ont été approuvés par Léon X, Adrien VI et Clément VII. Il les blâme de faire plus de cas de la règle de leur ordre (surtout les Franciscains) que de l'Evangile du Christ. Il condamne ceux qui se fient aux rituels humains. (73)

« Les moines recherchent leur intérêt plutôt que celui du Christ, leur but n'étant pas de faire régner le Christ dans le cœur des hommes, mais de préserver leur propre règne, ils placent le meilleur espoir dans les harangues incendiaires dont ils ameulent le peuple et dans la calomnie effrontée où quelques-uns sont passés maîtres. Des théologiens, par haine de Luther, condamnent jusqu'aux paroles inspirées par la piété et nullement inventées par nous mais transmises par les apôtres et par le Christ. » (74)

Il se gausse des moines espagnols « si puissants à force de malhonnêteté qu'ils se font redouter même de l'Empereur, mais, dans le monde savant, ils ne récoltent que rire et hostilité. » (75)

Un de ceux-ci lui avait reproché avec acrimonie de n'accorder de l'intérêt qu'à la théologie germanique, entendez par là : luthérienne, alors que dans son *Enchiridion*, il est question de « *germanam theologiam* »

qui signifie la théologie authentique.

Ainsi donc, « le plus hardi de cette troupe de va-nu-pieds et de porte-cordons » n'avait rien compris. Une fois de plus, Erasme tranche l'incident par un mot incisif : « Ces ventres n'entendent ni grec, ni latin et ils prétendent juger de mes écrits. » (76)

Reconnaissons que voilà une inqualifiable prétention !

D'un bénédictin qui avait attaqué publiquement son *Eloge de la Folie*, Erasme décrète : « Il est moine, il est noir, il n'est rien si ce n'est un ventre. » (77)

« Je reste stupéfait, dit-il, devant des gens qui, alors qu'ils font profession de pureté évangélique, se déchaînent contre la réputation d'un homme d'une façon aussi peu évangélique, bavardant de choses qu'ils ne comprennent pas devant des gens qui ne comprennent pas. » (78)

« Au sujet des frères (en grec dans le texte *Peri ton adelphôn*) (*περι τῶν ἀδελφῶν*)... il y a certaines pestes qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant ; plus on est vainqueur moins on a de chance de quitter cette gale sans en être atteint. »

Les religieux lui reprochent de ne pas faire maigre. Ces pratiques, qui leur donnent la conviction d'être justes, sont, dit Erasme, « des balivernes inventées par des gens de rien » car, « nulle part le Christ ne donne le moindre précepte, pas plus que les Apôtres, sur le choix des mets. » (80)

« N'aurons-nous pas honte désormais de voir des prêtres et même des moines passer leur vie dans le luxe, la fainéantise, les jeux de hasard et autres voluptés abjectes ? » (81)

« Les repas des prêtres et théologiens suintent la beuverie et sombrent dans les farces bouffonnes, ils retentissent de criailleries de gens ivres et regorgent de calomnies virulentes. » (82)

Jacques Attali (83) est le seul historien à avoir dit qu'Erasme avait fait « l'apologie d'une église puritaine et d'une bourgeoisie abstinente ».

Il a raison de penser ainsi, surtout si l'on relit une lettre adressée au pape Léon X, en 1519 (84) : « j'ai fait de grands efforts pour que les hommes, s'écartant des froides arguties dans lesquelles ils dégénéraient, s'enthousiasment pour l'étude d'une théologie à la fois plus pure et plus austère. »

« L'église s'écroule de partout mais il est incontestable qu'il n'y a pas aujourd'hui d'espèces d'hommes plus corrompues que les moines. » (85)

Erasme estime que l'hostilité à l'égard de l'église a été en grande partie provoquée par leur faste, le luxe et la vie de débauche (86), les banquets, « les nuits entières à jouer aux dés » (87)

«La cupidité et la volonté de puissance ne sont pas la moindre parmi les raisons pour lesquelles la religion chrétienne se trouve dans l'impasse actuelle.» (88)

Erasme énumère les reproches que les ecclésiastiques lui font: «On m'assourdit les oreilles de vieux mensonges».

En effet, ils n'en démordent pas, d'après eux, Erasme considère la confession comme arbitraire, il condamne toutes les cérémonies, se moque du culte des saints et des rites ecclésiastiques, rejette les jeûnes des chrétiens, condamne l'abstinence, supprime le célibat des prêtres, réduit à néant les vœux et les règles monastiques, condamne tout ce qui a été institué par les hommes, bref, il a frayé la voie à Luther. (89)

Or, Erasme ne cesse de le proclamer: «ces erreurs qu'ils ressassent si souvent contre moi, on ne les trouve nulle part dans mes écrits».

Cette affirmation érasmiennne est évidemment contestable mais sa pensée est tout de même plus nuancée.

Voici quelques exemples de ses opinions quelque peu différentes de l'orthodoxie catholique.

a) *Le mariage des prêtres.*

C'est un problème qui ne laisse personne indifférent car il semblerait qu'il y eût de plus en plus de prêtres concubinaires et l'on se souvient qu'Erasme a une attitude personnelle très précise à l'égard de l'inconduite des religieux.

En ce qui le concerne, il préfère très nettement le célibat mais il constate que «étant donné la manière dont vivent actuellement (en 1525) les prêtres et les moines, surtout en Allemagne, il convenait de leur concéder le remède du mariage». (90)

Dans son traité relatif à la consommation de viande, il affirme qu'un prêtre qui ne peut absolument pas se passer de femme, plutôt que de mener une vie dissolue ou scandaleuse en pervertissant des vierges innocentes ou des femmes terrifiées par leurs chantages, il vaudrait mieux qu'ils se marient car les trois vœux ecclésiastiques: chasteté, pauvreté et obéissance, sont une trouvaille humaine et nullement divine.

De toute manière, même s'il préfère la continence, il ne voit pour ainsi dire personne qui l'observe. Et il complète sa pensée en disant: «Pourquoi a-t-on besoin d'une si grande masse de prêtres? Je n'ai personnellement engagé aucun au mariage, mais je n'en ai voulu à aucun qui souhaitât se marier». (91)

La contrainte à entrer dans les ordres en traumatisa plus d'un, semble-t-il, et cela explique pourquoi il y eut tant de défections parmi les religieux d'alors pour qui le luthéranisme, entre autres, fut un prétexte à prendre femme.

Mais le verdict érasmien est sans nuance: «ce sont de mauvais moines qui deviennent de pires laïcs».

b) *La confession.*

«Que la confession ait été instituée par le Christ n'est pas très vraisemblable et personne jusqu'ici n'a pu le démontrer. Si quelqu'un venait à le démontrer, je ne lui ménagerais pas mon approbation. En attendant, j'enseigne qu'il faut observer la confession comme si c'était le Christ qui l'avait instituée. Dans mon petit livre «de modo confitendi», je n'engage pas à ne pas se confesser mais à se confesser utilement.

Je ne pouvais pas le faire sans quelques affirmations désagréables. Je ne les impute pas à la confession elle-même, mais aux vices de ceux qui se confessent et de ceux qui entendent leur confession.

Pour beaucoup de moines, ce n'est pas par amour de la piété qu'ils poussent à cette confession, mais parce qu'ils en retirent une riche moisson, régnant sur les demeures des riches dont ils connaissent les secrets, assistant les mourants. Ce sont des rongeurs de testaments.» (92)

c) *Le culte des saints*

Dans son traité «De modo orandi deum», il soutient contre Luther, notons-le, la légitimité de l'invocation aux saints mais c'est uniquement par souci d'allégeance à Rome car s'il a dénoncé très souvent le culte des saints comme une pratique superstitieuse, vieille rémanence du culte païen des idoles, il aime à souligner que «le culte qui plaît aux saints, c'est l'effort qu'on fait pour imiter leur vie» et non le culte des images qui les représentent. (93)

Il y a cependant un meilleur exemple à suivre: «Par dessus tout, il est plus sûr d'imiter le Christ plutôt que des saints». (94)

Il répètera cette affirmation christocentrique des centaines de fois.

d) *Les indulgences.*

Cette récolte d'argent pour reconstruire la Basilique de Saint Pierre à Rome, avait déclenché une vague de protestations véhémentes depuis quelques années dans l'Empire et Luther concrétisa cette colère dans ses fameuses thèses de 1517.

Erasme dit: «puissent-elles enrichir notre piété autant qu'elles remplissent de pièces d'or les coffres de certaines gens». (95)

«Les Dominicains faisaient une réclame scandaleuse pour les indulgences pontificales». (96)

e) *Le Purgatoire*

Il se moque des prônes pleins de descriptions terrifiantes sur la damnation éternelle. «Les moines ont un goût extraordinaire pour le feu du purgatoire qui se révèle particulièrement utile pour leur cuisine.» (97)

f) *L'habit.*

Le port de l'habit était primordial aux yeux des ecclésiastiques et pourtant, dit-il à un frère qui lui reproche de l'avoir quitté: «Ton habit, Augustin ne l'a jamais porté car jamais il ne fut moine, ni ne créa de moines, ni n'enferma des hommes dans des clôtures, comme des bêtes dangereuses» (98)

g) *La consommation de viande*

Erasme met en garde les religieux qui ont la conviction d'être justes en vertu de certaines contraintes alimentaires relatives à la consommation ou non de viande, d'œufs, de poisson ou de légumes ainsi que ceux qui, «en raison de balivernes de ce genre, inventées par des gens de rien, se placent avant tous les autres» (99)

Une fois de plus, Erasme se réfère au livre des livres, le Nouveau Testament, pour affirmer: «Nulle part, le Christ ne donne le moindre précepte, pas plus que les Apôtres sur le choix des mets».

Alors, pourquoi construire tant de règlements, d'interdictions et d'anathèmes autour d'un comportement qui a convenu, dans le passé, à un homme qui y trouva une raison de souffrir?

«Les moines s'agitent au beau milieu d'affaires mondaines exerçant une réelle tyrannie sur les affaires humaines». (100)

Voici, enfin, une opinion, certes dictée par une fervente amitié, mais qui apparaît comme la synthèse la plus serrée des ennuis d'Erasme. C'est Thomas More qui l'exprime en 1532: «ces gens comprennent bien que jamais ils n'attendront au niveau des qualités qui sont le fruit de ta nature et de ton zèle; toutefois, l'orgueil qui les enfile à les faire crever, leur rend insupportable l'idée de rester si inférieurs à toi; alors, bien sûr, ils intriguent entre eux et, chacun selon ses moyens, ils se dépensent pour voir s'ils ne pourront, par de continuelles critiques, arriver à ramener la gloire au niveau de leur obscure insignifiance.» (101)

Erasme s'était plaint cinq ans plus tôt: «Quel sort est le mien! Les plus hauts prélats me révèrent, et la plus abjecte canaille me conspuet et me couvre d'ordures.» (102)

Erasme, depuis toujours, ne cesse de répéter son orthodoxie nuancée, comme par exemple, en 1527: «Je suis tel que je ne souffrirais pas que mes livres contiennent quelque chose qui soit contraire à la piété chrétienne».

distinction permanente entre, d'une part, la religion catholique romaine, telle qu'elle est pratiquée au début du XVI^e siècle et, d'autre part, la piété chrétienne telle qu'il l'entend. Il précise: «Je hais toute impiété et tout ce qui peut briser la concorde du troupeau chrétien». Ou mieux encore: «Je me suis toujours montré un soldat sincère et ferme au service de la loi». (103)

En conclusion de ce chapitre, Erasme se sent bien seul «à lutter contre tant de fourmilères, tant de guêpiers, tant de phalanges de grenouilles, tant de bandes grouillantes de pies, de grillons, tant de nuées d'étourneaux et de choucas, que, même s'ils n'avaient ni aiguillons, ni becs, ni ongles, leur caquetage seul pourrait faire périr un homme même résistant». (104)

Tout ce que je viens de vous dire n'est qu'un mince survol de l'œuvre d'Erasme. Et vous aurez remarqué que le livre le plus moqueur: l'Eloge de la Folie est à peine évoqué ici pour la bonne raison que cet ouvrage est disponible aujourd'hui dans toutes les librairies.

En revanche, je voudrais m'attarder davantage sur une œuvre de sa maturité, hélas moins connue: les Colloques.

Parmi eux, un seul colloque: «Le Soldat et le Chartreux» (105) est tout à l'honneur du moine qui a choisi délibérément cette vie d'étude, de prière, de relative solitude, de chasteté, de continence et de modération, par amour du Christ. Cette existence paraît encore plus angélique quand on la compare à celle du mercenaire, pourri de vices et de maladies contractées dans ses débauches qui en ont fait un vieillard prématuré.

Par contre, on retrouve des phrases sarcastiques et puritaines dans une quinzaine de dialogues, c'est-à-dire un quart de l'œuvre.

LE REPAS RELIGIEUX OU LE PIEUX ENTRETIEN. (106)
CONVIVIVM RELIGIOSUM (1522)

On y apprend que les moines et les prêtres préfèrent séjourner dans les villes les plus peuplées, plutôt que dans des paroisses rurales, uniquement par amour de l'argent.

Le repas abondant et somptueux qui est servi aux convives fait dire à un de ceux-ci: «Je vois un repas d'épicurien, pour ne pas dire de Sybarite», à quoi l'hôte rétorque modestement: «Au contraire, il est à peine digne d'un carme».

A propos d'un dialogue entre Caton et de jeunes païens, dans le livre «Sur la vieillesse», de Cicéron, Erasme dit: «Plût à Dieu que tous les entretiens des moines, principalement avec les religieuses, ressemblassent à cette conversation».

Erasme dit aussi de Cicéron qu'il « vénère cette âme sainte, animée du souffle divin ». C'est dans ce même colloque qu'il prononce cette phrase célèbre : « Sancte Socraté, ora pro nobis ». Dans la foulée, il canonise aussi Virgile et Perse, et plus loin Plutarque.

Il y approuve les sacrements mais n'approuve pas qu'on le fasse par routine plutôt que par conviction. Il constate avec chagrin que les chrétiens ne songent qu'à amasser des richesses, obéissent à la colère, à la débauche, à l'envie, à l'ambition et placent abusivement leur confiance dans les cérémonies qui, en soi, n'apportent pas le salut.

Il dénonce une fois encore les ordres mendiants qui, si on suivait le précepte du Christ qui veut que l'on donne à quiconque, vous réduirait en un mois à la mendicité.

Et pourquoi ont-ils besoin de tant d'argent ? Uniquement pour bâtir des réfectoires dignes de Lucullus pour alimenter leur luxe et leurs débauches.

On y découvre une vision quasi marxiste lorsqu'Erasme affirme : « c'est même un vol que d'accorder à des gens qui en font mauvais usage ce qui est dû aux besoins pressants du prochain ».

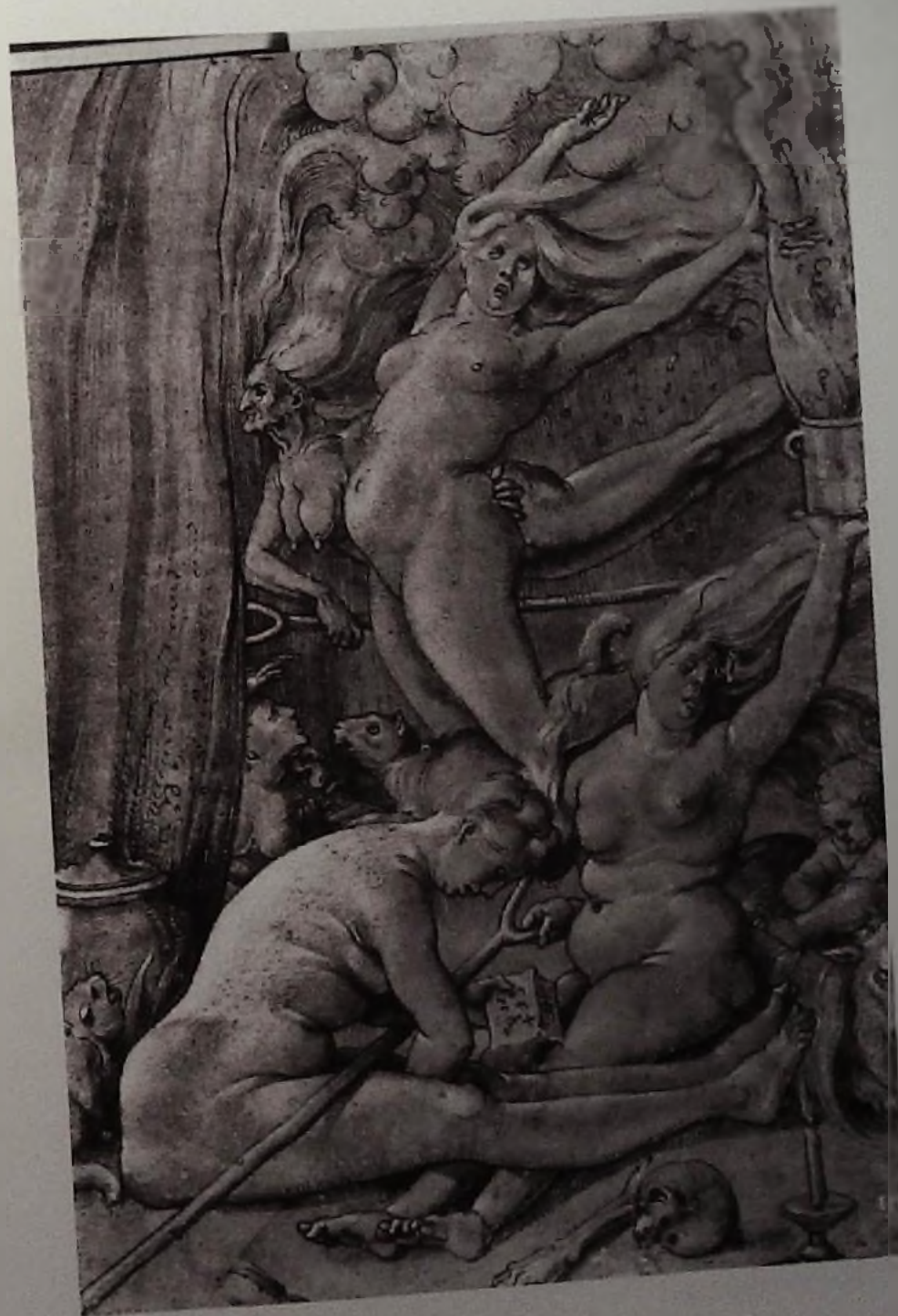
Suit une page admirable de bonté sur l'absurdité de construire des monastères somptueux en marbre blanc comme la Chartreuse de Pavie, ou des tombeaux chargés de pierres précieuses comme celui de Thomas Becket dans la cathédrale de Canterbury, alors que « tant de temples vivants du Christ meurent de faim, tremblent de froid et souffrent toutes les privations du nécessaire. »

Dans ce très long colloque de plus de mille lignes imprimées, il y a neuf personnages laïcs et pieux et pas un seul homme d'église. Cela n'est certes pas dû au hasard dans le chef d'Erasme qui veut au contraire montrer que les laïcs sont plus chrétiens que les moines.

Ce dialogue n'en reste pas moins piquant puisque, plus que dans d'autres, on y parle de théologie, d'exégèse scripturaire, de pratique religieuse, de prière et de foi.

Je vous rappelle une autre de ses descriptions affectueuses d'un de ses plus chers amis, Thomas More : « Il est partisan zélé d'une vraie piété, quoiqu'il soit tout à fait exempt de superstition. Il a ses heures consacrées à Dieu par des prières qui lui viennent non de l'habitude mais du cœur. Avec ses amis, il s'entretient de la vie future, et l'on reconnaît qu'il en parle du fond de l'âme et non sans un suprême espoir ».

Puis vient le cri du cœur qui résume si bien la philosophie d'Erasme : « Et après cela, il y a des gens qui penseront qu'on ne trouve des chrétiens que dans les monastères ! » (107)



« Quatre sorcières » 1514 ; Dessin de Hans BALDUNG GRIEN (Photo A. KOUPIRANOFF)

VIRGO MISOGAMOS ou CONJUGIUM (108) Virgo ΜΙΣΟΓΑΜΟΣ
LA JEUNE FILLE ENNEMIE DU MARIAGE (1522)

Une mignonne jeune fille de 17 ans, bien née, jolie, riche, en bonne santé, veut malgré le désespoir de ses parents, entrer au couvent pour conserver sa virginité.

Un ami, qui lui veut du bien, Eubule, qui est en réalité Erasme, réplique qu'elle préservera celle-ci plus sûrement à la maison «qu'auprès de ces gros moines, toujours gorgés de mangeaille et qui ne sont pas châtés. On les appelle pères et ils font souvent en sorte que ce nom leur appartienne de droit».

Lorsqu'il apprend dans quel couvent elle a choisi de vivre dans l'esclavage, l'interlocuteur s'indigne car il le connaît fort bien.

«Le prieur est depuis longtemps abruti par l'âge, par la boisson, par ses penchants: il n'aime plus que le vin». Ses deux confrères sont totalement stupides, capricieux, méchants et s'ils pourchassent la pucelle avec tant d'insistance, c'est pour mieux boire grâce à la dot dont elle sera pourvue.

Erasme prévient la pauvre que toutes les religieuses n'y sont pas vierges «à moins que, ce que nous avons cru jusque là appartenir en propre à la Vierge-mère, ne s'étende à beaucoup d'autres, en sorte qu'après l'enfantement elles soient réputées vierges».

«Et puis, tout n'est pas virginal parmi ces vierges parce qu'il s'en trouve beaucoup qui imitent les mœurs de Sapho plutôt que son talent.»

La jeune fille ne comprend pas ces propos, Erasme le souligne avec une évidente sympathie pour sa pureté.

«Croyez-vous donc, s'écrie-t-elle, qu'il me soit défendu d'épouser le Christ sans le consentement de mes parents?» Eubule répond qu'elle est déjà unie au Christ par le baptême et nous lui sommes tous unis. «Prend-on deux fois le même époux?»

«D'ailleurs, prenez garde, en croyant épouser le Christ, de ne pas en épouser d'autres».

«Renoncer à des parents dévots pour embrasser le monachisme, c'est-à-dire, car l'expérience ne le prouve que trop, fuir l'honnête pour ce qui ne l'est pas, est-ce, je vous le demande, un acte pieux?»

La jeune fille s'obstine à entrer au couvent, ce qu'Erasme appelle «un guépier».

Fin du colloque.

VIRGO POENITENS (109)
LA FILLE REPENTANTE (1523)

C'est le deuxième volet du diptyque.

Les moines et moniales ont eu raison des parents cependant farouchement opposés au départ de leur fille, en les menaçant d'une mauvaise mort s'ils refusaient sa fiancée au Christ.

L'innocente réalisa donc son merveilleux rêve. On la conduisit, cérémonieusement, les cheveux retombant en tresses, de la maison paternelle au couvent, à travers une foule accourue pour assister au spectacle.

Erasme s'écrie: «Les habiles histrions! Qu'ils savent bien jouer leurs farces devant la crédulité publique.»

Hélas, une fois prise dans le filet, le réveil de la jeune nonne fut horrible.

Dès le sixième jour, elle supplia sa mère de la tirer de là. Celle-ci, la mort dans l'âme, lui prêcha la résignation. Le père, mandé à son tour, tint le même discours pour préserver son honneur qui risquait d'être éclaboussé par ce changement subit de profession.

Elle les menaça de se tuer s'ils la laissaient là. Ebranlés dans leur attitude de refus inspirée par la peur, ils la ramenèrent enfin à la maison.

Elle ne voulut absolument jamais raconter ce qui s'était passé, sa pudeur ne parvenant pas à surmonter son horreur de ces quelques jours.

Coût total de l'opération: plus de 40 écus.

«Quelle bombance!» conclut Eubule, très heureux de cette issue qui allait peut-être lui permettre de déclarer son immense affection à cette pure jeune fille et la demander en mariage.

ADOLESCENTIS ET SCORTI (1101)
LE JEUNE HOMME ET LA FILLE DE JOIE (1523)

Dans ce colloque n'apparaît qu'une courte allusion qui nous révèle, une fois encore, que des moines fréquentent assidûment les prostituées.

PTOCHOPLOUSIOI (111) ΠΤΩΧΟΠΑΟΥΣΙΟΙ
LES MENDIANTS RICHES OU LES FRANCISCAINS (1524)

Erasme se moque ici du clergé rural, grossier et ignorant qui ne prêchait guère, faute de culture ecclésiastique.

Des Franciscains quêtent un gîte. On les chasse de partout car ils

sont dangereux pour les épouses et les filles et parce qu'ils « portent leurs dents partout et qu'ils ne portent d'argent nulle part ».

Ils sont abreuvés d'insultes par l'aubergiste chez qui ils échouent. Celui-ci obtient sans peine qu'ils reconnaissent que parmi les leurs il y a des « loups, des renards et des singes, même des porcs, des chiens, des chevaux, des lions et des basilics », mais ils affirment, pleins d'onction, qu'il y a « aussi des honnêtes gens ».

L'épouse de l'aubergiste tente d'amadouer son irascible mari qui, par ailleurs, est un grand pécheur puisqu'il joue, s'enivre, se querelle souvent et se bat.

Ce faisant, elle calcule qu'en accueillant ces deux bougres, alors que la nuit est proche, qu'il fait glacial dehors et qu'on entend hulluler les loups, ce pourrait être considéré comme une aumône pour le rachat de ses péchés.

L'aubergiste ne cède toutefois que lorsqu'il voit surgir des amples manches monacales des provisions de bouche exquis, des viandes et du vin fin, reçus la veille. Il apprend par la même occasion que le curé du village, fiellé ivrogne lui aussi, leur avait refusé le gîte.

Ce curé n'est « instruit des Saintes Ecritures que par ce qu'il en a entendu sous le sceau de la confession, et il lui est donc défendu d'en faire part aux autres. »

Si cette sorte de roserie est coutumière sous la plume d'Erasme, il n'en reste pas moins que le discours tenu par ces deux franciscains est d'une haute élévation chrétienne mais ils reconnaissent sans trop se faire prier que tous leurs confrères ne sont pas aussi pieux qu'eux.

Et lorsque l'aubergiste, conquis par la qualité de ses hôtes, leur demande enfin comment distinguer les bons Franciscains parmi tant de mauvais, un des deux frères veut bien s'acquitter de cette tâche difficile. Il s'approche du bonhomme et : « Je vais vous le dire en deux mots, mais à l'oreille ».

Et le colloque se termine ainsi.

Vous ne le saurez donc jamais, ô lecteur, et, selon votre température, vous rirez de cette queue de poisson théâtrale encore plus satirique qu'une longue démonstration, ou vous réfléchirez sur l'étendue de la charité érasmiennne dont il lui arrive parfois de ne pas donner une illustration convaincante.

ABBATIS ET ERUDITAE (112)

LE PERE ABBE ET LA FEMME INSTRUITE (1524)

C'est un cocasse colloque anticlérical et proléminin, voire féministe.

Erasme met en scène une jeune femme, riche et belle, mariée et mère de famille, qui puise un plaisir très vil dans la lecture de livres savants et pieux, en grec et en latin, ce qui est de nature à épouvanter l'abbé qui lui rend visite, avec Dieu sait quels projets à peine avouables.

Pour lui, bien au contraire, l'agrément de l'existence réside dans le sommeil, les repas, la liberté de faire ce que l'on veut, l'argent, les honneurs, la chasse, boire, jouer aux dés, la vie de cour, les chevaux, mais aussi, rassurez-vous, de longues prières dites machinalement.

Il refuse la sagesse contenue dans les Ecritures dont il n'a que faire. D'ailleurs, il se vante que dans son couvent où il règne sur 62 moines, il n'y a pas un seul livre à trouver.

Il avoue avoir horreur des femmes savantes et malgré cela, on ne sait jamais, il l'invite à lui rendre visite dans son monastère où : « Nous danserons, nous boirons tout notre saoul, nous chasserons, nous jouerons, nous rirons. »

A quoi la jeune femme, courtoisement scandalisée par un comportement si incompatible avec la sainteté de son état, rétorque, cinglante : « J'ai bien assez de quoi rire en ce moment ! »

EPITHALAMIUM PETRI AEGIDII (113)

EPITHALAME DE PIERRE GILLES (1524)

L'épithalame est un poème écrit à l'occasion du mariage de son excellent ami Pierre Gilles, le secrétaire de la Ville d'Anvers, avec Cornelia Sanders, en 1514.

Ce texte restera dans ses tiroirs pendant dix ans et sera amplifié par les événements plus récents comme, par exemple, la création du Collège des Trois Langues.

Ici, c'est la Faculté de théologie de Louvain qui en prend pour son grade puisqu'elle vit d'un très mauvais œil cette institution nouvelle créée par d'autres qu'elle-même.

En effet, le cortège des Neuf Muses et des Trois Grâces, refuse de passer à l'Académie de Louvain, car : « Que ferions-nous dans un lieu où grognent tant de porcs (les Antonins), où braient tant d'ânes (les Franciscains), où grondent tant de chameaux (les Carmes — carmeli et carmeli), où criaillent tant de geais (les Bénédictins), où jacassaient tant de pies (les Dominicains). »

Je ne résiste pas au plaisir de vous le dire dans la langue d'Erasme :
«Quis nunc illic nobis locus, ubi tot porci obgrunniunt, obrudunt asini,
obblactiunt cameli, obstrepunt graculi, obgarriunt picae?» (A I p 413 l.53)

EXORCISMUS SIVE SPECTRUM (114) L'EXORCISME OU LE SPECTRE (1524)

Erasme raconte ici un tour joué par un paroissien à son curé d'une
crédulité bien répandue alors parmi les âmes simples.

C'est une histoire rocambolesque d'une moquerie ahurissante, dont
l'inventeur et l'acteur furent un seul et même homme, mais quel homme :
Thomas More.

Déguisé en diable, le facétieux anglais pousse des cris lamentables
à la tombée de la nuit dans un maquis de broussailles, après avoir sup-
plé le curé d'exorciser une pauvre âme en perdition.

Mort de peur mais courageux, le curé trace sur le sol un cercle dans
lequel il s'installe, accompagné d'un confrère, avec de l'eau bénite à por-
tée de la main, des reliques dont l'une contient un os de la bienheureuse
Werentrid, ainsi que tous les crucifix disponibles dans le village.

Le diable lui crie au nez, pour rire, car il ignorait tout de la vie privée
du brave curé, que son âme lui appartenait puisqu'il avait commerce
avec une femme. Aussitôt le curé, l'œil halluciné, se confessa à son acolyte
qui lui infligea, comme pénitence, de réciter trois fois l'oraison domini-
cale. Erasme en conclut que le curé «avait eu affaire trois fois dans la
même nuit».

Anselme-Erasme conclut bonnement : «Homines sunt, et lapsus erat
humanus» : ce sont des hommes et l'erreur est humaine, qui est une
variante du fameux «errare humanum est» (ligne 176 A-I 3 p. 422).

La mystification de ce curé superstitieux continue de diverses maniè-
res, assurément très drôles pour les spectateurs de cette farce grandiose.

Tous ces prodiges le hissent au niveau de l'héroïsme car il tombe
dans chaque piège avec une égale énergie. Mais les compères finissent
par s'inquiéter de la folie du prêtre qui dépérit au point de ressembler
de plus en plus à un spectre. Ils décident donc de finir la pièce en écri-
vant une lettre signée par un ange pour lui annoncer que Dieu a tenu
compte de ses pieuses intentions et que le spectre était délivré de ses
souffrances.

La lettre, datée du ciel évidemment, lui apprend qu'une place lui
est déjà réservée à côté de saint Augustin, qui est tout près du chœur
des Apôtres, le cachet de l'ange au bas de la missive faisant foi.



Erasme au centre d'un portique 1535 Gravure sur bois de Hans LUZELBURGER d'après
Hans HOLBEIN.
(Photo. A. KOUPIANOFF)

Le curé la trouva sur l'autel et dès lors il la montra à tous comme une chose sacrée

Erasme tire la moralité de cette histoire un peu loufoque certes mais qui restitue l'état de déviance superstitieuse de la pratique religieuse de cette époque, due à l'ignorance des textes scripturaires.

Il fait dire à un de ses personnages : «Auparavant, je n'attachais pas grande importance à ce que dit le public au sujet des revenants mais, désormais, j'en ferai encore moins de cas, car j'imagine que des gens crédules comme ce curé ont donné pour vrais bien des bruits qui reposaient sur des lettres forgées avec le même artifice.»

Vous aurez aussi compris que le moraliste Erasme enseigne implicitement qu'il ne faut pas croire aux revenants!

ICHTHUOPHAGIA (ΙΧΘΥΟΦΑΓΙΑ) (115) ICHTHYOPHAGIE (1526)

Ce colloque est célèbre aussi pour sa drôlerie et ses prises de position audacieuses au sujet des vertus de la consommation de viande et de poisson.

L'artillerie anticléricale entre en action dès le début. «Parmi les docteurs, j'en trouve quelques-uns beaucoup plus ignorants et plus fous que ceux qui sont complètement illettrés.»

D'un moine, il dit qu'il «radote de bonne foi avant l'âge», ce qui signifie qu'il est gâteux et est digne de prêcher devant de vieilles folles. C'est un sophiste bavard qui ne paie pas ses factures, etc.

Le ton s'élève quand il dit à propos de Luther : «De même qu'il conviendrait peut-être de n'astreindre le peuple chrétien qu'à un petit nombre de constitutions, attendu que quelques-unes sont pour la piété d'une utilité médiocre, pour ne pas dire nuisible, il ne faut pas non plus être du parti de ceux qui rejettent absolument toutes les constitutions humaines.»

Mais n'oublions pas qu'Erasme est un conteur-né et il se complaît, comme tout le monde, à raconter des histoires de nonnettes. Il ne résiste pas au plaisir d'avoir les rieurs de son côté en répétant cette grosse farce d'une religieuse qui, s'étant trouvée enceinte des œuvres d'un jeune homme qui l'avait rejointe dans sa cellule, est traduite devant un tribunal ecclésiastique.

Pour sa défense, elle argua du fait que le garçon était plus costaud qu'elle et qu'elle fut donc contrainte à l'acte de chair par la force.

A la question : «Mais, au moins avez-vous crié?» elle répondit : «Je l'aurais fait si au dortoir il n'était pas défendu de rompre le silence.»

Vous aurez tous reconnu un conte de François Rabelais intitulé «la nonne surprise et le devoir de silence», qu'il a peut-être lu dans Erasme à moins que ce ne fût dans le répertoire traditionnel des histoires populaires.

Dans la foulée, il évoque ce prieur quinquagénaire qui tenait beaucoup à passer pour savant mais qui, en fait, était un ivrogne qui fréquentait les bains publics «tous les douze jours pour aller se purger les reins».

A ce rythme effréné de fornication : trois fois par mois, il était inévitable, comme nous en avertit le vertueux Erasme, que ce malheureux mourût de la tuberculose.

FUNUS (116) L'ENTERREMENT (1526)

Encore un texte mordant et allégrement cinglant à l'égard des ordres mendiants.

Le mourant de la pièce, malgré sa confession au gardien des Cordeliers, se voit assiégé par ce qu'Erasme appelle : «...des vautours autour d'un seul cadavre».

Le curé, à cause de la confession au Franciscain, refuse d'accorder les sacrements de l'extrême onction, l'eucharistie et la sépulture, sauf à tout recommencer.

Le Dominicain se fâche et insulte le curé : «tu sais à peine lire l'Evangile... va-t'en voir plutôt chez toi ce que font ta concubine et tes bâtards».

Le curé, furieux, leur reproche hargneusement la décadence de la vie monastique depuis le temps des fondateurs d'ordre comme Augustin, Dominique et François. «Ce que vous faites dans vos repaires et la façon dont vous en usez avec les religieuses sont connus de tout le public», leur hurle-t-il au nez.

Bref, comme aime à dire l'amateur de jeux de mots qu'est Erasme, «il traita ces révérends pères sans la moindre révérence». (illos reverendos minime reverenter tractavit) — (Opera omnia I-3 p. 541 l. 127)

Le curé parti, la querelle reprit de plus belle entre les moines présents. Les Croisiers furent éliminés à grands cris par une coalition serrée entre Franciscains, Dominicains, Augustins et Carmes, qui, ensuite, se disputèrent entre eux.

La paix revint lorsque le moribond leur distribua d'égales sommes

d'argent et des provisions de bouche.

Le drame s'amplifie à nouveau quand on s'aperçoit que par la terreur de l'enfer que lui enseignent les rusés moines, le patrimoine entier de la femme et des quatre enfants est littéralement volé par les ordres religieux en les recrutant de force dans leur communauté et en les dépouillant de leurs biens.

La description des funérailles, du cortège, des pleureurs, des processions de moines et de religieuses, des messes chantées, des messes et psautiers à dire plus tard, atteint le sommet lorsque, à prix d'or, on étendit le mourant sur une robe de franciscain, aspergée d'eau bénite, car, de cette façon, «le démon n'a aucun droit sur ceux qui meurent ainsi».

Une fois de plus, Erasme relativise ses dénonciations puisqu'il précise aussitôt: «Il existe parmi eux des hommes sensés et vraiment pieux qui se sont souvent plaint à moi de ce que, par la superstition et la perversité d'un petit nombre, l'ordre entier encourait la haine des gens de bien.»

CARON (1529) (117)

Dans ce colloque féroce, Erasme fait dire à Caron, le nocher des enfers, qui transporte les ombres des morts et qui doit s'acheter un nouveau bateau à trois rangs de rameurs pour faire face au tragique arrivage de milliers de morts des champs de bataille de François Ier, Charles Quint et Henry VIII, que les meilleurs pourvoyeurs sont les religieux qui conseillent les souverains. «Ces animaux couverts de manteaux noirs ou blancs, de robes grises et dont le plumage est varié, sont toujours fourrés à la cour des princes. Ils leur inculquent l'amour de la guerre et y poussent les grands et le peuple. Dans leurs discours évangéliques, ils croient que la guerre est juste, sainte et pieuse, et pour te prouver combien l'esprit de l'homme est belliqueux, dit Alastor, le secrétaire des Furies. à Caron, ils croient la même chose aux deux partis. Aux Français, ils prêchent que Dieu combat pour la France et que quand on a Dieu pour défenseur, on ne saura être vaincu. Aux Anglais et aux Espagnols, ils disent que ce n'est point l'Empereur qui fait la guerre mais Dieu; qu'ils n'ont qu'à se montrer braves: que la victoire est certaine; que si l'un d'eux vient à succomber, il ne mourra pas, mais s'envolera tout droit au ciel, armé comme il l'était. Que ne peut le masque de la religion! s'écrie Erasme en nous donnant une fois encore un mot-clé. Et pendant ce temps-là, ces religieux mangent des perdrix, des chapons et des faisans».

A vrai dire, Caron ne comprend pas très bien leurs motifs. «Quels profits en tirent-ils», s'enquiert-il.

Alastor explique: «c'est qu'ils gagnent plus avec les morts qu'avec

les vivants. Il y a les testaments, les repas funèbres, les bulles et une foule d'autres gains qui ne sont pas à dédaigner...»

«Et puis la guerre élève à l'épiscopat beaucoup de gens qui, en temps de paix, ne valent pas le quart d'une obole».

CYCLOPS SIVE EVANGELIOPHORUS (118) LE CYCLOPE, PORTEUR D'EVANGILE (1529)

Un soldat, mercenaire sans doute, chargé de crimes, porte sur lui un exemplaire des Evangiles pour se protéger des blessures dans les combats.

Il dit: «Ne considérez-vous pas comme une chose sainte de porter l'Evangile?» A quoi Cannius-Erasme répond: «Non, à moins de tenir les ânes pour des modèles de sainteté puisqu'un âne, bien bâti, peut porter 3.000 exemplaires de ce livre».

Plus loin, revient la même question: «N'est-ce pas une acte de piété de porter avec soi le livre de l'Evangile? A quoi Erasme répond: «Oui, si l'hypocrisie ne s'en mêle pas et si l'on agit franchement».

Le soldat: «laissons l'hypocrisie aux moines».

Erasme enseigne que pour porter véritablement le livre de l'Evangile, il faut l'avoir dans les mains certes, mais aussi dans la bouche et dans le cœur.

Erasme précise enfin que prier longtemps et avec affectation est le fait d'un pharisien et qu'il vaut mieux prier avec le cœur.

Et pour conserver la connotation zoologique de tout à l'heure, Erasme, visant les moines, mord une fois encore: «On voit beaucoup de gens plus féroces que les lions, plus rapaces que les loups, plus lascifs que les moineaux, plus hargneux que les chiens, plus dangereux que les vipères.»

Mais la comédie reprend ses droits quand le soudard raconte que, ayant entendu un franciscain déblatérer contre la traduction du Nouveau Testament d'Erasme, il le rossa avec vigueur. «N'est-ce pas là soutenir l'Evangile? Ensuite, je lui ai donné l'absolution en lui assénant sur la tête trois coups de ce même livre et je lui ai fait trois bosses au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit», à quoi Erasme réplique: «Voilà qui est tout à fait évangélique car c'est défendre l'Evangile par l'Evangile».

Enfin, nous apprenons que le craintif soldat a entendu dire que la fin du monde approche. En voici la preuve évidente: «Parce que les hommes font aujourd'hui ce qu'ils faisaient la veille du déluge: ils mangent, boivent, font bonne chère, se marient, ont des maîtresses, achètent, vendent, prêtent, empruntent à usure, bâtissent. Les rois font la guerre, les

prêtres s'appliquent à augmenter leurs revenus, les théologiens inventent des syllogismes, les moines courent le monde, le peuple se soulève et Erasme écrit des Colloques...

Ceci est assurément la fin de tout ! Tout Erasme est à la fois dans cet humour cocasse et dans ces renversements de rôles où, soudain, le personnage dont il se moque devient le chantre de sa propre philosophie. On ne sait pas trop si c'est intentionnel ou si c'est tout simplement dû à la distraction d'un écrivain qui écrit trop vite et qui ne se donne pas la peine de se relire.

HIPPEUS ANIPPOS (IPPEYZ ANITTOΣ SIVE EMENDITA NOBILITAS (119)

LE CHEVALIER SANS CHEVAL OU LA FAUSSE NOBLESSE (1529)

Ce colloque ne contient qu'un petit coup de patte : « les prêtres sont des gens qui ont beaucoup d'argent et qui sont fort mal vus aujourd'hui », parmi quelques ruades plus sérieuses contre la noblesse acquise par l'argent.

CONCIO SIVE MERDARDUS (120) LE SERMON OU MERDARD (1531)

Dans le titre déjà, nous sommes confrontés avec un jeu de mot un peu lourd mais tout à fait dans la tradition de l'époque. Ceci nous administre la preuve qu'Erasme pouvait lui-aussi, quand il le voulait, être vulgaire.

Sa victime, en effet, s'appelait Medardus de Kirchen, frère mineur, prédicateur de la cour de Ferdinand d'Autriche. Il s'était permis, au cours d'un sermon à la cathédrale d'Augsbourg, devant la Cour qui en fut scandalisée, de nommer entre autres, notre humaniste : « Her Asinus » : c'est-à-dire : monsieur l'Âne. Il le traita aussi de diable, ce qui était plus dramatique.

Le pauvre ne perdit rien pour attendre car Erasme ne lésina pas sur les moyens. « Avec quel plaisir j'aurais fermé avec des excréments la bouche impure de ce bavard, dit-il. » « Il sortait de la basse-cour des Franciscains et ressemblait à un vautour. Il avait une haute stature, des joues rubicondes, un ventre proéminent, des flancs de gladiateur. On aurait dit un athlète, et, autant que je puis le deviner, il avait bu en dînant plus d'un setier de vin ». Je vous signale que cela représente environ 200 litres...

En réalité, Erasme ecume de rage car de nombreux savants s'y trouvaient ainsi que les invités royaux et princiers de toute l'Allemagne, de

l'Italie, des Espagnes et de l'Angleterre, venus assister à la fameuse Diète d'Augsbourg. Il y allait non seulement de sa dignité, de sa réputation et même de sa vie.

C'est probablement la qualité exceptionnelle de cette noble assemblée qui intimida l'orateur qui, pour se donner du cœur au ventre, fit trop de libations et perdit quelque peu le contrôle de sa langue, ce qui fit dire à Erasme, élégamment, pour rester fidèle au titre de son colloque, qu'il « a évacué son pus merdeux ». (... Merdardus suas merdosas purulentias effuderit ». (I-3 p. 655 l. 86)

Cet ecclésiastique, à vrai dire, profère des accusations qui, en d'autres circonstances que celle que nous venons de vivre ici, c'est-à-dire en pleine crise luthérienne, auraient paru seulement grotesques mais, en 1531, le bûcher pouvait n'être pas loin.

Pouvait-on concevoir que tant de remous puissent avoir été déclenchés pour des querelles de mots ?

Ce sont des erreurs grossières de traduction du latin en allemand qui sont à l'origine de certaines de ces âneries.

Erasme rédige une longue défense lexicologique et une comparaison savante des spécificités du grec et celles du latin afin de se concilier la faveur des théologiens lettrés, avec force citations bibliques et littéraires, d'une érudition éblouissante, qui contrastent avec les invectives scatologiques du début.

D'où vient cette « sottise incarnée » s'interroge Erasme. Il a, bien sûr, une réponse. « Je vais vous le dire en ce qui concerne les Merdards. Ils ne se sont point appliqués à l'étude dès l'enfance ; ils n'ont pas les moyens de se procurer des maîtres ni des livres, et si, par hasard, il leur survient quelque argent, ils aiment mieux le dépenser pour leur ventre.

Ils s'imaginent que leur habit sacro-saint suffit abondamment pour donner une haute opinion de leur piété et de leur savoir. Enfin, ils se font un point de religion de ne pas même savoir le latin, à l'exemple de leur saint François. »

Erasme précise que ce fondateur d'ordre ne voulut pas accéder à la prêtrise par humilité, de même que Benoît et Dominique, mais qu'aujourd'hui leurs descendants ne craignent point de porter le chapeau de cardinal et de briguer la tiare pontificale.

Après cette longue démonstration philologique, Erasme reprend le ton de la polémique. En effet, ce « charlatan » vociféra des mensonges inqualifiables en lui attribuant la responsabilité des troubles, le déchirement de l'Eglise, la suppression des dîmes, l'autorité bafouée du pape, la guerre des paysans et d'autres.

Malgré des protestations et des sifflements venus de l'assemblée,

le prédicateur s'entête et continue de plus belle.

«Il fallait jeter ce brailard à bas de la chaire de vérité avec des œufs pourris ou des gravats» décrète Erasme.

Hélas, tout le monde tremble devant les puissants Franciscains, dont la mendicité même les rend redoutables car «ils n'ont rien à perdre et ont de quoi nuire». Il les compare à un nid de guêpes et de frelons.

Même Alexandre VI, qui n'était ni un sot ni un ignorant, répétait souvent, dit-on, qu'il aimerait mieux déplaire à plusieurs grands monarques qu'au dernier moinillon de l'ordre des mendiants.

Nous savons que Ferdinand d'Autriche et sa sœur Marie de Hongrie, «la gloire des femmes de son siècle», réprimandèrent l'orateur intempestif qui s'en moqua éperdument étant assuré d'être reçu en triomphe par son ordre. Et Erasme de conclure, pas très chrétiennement il est vrai, mais comment résister à la volupté de faire un bon mot: «Ce Merdard-là mériterait bien mieux d'avoir la corde au cou plutôt qu'à la ceinture».

A propos de calembours allemands sur son nom, outre le «Er Asinus» du début, il y eut «Erras mus»: «tu le trompes, rat», ou «Erd-muss»: «rat de terre» (VIII-239), ou encore «Erras me», du verbe «errare»: errer ou «Aras me», du verbe «arrare»: labourer (IX-321).

EXSEQUIAE SERAPHICAE (121) LES OBSEQUES SERAPHIQUES (1531)

La victime de cette satire fut un terrible ennemi d'Erasme: Alberto Pio, prince de Carpi, qui le desservit rageusement auprès de Clément VII et de François Ier.

C'est lui, notamment, qui, sentant sa fin proche, prit l'habit de saint François et voulut être enterré comme un religieux à part entière, dans l'église des Cordeliers de Paris où il s'était réfugié.

Clément Marot, qui fut aussi accusé d'hérésie, dit de lui, avec le même esprit de dérision qu'Erasme:

«Témoin le comte de Carpi

Qui se fit moine après sa mort.»

ce qui fut presque vrai puisqu'il mourut trois jours après son ordination.

La description des pompes funèbres est moquée par Erasme avec une rare audace car, ne l'oublions pas, ce colloque date de 1531.

En effet, un des protagonistes demande à l'autre, qui raconte dans les moindres détails le cortège funèbre, s'il n'a vu rire personne à ce spectacle. L'autre répond: «Si fait, mais je pense que ce sont des hérétiques dont le monde aujourd'hui est rempli».

Remarquons qu'Erasme prend ici des risques calculés puisqu'il dit que, en l'occurrence, la moquerie désigne un hérétique alors que, une ligne plus loin, il avoue à son tour «A vous parler franchement, mon cher, pour moi, je n'aurais pu m'empêcher de rire si j'avais assisté à ce spectacle».

Mais ne vous laissez pas aller à la trop rapide conclusion qu'Erasme avoue être un hérétique.

Il est bien trop habile pour cela. En réalité, il voulait dire par là qu'il aurait ri parce que le mort était revêtu de l'habit de François d'Assise que, par ailleurs, il révérait en tant que saint homme. Il dit: «Je ne fais aucun cas de l'habit, mais j'apprendrais de vous avec plaisir en quoi un habit peut être utile à un mort».

Ce sont des extravagances païennes, à ses yeux.

L'autre lui révèle que le bienheureux François eut avec le Christ une conversation en tête à tête et qu'il apprit que l'ordre séraphique pourrait plus tard divulguer certains secrets «à de riches veuves et à d'autres personnes pieuses et choisies»; que toute personne voulant du bien à l'ordre et qui rend des services à la confrérie serait délivrée des flammes du purgatoire; que l'ordre des déchaussés et des cordeliers ne s'éteindrait point jusqu'au jour du Jugement dernier.

Erasme s'écrie: «O clémence du Seigneur! Sans cela, d'en était fait de l'Eglise de Dieu!»

Et plus loin: «Que dirons-nous de tant de monastères, de conventuels qui possèdent des fonds, qui boivent, qui jouent aux jeux de hasard, qui se livrent à la débauche et qui entretiennent publiquement chez eux des concubines, pour n'en pas dire plus?»

Mais la plus étonnante révélation faite par Jésus à saint François, serait que les ennemis des Franciscains vivraient la moitié de leur temps de vie et périraient d'une mort affreuse.

Erasme évoque par la même occasion un conflit qui opposa les Franciscains aux Dominicains qui prétendaient que les stigmates de François étaient une supercherie et que les vrais stigmates appartenaient seuls à Catherine de Sienne. Ils ourdirent un véritable complot contre un de leurs adversaires qui se termina par un assassinat. Ce scandale conduisit les quatre Dominicains au bûcher.

Le Christ leur offrit d'autres privilèges encore: l'impunité totale à tout qui offre le gîte, la table et de l'argent aux Franciscains «quelle que fût l'impiété de leur vie».

Enfin, la miséricorde plénière est offerte à tout mort revêtu de l'habit qui mourrait le jour anniversaire de François. S'il décédait malheureuse-

ment un autre jour, il irait seulement au Purgatoire mais jamais en enfer. Quant aux moines eux-mêmes, ils ne vont jamais au Purgatoire.

Erasme constate que voilà «un moyen simple et facile à l'aide duquel on peut, sans fatigue, sans gêne, sans pénitence, éviter la mort éternelle, après avoir passé agréablement toute sa vie dans les plaisirs.»

Les Franciscains ne touchaient jamais de l'argent à mains nues, ce qui fait dire à Erasme : «Je lis que l'on condamne l'amour des richesses ; je ne lis nulle part que l'on condamne l'argent».

Plus loin : «Je suis convaincu qu'il y a peu de femmes stériles dans les maisons qu'ils fréquentent».

Et, en conclusion, le personnage, qui exprime du coup beaucoup de respect à l'égard de l'ordre, dit : «Je vivrai donc désormais agréablement, sans me tourmenter de la crainte de l'enfer, des ennuis de la confession, ni des rigueurs de la pénitence.»

CONCLUSION

En conclusion, et à l'issue de cette longue recherche, Erasme me donne de plus en plus le sentiment que son anticléricalisme fut la réaction d'un amoureux trahi.

L'Eglise que le Christ proposa aux hommes, pour le salut desquels il accepta la mort ignominieuse de la croix, lui sembla parfaite en soi puisqu'elle enseigne l'amour.

Or, ceux qui représentaient cette église, au lieu de l'illustrer par leur piété et par leurs vertus, se comportaient d'une manière d'autant plus odieuse qu'ils se servaient du sacrifice du Christ pour asseoir leur pouvoir temporel.

Ce sacrilège permanent le révolta pendant toute sa vie et comment dire mieux que Léon Halkin (122) : «Chez Erasme, le prédicateur n'est jamais loin de l'imprécatrice et la ferveur répond à la fureur.»

Cette fureur qu'il éprouva à l'égard des moines et des prêtres exprime sa déception amère d'avoir dû faire un dramatique constat de ce qu'ils avaient fait de l'héritage spirituel transmis par le Fondateur.

D'année en année, de livre en livre, le christianisme d'Erasme devint de plus en plus exigeant.

Il était convaincu qu'un jour on comprendrait sa véritable ambition qui ne fut pas de réformer une institution mais de ramener la foi dans le Rédempteur.

Il ne supporta surtout pas que les responsables de la désaffection des chrétiens fussent précisément ceux qui devaient défendre l'Eglise, et moins encore l'idée que le Christ fût mort pour rien.

NOTES

- (1) Paris 1909.
 (2) Bossuet — *Histoire des variations 1688* — Préface XXIX.
 (3) Idem.
 (4) In « Aphorismes et réflexions » 1924.
 (5) L. IV-18.
 (6) Volcan II — *Compte de 1962*.
 (7) J'aime bien cette formule qui, une fois n'est pas coutume, met d'accord les athées, les agnostiques, les théistes et les déistes.
 (8) Augustin Renaudet — *Études érasmiennes (1521-1529)* Paris-Droz 1939.
 (9) Brigitte Monzat — « Epistola à Lucien », une impression clandestine à Paris au temps du Concile de Sens-Tours.
 (10) *Idem* 139-1304.
 (11) Jacques Chomarat — « Pourquoi Erasme s'est-il marié ? » Actes du Colloque de Tours — 1986 — Droz Genève 1989.
 (12) L. 447, II-395. Voir aussi L. 286, I-537.
 (13) L. 447, II-411.
 (14) L'âge qui convient le mieux varie selon l'humilité d'Erasme : ce serait tardif, 28 ans (L. 447, II-395) (L. 1704, VI-404) (L. 1805, VII-32) ; plutôt 40 ans (L. 852, III-404).
 (15) L. 517, II-558.
 (16) L. 518, II-563.
 (17) L. 1436, V-640.
 (18) L. 1128, IV-683.
 (19) L. 1324, V-180.
 (20) L. 1580, VI-71.
 (21) L. 2423, IX-295.
 (22) L. 2485, IX-356.
 (23) L. 1814, VII-60.
 (24) L. 1529, VI-102.
 (25) L. 1664, VI-317.
 (26) L. 1614, VI-216.
 (27) L. 1837a, VII-650.
 (28) L. 778, III-240.
 (29) L. 1061, IV-181.
 (30) L. 1061, IV-185.
 (31) L. 1268, V-47.
 (32) L. 1406, V-467.
 (33) L. 1579, VI-106.
 (34) L. 1837, VII-110.
 (35) L. 2188, VIII-238.
 (36) L. 2936, X-514.
 (37) L. 1805, VII-23.
 (38) L. 1858, VII-174.
 (39) L. 2051, VII-597.
 (40) L. 2018, VII-510.
 (41) L. 1814, VII-67.
 (42) L. 1822, VII-89.
 (43) L. 1353, V-330.
 (44) L. 1677, VI-344.
 (45) L. 1333, V-207.
 (46) L. 31, I-101.
 (47) L. 65, I-166.
 (48) L. 143, I-132.
 (49) L. 164, I-349 et L. 1333, V-206.
 (50) L. 893, III-461.
 (51) L. 858, III-406, 970, I-1814, 1333, V-208 et 1718, V-427.
 (52) L. 916, III-508, 1805, VII-32, 1814, VII-64 et 2037, VI-548.
 (53) L. 948, III-582 et 1885, III-631.
 (54) L. 1934, VII-386 et 2037, VII-552.
 (55) L. 970, III-614.
 (56) L. 694, III-140 et 1661, VI-312.
 (57) L. 1805, VII-31.
 (58) L. 1881, VI-248.
 (59) L. 1709, VI-308.
 (60) L. 1943, VI-381.
 (61) L. 1987, VII-415.

- (62) L. 1211, IV-591.
 (63) L. 158, 343.
 (64) L. 296, I-537.
 (65) L. 327, II-130.
 (66) L. 337, II-137.
 (67) L. 396, II-311.
 (68) L. 1033, V-117.
 (69) L. 1342, V-277.
 (70) L. 1576, VI-97.
 (71) L. 1716, VI-419.
 (72) L. 2523, IX-444.
 (73) L. 1886, VII-446.
 (74) L. 2026, VI-531.
 (75) L. 1985, VII-445.
 (76) L. 1985, VII-446.
 (77) L. 641, III-71.
 (78) L. 660, III-96.
 (79) L. 242, III-193.
 (80) L. 858, III-403.
 (81) L. 956, III-577.
 (82) L. 966, III-604.
 (83) Jacques Azu — « 1492 » Paris Fayard 1991.
 (84) L. 1007, IV-62.
 (85) L. 2315, VIII-556.
 (86) L. 2329, VIII-576.
 (87) L. 2445, IX-241.
 (88) L. 2846, X-358.
 (89) L. 2892, X-442.
 (90) L. 1820, VI-227.
 (91) L. 1459, V-608.
 (92) L. 2037, VII-547 et *Extremologies*.
 (93) L. 2037, VII-548.
 (94) L. 2037, VII-555.
 (95) L. 916, II-509.
 (96) L. 818, VII-205 et 2191, VIII-290.
 (97) L. 2041, VII-561.
 (98) L. 889, III-469.
 (99) L. 858, III-403.
 (100) L. 858, III-406.
 (101) L. 2659, X-50.
 (102) L. 1804, VII-21.
 (103) L. 1902, VII-285.
 (104) L. 2892, X-442.
 (105) ASD 13, « Milla et Carusian », p. 314.
 (106) ASD 13, « Cornutum rigidum », p. 231-266.
 (107) L. 889, IV-27.
 (108) ASD 13, « Virgo Meopame », p. 269.
 (109) ASD 13, « Virgo poëritens », p. 288.
 (110) ASD 13, « Adolescentia et Sconi », p. 339.
 (111) ASD 13, « Ploëpousier Franciscan », p. 369.
 (112) ASD 13, « Abbatia et Erudita », p. 403.
 (113) ASD 13, « Epichalem um Petri Aegidii », p. 411.
 (114) ASD 13, « Erasmus sive speculum », p. 417.
 (115) ASD 13, « chihuphage », p. 485.
 (116) ASD 13, « Fucus », p. 537.
 (117) ASD 13, « Chiron », p. 575.
 (118) ASD 13, « Cyclops sive Evangelaghorus », p. 603.
 (119) ASD 13, « Ippus anipous sive emendat », p. 812.
 (120) ASD 13, « Conid sive Mercurius », p. 853.
 (121) ASD 13, « Enesquei straphica », p. 886.
 (122) Léon Halton — « Un pamphlet républicain du XVI^e siècle » Actes du Colloque « Erasme » de Tours en 1986 — Droz Genève 1990, p. 122.

A propos de la «Manière de se confesser».

Pour mieux comprendre la méthode «érasmiennne», faite de prudence et d'audace, je vous propose de lire, entre autres, un texte qui n'a jamais été traduit en langue moderne.

Monsieur Alain Van Dievoet, pour me faire plaisir, a traduit ce texte habile en français.

On y suit aisément le cheminement de la pensée érasmiennne. Son sens de la démonstration fait merveille puisque chaque manière de dire peut être contrebalancée par une autre qui peut lui être opposée.

En réalité, cette dialectique laisse une liberté totale au lecteur. Celui-ci accepte le raisonnement d'Erasme et y souscrit en tout ou en partie, ou, au contraire, le récuse ou n'en accepte que quelques arguments. Erasme aura eu le mérite de tout dire, de tout analyser, de tout examiner avec le souci évident de chercher la vérité après avoir remis en question les affirmations les plus sûres.

Ce n'est certes pas pour le plaisir de la controverse mais seulement pour que ses lecteurs renoncent à la trop facile tendance humaine à condamner ceux qui ne pensent pas comme il convient.

J.-P. VdB

L'ouvrage consulté est «EXOMOLOGESIS, SIVE MODUS CONFITENDI»
imprimé à Lyon, chez Sébastien GRYPHE en 1528
Bibliothèque du Musée Erasme ES99

Exomologèse

ou manière de se confesser, par Désiré ERASME
de Rotterdam

Traduit du latin par Alain VAN DIEVOET

ERASME DE ROTTERDAM au R.P. François MOLINIUS,
évêque de Condom

Mon très distingué prélat, en apportant ta lettre toute remplie d'une rare franchise et d'une particulière bienveillance à notre égard, notre cher HILAIRE apporta avec lui vraiment beaucoup de joie. Aussi bien, comme tu me fais l'honneur de nous faire savoir quelles sont chez toi tes propres activités, il m'a semblé à mon tour devoir veiller à ce que tu n'ignore pas quelles étaient ici les nôtres, lorsque ma réponse aura été donnée à ta lettre.

HORACE, alors qu'il méditait sur la façon de bien vivre, écrit: «je mets en réserve et je range ce que bientôt je pourrai retirer». Moi qui étais à cette époque tout occupé de la façon de bien mourir, je pourrai me servir avec bien plus de justesse de ce vers.

Car c'est en cela que consiste la plus importante et la plus grave partie de la philosophie.

Bien qu'elle doive être observée par tous durant toute la vie, je n'ignore pourtant pas comment nous agissons ici la plupart comme des Phrygiens qui ne nous amendons qu'en recevant des coups.

Une douleur aux reins qui m'affligeait de temps en temps et surtout en ce dernier mois de juillet, m'a tellement fait souffrir que j'avais dû penser sérieusement à partir.

Mais ce même mal reprit tellement vers la Noël que désespérant de la vie, j'en étais même arrivé à souhaiter la mort.

Un calcul aux reins est un avertissement âpre et brutal et même plus cruel que la mort. Mais pourtant c'est grâce à lui, ou plutôt à travers lui, grâce à Notre Seigneur JESUS, que je m'efforce maintenant avec zèle que la mort ne me prenne pas sans préparation, même si elle ne me donne pas le temps de faire une confession semblable à celle que nous t'envoyons maintenant en guise d'appendice à ma lettre.

Ce me sera un immense motif de joie, si tu juges mon traité comme faisant juste poids à ta missive.

Car en ce qui concerne ton esprit, je sais bien que je ne saurai jamais l'égaliser en rien.

Allons, évêque irréprochable, pulsons notre joie dans le Seigneur, jusqu'à ce que le retour de la paix du monde nous permette d'être réunis

Porte-toi bien.

Bâle, le sixième jour des calendes de mars L'an 1524 depuis la naissance de Christ.

EXOMOLOGESE ou manière de se confesser, par ERASME de ROTTERDAM

En plus des innombrables enchevêtrements de problèmes qui depuis longtemps déjà épuisent les érudits, comme la question du pouvoir des clefs de Pierre, celle de la restitution, de la satisfaction, des indulgences, je vois maintenant beaucoup d'entre eux qui s'interrogent sur le fait de savoir si la confession des péchés, par laquelle une fois par an, nous découvrons les blessures de notre conscience à un prêtre et qu'on appelle confession sacramentelle, a été instituée par le Christ et qu'ainsi les hommes n'ont pas le droit de la supprimer, ou bien si, introduite par la suite par nos prédécesseurs, elle n'a acquis que petit à petit de la force, jusqu'à en arriver à un point tel d'autorité qu'elle semblerait avoir été instituée par le CHRIST lui-même, surtout après que la puissance du Pontife romain et le consentement du peuple chrétien lui aient ajouté leur poids.

Même si l'on admet qu'elle a été instituée par les hommes, est-il plus utile de la garder, à cause des innombrables avantages que nous voyons en résulter, que de la supprimer, à cause des innombrables désavantages que nous voyons en surgir tant par la faute des confesseurs que de ceux qui se confessent.

Ne t'attends à rien de ce genre dans ce petit livre, ami lecteur, soit que tout cela ait déjà été débattu jadis avec soin par de très savants auteurs, soit qu'il ne me plaise pas en ce moment où les plaies sont envenimées, de crever des abcès de ce genre. Je n'ai pas l'envie de mettre en branle des choses immobiles mais plutôt, selon le conseil de Platon, de poser de solides fondations dans le présent. Quand bien même un des partis, avec de nombreux et superbes arguments, prétendrait que la confession n'a pas été instituée par notre Seigneur Jésus lui-même et qu'un semblable fardeau n'a pu être imposé aux hommes par un être aussi pur, nul pourtant ne saurait nier que celui qui s'est bien confessé à un prêtre compétent ressent une plus grande sécurité intérieure. En effet, il est hors de toute discussion que la confession a un effet très sain à plus d'un titre, du moment que chacun remplit bien son rôle, tant celui qui à travers la confession cherche la guérison de son âme, que celui qui est consulté comme s'il était un médecin spirituel.

Bien peu ont estimé devoir discuter de la manière dont on pouvait tirer le plus de fruit possible de la confession et faire en sorte qu'il s'y glisse le moins d'inconvénients qui d'ailleurs ne proviennent pas tant de la confession elle-même, que de la faute des hommes. De sorte qu'il n'est dans le domaine humain presque rien de saint, de pieux et, pour ainsi dire, de céleste que la corruption des hommes ne fasse déchoir.

Afin que cela soit plus évident, nous commencerons par faire voir en peu de mots les nombreux avantages de la confession, ensuite comment, à l'occasion, elle peut corrompre la piété sincère.

Ensuite, nous dirons comment on peut en retirer profit et de quelle

manière on peut en éviter les inconvénients. Ensuite, nous nous dirigerons vers le reste, c'est-à-dire vers ce qui concerne les devoirs, tant de celui qui se confesse que du confesseur.

PREMIER AVANTAGE

Le premier et principal profit de la confession des péchés, est, je pense, qu'il n'existe rien de mieux ou de plus efficace pour briser l'orgueil de l'homme et la nuque dressée contre Dieu, et qui ne peut être courbée sans grand effort jusqu'à s'ériger contre tout ce qui est honoré ou appelé Dieu. Car le fait que nous semblons être quelque chose à nos propres yeux, alors que nous ne sommes rien, est et sera toujours la source de toute impiété. C'est cela qui a précipité Lucifer avec tout son malheureux troupeau, lui qui s'était attribué ce qu'il avait reçu d'un don gratuit de Dieu, il s'est dressé contre la majesté de son créateur et a été précipité vers les abîmes alors qu'il essayait d'atteindre les sommets. Il devint le plus abaissé de tous, après s'être tant aimé lui-même. C'est à son instigation, ainsi qu'à son exemple que les premiers auteurs de la race humaine, après avoir goûté du fruit de l'arbre interdit, pensant s'élever à Dieu, ont été chassés du paradis. Lucifer était un esprit illustre, immortel, immatériel, doué de qualités qui nous sont à peine imaginables et pourtant, il chuta irrémédiablement, parce qu'il ne s'était pas soumis à celui dont il avait reçu tout le bonheur et à qui il ne s'était pas référé. Aussi convient-il encore moins à l'homme, qui est d'une condition si intérieure, d'élever sa nuque contre ce Dieu qui l'a créé et sans lequel il n'a rien et ne peut rien. Et pourtant une semblable corruption a été semée dans le cœur des mortels et le rusé serpent n'a cessé d'entraîner tous ceux qu'il peut hors de la lumière, vers le lieu où il est lui-même tombé.

Un caractère orgueilleux et se complaisant en lui-même est le premier pas vers l'impiété, tout comme un caractère se méprisant tout à fait lui-même sera le premier pas pour recouvrer la piété et se soumettre à Dieu. Or, y a-t-il plus grand acte de soumission que de voir un homme se jeter volontairement aux pieds d'un autre homme et lui découvrir non seulement ses actes mais également les pensées intimes de son âme, surtout si certaines d'entre elles ne peuvent être racontées sans grande honte ou être dévoilées sans grand péril pour sa vie à un homme qui pourrait quelquefois trahir ce qu'il a entendu, par bêtise, par ivresse, par malice ou par faiblesse.

Vois déjà combien chez certaines personnes l'esprit est naturellement arrogant et insolent. Chez combien d'autres aussi, quel grand orgueil engendre la réussite, comme on peut le voir chez les riches, les gens physiquement beaux, les princes, les érudits, les hypocrites et ceux qui dominent les hommes par une haute fonction. Il faut que ces gens-là se fassent grande violence quand, par crainte de Dieu et par amour du salut, ils déposent leurs panaches et s'humilient aux pieds d'un prêtre, souvent humble et méprisé aux yeux du monde, et qu'ils lui découvrent, comme à un divin

médecin, tous le pus de leur âme et tous les ulcères de leur conscience. Donc, pendant qu'un homme s'abaisse devant un autre homme pour Dieu, il se relève et devient grand auprès de Dieu. Car, à moins que ne se brise en nous toute dureté de cœur, le doux esprit de Jésus Christ, qui ne trouve sa place que dans l'homme humble et doux et dans celui qui craint ses paroles, ne pourra pas se répandre.

J'ai entendu des gens doctes et pieux déclarer dans des conversations familières, qu'ils ne retireraient de rien d'autre que d'une sincère confession autant de lumière et de grâce céleste, même s'ils se confessaient à un prêtre humble et peu instruit.

SECOND AVANTAGE

La seconde utilité de la confession provient du fait que la plupart des gens, soit à cause de leur âge, soit par manque d'expérience, ne comprennent pas leur maladie, estimant à tort qu'il n'y a pas faute là où est faute capitale, ou pensant au contraire qu'il y a crime grave là où il n'y en a pas. Ou bien, s'ils comprennent leur maladie, ils en sont tellement enveloppés qu'ils ne savent pas s'en dépêtrer.

Le prêtre vient ici au secours, comme un habile médecin, et, faisant le diagnostic de la maladie inconnue, d'après ses symptômes, il détourne l'erreur. Il affermit également celui qui tremble en vain, là où il n'y avait aucun péril.

Ensuite, ceux qui sont tombés dans les filets de maux complexes, il les délivre par de savants et sûrs conseils, leur montrant la voie par où le mal peut être expulsé, soit qu'il soit devenu trop tenace de par un penchant naturel, soit qu'il revienne brusquement à la charge après s'être, au prix d'une longue habitude incrustée et familiarisée. En effet, la médecine n'a pas plus de difficulté à agir que dans ces maladies qui pendant longtemps se sont tant acclimatées au malade, qu'en général ils en viennent à désespérer de la guérison.

Le corps médical promet d'ailleurs plutôt l'adoucissement de cette sorte de maladie que sa guérison. Ainsi en est-il dans l'épilepsie invétérée, dans le podagre ou dans les calculs séniles.

Toutefois, en ce qui concerne les maladies de l'âme, il ne faut jamais désespérer de la guérison, après que le Christ a guéri des lépreux et une femme sujette depuis tant d'années à un flux de sang et qu'il a fait se lever à la piscine un paralytique grabataire depuis tant d'années et qu'enfin il a ressuscité Lazare déjà mort depuis quatre jours.

De plus, un médecin savant et compétent sait prévoir un mal imminent du corps d'après ses indices et éloigner soigneusement l'arrivée d'une maladie imminente, alors qu'il ne pourrait qu'avec difficulté en chasser une maladie victorieuse.

Un médecin de l'âme, prévoyant et compétent, fait de même. Lorsqu'il

sent qu'il y a danger évident qu'une maladie approche, il donne un avertissement et indique de quelle façon elle peut être évitée.

Cela ne se fait nulle part ailleurs avec plus d'à-propos que dans la confession sacramentelle.

TROISIEME AVANTAGE

On est libre de classer l'avantage dont je vais vous parler maintenant, soit à la troisième place, soit à la quatrième. Il s'agit du fait que dans la confession le prêtre lui-même est guéri de deux très grands maux.

Le premier est un sentiment de confiance malsaine, ou plus malsain encore, un sentiment de gloire que l'on retire de ses péchés.

Le second, qui est encore plus dangereux que les deux à la fois, est un sentiment de désespoir en la clémence divine. En effet, certains péchés ont en eux une secrète gloire. De ce genre-là est le fait de séduire des jolies filles, de conquérir des femmes nobles et riches, de perdre au jeu une grande somme d'argent, de recevoir de méchante façon un ennemi, de banqueter avec un luxe exagéré. On confesse ces choses-là, non seulement sans honte de les avoir commises, mais même on les clame comme des actions glorieuses. Lorsque le prêtre se rend compte de cela, il essaiera de toutes les manières de tirer de l'âme du pénitent sa vaine gloire et après avoir montré la laideur du péché, fera pénétrer en elle une honte et une douleur salutaires en lieu et place d'une gloire malsaine.

A l'inverse, certains péchés sont ainsi faits, que le bon sens lui-même en a horreur et que celui qui les a commis se condamne et est cause de sa propre malédiction.

Ainsi en est-il du parricide, de l'infanticide, de ces sortes de passions prodigues et innombrables, des vols vulgaires qui sont perpétrés sans éclat, des empoisonnements, du commerce avec les esprits impurs, du blasphème contre Dieu et d'autres semblables.

Leur énormité pousse fréquemment l'homme vers le désespoir qui est le plus atroce de tous les maux. Car celui qui néglige Dieu en sa toute bonté nous semble moins l'offenser que celui qui, ayant perdu l'espoir de tout pardon, nie que Dieu soit bon et clément, alors que Dieu est la clémence même, nie qu'il ait dit vrai en promettant au pécheur le pardon, quelle que soit l'heure où celui-ci gémit sur ses péchés.

Car s'il est véridique, il remplira toujours ses promesses. Il en est de même pour celui qui nie que Dieu soit tout puissant, comme s'il y avait une faute humaine que Dieu ne pouvait pas guérir.

En ce cas, le prêtre ne doit rien dire d'autre que ce qui peut mener à l'espoir du pardon celui qui est prostré et désespère de lui-même et le remettre en position stable afin qu'il ne retombe pas.

QUATRIEME AVANTAGE

Il y a des gens dont les âmes sont si infirmes et si faibles que même pour des peccadilles ils n'osent pas se persuader du pardon, ils n'ont pas la conscience en paix si le prêtre ne confère pas l'absolution par des cérémonies solennelles. Je pense qu'il est propre à la sensibilité chrétienne de s'occuper de ce genre de faiblesse des hommes en s'en servant utilement pour rendre l'âme plus forte. C'est vers quoi il convient de les exhorter. Je pense qu'il faut agir de la même manière avec ceux qui, suite à une faiblesse semblable, confessent fréquemment les mêmes fautes, se torturant eux-mêmes et faisant perdre son temps au prêtre. Il appartient à la charité chrétienne de parfois déferer à leurs désirs, mais en les rappelant à l'ordre, afin de les conduire vers plus de perfection et apprendre à plus aimer et à moins craindre.

CINQUIEME AVANTAGE

La cinquième utilité dérive du fait qu'il ne peut y avoir aucune remise des péchés sans qu'on ne déteste convenablement, pour l'amour de Dieu, les fautes commises. Il faut aussi un sérieux et ferme propos de s'abstenir à l'avenir de tout ce qui offense Dieu. Aussi la méditation précédant la confession de ses fautes à un autre homme n'est pas de peu d'aide pour obtenir cet état d'esprit.

Il en est ainsi également chez celui qui doit plaider une affaire devant un juge. Il réfléchit avec plus de vigilance et soupèse avec plus d'attention tous les aspects de son cas que s'il devait préparer un discours en toute sérénité.

De même celui qui réfléchit à ce qu'il dira au prêtre examine avec plus de recul l'intensité et la laideur de ses fautes, énumérant le nombre de fois où il a failli et pendant combien de temps il a cheminé dans les ténèbres et la crasse des péchés.

Il examine la durée du bonheur dont il a été privé de par son éloignement de Dieu et s'est séparé de la communion avec tout le corps du Christ et susceptible du supplice éternel de la géhenne. Cet examen attentif fait naître l'horreur des péchés. Celle-ci résulte souvent de la peur du supplice et est ainsi cause de désespoir si elle n'induit pas à espérer le pardon grâce à la contemplation de la miséricorde divine et la confiance en notre Seigneur Jésus, crucifié une fois pour toutes pour les péchés de tous, jusqu'à ce qu'enfin, à la crainte servile, succède un amour digne du fils de Dieu, à qui déplaisent nos péchés, non pas car ils conduisent à la géhenne, mais parce qu'ils offensent un père très bon et qui mérite mieux de nous.

Un fils aimant de tout cœur ses parents non par crainte d'une punition, ne tolère en rien ce qui peut offenser leurs sentiments, alors combien plus encore celui qui aime Dieu qui doit être aimé au-dessus de tout, déteste-t-il

ses fautes passées par lesquelles il offense Dieu et craint-il de ne commettre rien de semblable par la suite.

Voilà donc un avantage de la confession qui pourrait encourager un homme à se confesser à un prêtre, même si la confession n'était pas obligatoire.

Combien plus alors faudrait-il s'en servir si obligation et avantage se confondaient?

SIXIEME AVANTAGE

Le sixième avantage, le voici. La vue de ses péchés fait naître une si grande douleur que l'on est poussé à faire appel à la miséricorde de Dieu pour obtenir le pardon des fautes commises. D'autre part, la volonté de s'abstenir à l'avenir de commettre des péchés rend l'âme plus forte. D'ailleurs, la honte qu'on éprouve à ouvrir son cœur à un autre homme enlève déjà un gros morceau de peine et empêche de retomber facilement dans les mêmes fautes. C'est comme les enfants qui, avec des coups et le sentiment de honte, apprennent à ne pas répéter ce qu'ils ont commis. Or, la majeure partie des hommes est débile et faible et encline à pécher. Pourtant, la honte est tellement pénible aux âmes nobles, que beaucoup, s'ils n'aimaient point Dieu ou ne craignaient pas la géhenne, préféreraient mourir plutôt que d'avoir honte.

SEPTIEME AVANTAGE

L'antique proverbe dit que la partie principale de la sagesse consiste à se connaître soi-même, eh bien, rien n'apporte autant cette connaissance de soi que la confession, qui oblige l'homme tout entier à se regarder lui-même, qui lui fait ouvrir tous les secrets de son cœur, qui lui fait considérer le vrai but des préceptes de Dieu et ce vers quoi l'on est soi-même enclin, et lui découvre dans quelles circonstances il tombe dans le péché.

La confession est donc une authentique méditation sur la loi du Seigneur et pousse l'homme à mener cette sorte de vie qu'il aimerait mener si déjà approchait le dernier jour de son existence.

HUITIEME AVANTAGE

Le huitième avantage est qu'en se confiant à un prêtre, on n'est pas seulement aidé par son simple conseil, ses consolations, ses encouragements, mais également par sa prière. Il demande, en effet, que descendent sur celui qui se confesse la grâce du Saint-Esprit et la force pour résister vaillamment aux assauts de Satan. Car si la prière de tout homme pieux n'est pas inutile

pour demander la grâce de Dieu, combien plus utile est celle d'un prêtre? C'est assurément en cela que consiste l'enseignement de Jacques, qui dit lui aussi que la prière assidue d'un homme juste a une très grande force. A cette occasion, je ne vous dirai rien du problème de la «puissance des clefs», car ce sujet a été abondamment traité par les théologiens et il n'est donc plus nécessaire d'en reparler ici.

Quant à la question de savoir en quoi consiste l'attrition et si la contrition dérive dans la confession de l'attrition ou si la faute est remise dès les premiers effets de la confession, je laisse le soin aux Scotistes d'en disputer.

Nous avons recensé jusqu'à maintenant les principaux avantages de la confession.

Ce passage m'incite à parler un peu des maux qui semblent résulter de la confession, bien plutôt d'ailleurs par la faute des hommes que par sa nature même.

PREMIER MAL

Le premier mal assurément semble être dû au fait que communiquer à des hommes des fautes commises, entache un peu leurs candeur et innocence naturelles, comme celle que nous voyons par exemple chez les garçons et les filles non encore infectés par les corruptions de la vie. L'innocence consiste en grande partie dans l'ignorance du péché et dans le fait de ne pas même suspecter qu'il y ait des gens qui puissent commettre ceci ou cela. Des prêtres même érudits, qui auraient pourtant pu apprendre la plupart de ces choses dans la lecture des livres, avouent souvent qu'ils n'auraient jamais pu même soupçonner que de semblables forfaits étaient pratiqués par ceux qu'ils entendent à confesse. Ce sont surtout les péchés en rapport avec les passions humaines, les arts impurs qui sont ainsi source de corruption. Il existe en effet des espèces de passions qu'aucun homme prudent ne voudrait entendre raconter à ses fils ou à ses filles, car on est parfois enclin par nature à essayer de mauvaises expériences.

Il est donc bien plus prudent, tant qu'on le peut, d'ignorer ce genre de choses. Il en est ainsi des arts impurs que les curieux sont tentés d'expérimenter. Une curiosité malsaine est comme enracinée dans le cœur des hommes, et aiguillonne les âmes pleines de passion à en avoir plus.

Les prêtres sont souvent jeunes et parfois mauvais ou certainement faibles. Leur âme se corrompt en entendant les fautes prodigieuses commises par d'autres et souvent ils sont ainsi poussés à commettre des fautes semblables à celles qu'ils ont apprises par la confession que d'autres commettaient. Mais cette peste se répand plus loin encore, chaque fois, comme c'est le cas, que des prêtres rapportent à d'autres ce qu'ils ont entendu à confesse. Ils cachent certes les noms des pécheurs, mais cela souille fréquemment l'auditeur. Il y en a également qui pèchent encore plus gravement en

racontant ce qui ne pouvait être raconté nulle part, jusque dans les réunions publiques.

Ainsi les autorités civiles, lorsqu'elles sont pleines de sagesse et veulent que leur cité soit exempte de corruption, ne publient souvent pas tous les crimes commis par celui qu'ils condamnent à la peine capitale, pensant qu'il n'est pas judicieux que les citoyens sachent qu'il y en a qui commettent de tels actes.

Jadis, dans mon enfance, quand je vivais encore à Deventer, j'avais surpris la conversation de quelques jeunes femmes d'une vertu peu farouche qui étaient alors fort nombreuses, s'applaudissant et se congratulant l'une l'autre, qu'elles devaient se donner avec complaisance à leurs amants, car le curé avait dit au prône que des prêtres avaient avoué qu'ils s'étaient conduits avec peu de chasteté envers leur troupeau. C'était époque de jubilé. Qui a-t-il donc de plus stupide qu'un tel curé, qui, alors qu'il n'y avait ici aucune obligation et même qu'il n'était poussé par aucune utilité, a donné au peuple les arguments permettant aux fornicateurs et aux adultères de se goberger de leur vice?

Récemment aussi, dans un discours prononcé publiquement dans une ville illustre, un franciscain a déclaré que si la vieille loi, voulant que les femmes adultères soient lapidées, était encore en vigueur, toute une montagne de pierres ne suffirait pas aux lapidations.

SECOND MAL

Le second mal est proche du premier. A cause de la confession beaucoup se flattent de leurs vices, surtout en se comparant à d'autres encore plus mauvais. Par exemple, celui qui est tout entier pourri par la fornication et les adultères, semble pur à ses propres yeux quand il apprend par la confession que se commettent de honteux commerces avec des incubes ou avec des bêtes, ou quand il apprend que des hommes qu'il croyait être doctes, graves et saints, sont chargés de grands crimes. Tel est en effet le penchant de l'esprit humain. Chacun exagère volontiers les fautes d'autrui et minimise les siennes. J'ai entendu un théologien, qui ne dédaignait pas les femmes légères, raconter qu'il avait entendu un prêtre proposé auprès de religieuses avouer avoir corrompu deux cents vierges. Celui qui racontait cela se sentait tellement encouragé qu'il semblait lui-même ne jamais devoir penser au problème de la chasteté.

TROISIEME MAL

Le troisième désavantage le voici. La confession fait grandir l'esprit de sévérité de la plupart des prêtres, alors que Dieu voulut qu'ils soient des pères et non des seigneurs, mais c'est à celui qui connaît ses mystères

qu'appartient le Seigneur. Celui qui possède la foi, possède aussi un sentiment de crainte et celui qui est conscient des fautes d'autrui, le méprise un peu. C'est ainsi que par la confession il semble qu'on prive les chrétiens de la liberté. Et pourtant, le Christ ne désire pas être leur tyran ni voir s'éteindre la charité. Car l'homme qui vit dans la crainte a en même temps un sentiment de haine. Il en est de même de celui qui connaît les turpitudes d'autrui, qui en tout cas le considère moins, ayant une arme avec laquelle il peut effrayer et perdre celui qui s'est confessé. Car si un prêtre est trop intègre pour abuser de ce qu'il sait, il arrive souvent par hasard que dans telle ou telle circonstance, il puisse faire naître un soupçon. De sorte que l'amitié entre un confessant et son confesseur ne peut être sincère.

QUATRIEME MAL

Le quatrième désavantage est que souvent, celui qui se confesse tombe sur de mauvais prêtres qui, sous prétexte de confession, demandent des choses qui ne doivent pas l'être et qui au lieu d'être des médecins, deviennent des complices, des maîtres ou des disciples de la turpitude. J'aurais espéré vous paraître avoir donné cet avertissement sans nécessité aucune, s'il n'y avait pas tant d'exemples dont je ne peux me souvenir sans douleur ni vous les rapporter sans honte.

CINQUIEME MAL

Le cinquième est que la confession en conduit beaucoup à craindre pour leur vie et leur honneur par la faute des prêtres peu capables de se faire. Y a-t-il, en effet, un organe humain plus fallacieux que la langue? Saurais-tu trouver quelqu'un qui par occasion ne répande pas sous le manteau, à l'oreille d'un ami, quelque ragot et le lui faisant croire autant qu'il y a cru lui-même?

Pour ne pas parler de ces gens nombreux dont l'esprit est ainsi fait qu'ils exploseraient, s'ils ne pouvaient répandre en bavardages des histoires qui ont à peine créance.

Ah! Si seulement ce vice se trouvait uniquement dans le cœur des femmes! Je ne doute pas qu'il y en ait beaucoup d'exemples viendront à l'esprit de tout un chacun et je m'abstiens bien volontiers. Déjà, chez un prêtre au langage modéré, fréquemment, la haine et la discorde rompent les liens du silence et parfois l'état d'ébriété fait en sorte que ce qui est caché dans le cœur sorte par la langue. Pour finir, une maladie ou une frénésie naissante rompt aussi ce silence.

Etant jeune, j'ai appris que cela était arrivé à un curé qui, alors qu'il prononçait un sermon enflammé, trahit les fautes de beaucoup de femmes en disant leurs noms. Assurément, les exemples ne manquent pas de gens dont

les confidences confiées à un prêtre sont revenues à l'oreille. Il y a déjà des cas exceptionnels dans lesquels il est licite de dénoncer celui qui s'est confessé. Il y en a certains qui mettent dans cette catégorie tout ce qui peut pousser à révéler un secret. D'autres pensent ne pas pécher, si, en ne citant pas les noms, ils diffament une maison ou une confrérie. Qui peut tolérer sans sourciller que même sa ville ou sa patrie soit souillée par l'infamie? Comme j'en ai entendu beaucoup raconter dans les banquets au tout venant, ce qu'ils avaient appris en confessant des défauts, estimant que cela leur était permis, alors qu'aucune personne vivante ne voudrait voir son souvenir déshonoré auprès de la postérité. Enfin, les princes exigent parfois par serment, que les prêtres livrent l'auteur d'un crime. En ce qui me concerne, j'approuverais fortement qu'un prêtre obéisse à l'Etat sans trahir aucun homme et je ne le considérerais pas comme un parjure s'il jurait qu'il ignore tout lorsqu'il est interrogé sur des choses sur lesquelles il ne doit pas être interrogé. Il semble inhumain d'exposer quelqu'un à un aussi grand péril, surtout quand il y a tant d'exemples de gens risquant d'être perdus.

Ce fardeau ne pèse pas seulement sur les épaules de celui qui se confesse, mais également sur celles du confesseur. N'oublions pas combien cela est lourd pour un prêtre docte et bon de passer tant d'heures à écouter les laideurs de la vie humaine, parfois, comme nous l'avons dit, au péril de sa santé, il doit supporter de fétides haleines de gens puant l'ail ou pourris de maladies, surtout que beaucoup souffrent de la lèpre ou du mal français (qui est une sorte de lèpre) sans être mis à l'écart de la population. C'est par cette voie que la contagion est assurée si l'on respire le souflet d'un malade. Ainsi, au désagrément de la confession est joint un non moins grand danger. Comme il est dur qu'un curé, homme dans la force de l'âge, utile à l'Etat par sa culture et son exemple, soit obligé de descendre en pleine nuit dans une chambre où un pestiféré a chié et vomit, où il sue, est lavé, est oint, ou bien où un malade se consume de cette gale qu'on appelle le mal français, et de rester au milieu de ce danger, jusqu'à ce qu'il ait terminé sa confession. Et il ne lui suffit pas d'y être allé une fois, il est encore et encore rappelé, autant de fois que le moribond déjà délirant, proclame qu'il a oublié de confesser je ne sais quoi. Pour de pareils motifs, des théologiens tirent argument que la confession n'a pas été instituée par les hommes mais par le Christ lui-même. Alors que, en effet, Pierre, prince des apôtres, avait jugé injuste d'imposer aux gentils le joug de la loi mosaïque que ni eux-mêmes ni leurs pères n'avaient su porter, l'on pouvait estimer comme très inhumain que des hommes aient imposé à d'autres hommes ce fardeau de la confession qui est à lui tout seul plus lourd que toute la loi mosaïque, alors que la charité fraternelle semble plutôt encourager à ce que, pour autant que cela soit permis, nous nous allégions les fardeaux les uns des autres. Le Christ n'exige de personne le célibat et l'homme exigerait une chose aussi lourde d'un autre homme?

Paul, indulgent pour la faiblesse des hommes, retranche un peu de l'enseignement du Seigneur, l'une ou l'autre chose.

Quelle effronterie serait-ce donc si des gens qui ne peuvent être comparés à Paul, imposaient un tel fardeau en ne s'appuyant sur aucun précepte du Seigneur?

SIXIEME MAL

Le sixième désavantage est que cette mise à jour des fautes et même des pensées secrètes devient une école d'impudence.

Après s'être à maintes reprises, armés d'audace avant d'oser avouer leur faute au prêtre, ils en deviennent par conséquent encore plus audacieux dans la perpétration de leurs péchés.

La honte est, en effet, le seul gardien de l'innocence. Or, il y a des fautes d'un genre tel que les rappeler souille plus que de les commettre.

SEPTIEME MAL

Le septième est que rappeler ainsi des crimes secrets conduit beaucoup de faibles au désespoir et certains vers la frénésie, alors qu'il fallait surtout faire en sorte que le pécheur mette sa confiance dans les promesses du Christ et aime plutôt qu'il ne craigne. En effet, tant qu'il n'aura pas conçu ce sentiment de confiance à l'égard de Dieu, il se confessera en vain. Mais l'anxieuse recension des genres, des espèces, des circonstances aggravantes et de ramifications vers d'autres genres de fautes, éloigne l'âme de l'amour de Dieu et engendre la haine et le désespoir, surtout si quelques-uns ont semé de tant d'embûches l'acte de se confesser, que tu en trouveras certains qui, non pas à la légère et la conscience tranquille, s'éloignent de tout prêtre. Ce mal-là arrive surtout chez les enfants, les femmes, les vieillards et chez ceux qui sont naturellement de caractère méfiant et dont j'ai connu un grand nombre. Ce danger devient plus grand, lorsque des gens de cette sorte de caractère tombent sur un prêtre terrible et vindicatif.

HUITIEME MAL

Le huitième est qu'il y a une autre sorte de gens qui ont une confiance exagérée et qui, ne pensant pas du tout à réformer leur vie ou n'y pensant qu'à la légère, n'ont pas même conçu une sérieuse détestation de leur vie antérieure.

Ils pensent qu'il est suffisant de réciter au prêtre une liste de péchés, puisque celui-ci prononce l'absolution. Mais rien assurément n'est plus malsain que cette croyance. Et pourtant il ne manque pas de prêtres qui

encourageant ce genre de chose ou certainement ferment les yeux sur cette pratique.

NEUVIEME MAL

Le neuvième c'est que pour beaucoup, la confession devient une occasion d'hypocrisie. Rien n'est plus difficile que de consacrer tout son esprit à ce que chacun puisse se confesser correctement et d'en expliquer la manière.

Aussi par crainte du déshonneur ou de l'excommunication, beaucoup se confessent mensongèrement et se jouent du sacrement de pénitence. Ce serait un mal plus léger s'ils s'abstenaient à la fois de l'eucharistie et de la confession, jusqu'à ce que, éprouvant du dégoût pour le genre de vie précédent, ils demandent par la suite le remède de la confession.

Maintenant ils joignent l'hypocrisie à un sacrilège. Cet état de choses et beaucoup d'autres aspects font en sorte que si l'on examine tout cela plus attentivement, on peut se demander si, à cause de la faute des hommes, la confession ne nuit pas plutôt à la piété plutôt que d'y conduire. L'enseignement des docteurs sur la confession ne peut être changé et doit donc être traité de telle sorte que nous puissions en retirer le plus de fruit possible et le moins de désavantage possible. Cela se fera, si l'un et l'autre acteur, c'est-à-dire le confessant et l'auditeur remplissent chacun son devoir.

Car, en effet, un prêtre ne doit pas assumer une fonction aussi ardue qu'écouter la confession, s'il n'est pas apte à la remplir par sa science, sa droiture d'âme, sa prudence, mais avant tout sa piété.

Et si, par ailleurs, il a bien sûr des sentiments humains. Toutefois quand il va écouter la confession, il doit s'identifier à la personne du prêtre et ne rien avoir d'autre devant les yeux que Dieu dont il prend d'une certaine manière la place. En effet, si ceux dont la vie est peu limpide se préparent quand même lorsqu'ils vont à communion ou synaxe, afin qu'ils n'y arrivent pas indignes, c'est de cette manière-là également que le prêtre qui va écouter une confession devrait préparer son esprit pour une chose aussi sérieuse et aussi sacrée, afin de ne pas prescrire un mauvais remède, augmenter ainsi la maladie de son prochain et provoquer la colère de Dieu contre lui, de sorte que tous deux quittent le confessionnal encore plus mauvais.

C'est à peine si l'on ne voit pas maintenant des prêtres sordides, incultes, légers, futiles, certains même au cerveau dérangé et parfois après avoir bien bu, s'occuper d'une aussi importante affaire pour un petit gain. Cette faute, en bonne part, est imputable aux évêques dont le rôle consiste à veiller à ce que, par ci par là, des gens indignes ne soient pas admis au sacerdoce.

Il vaut mieux en effet qu'il y ait peu de gens jugés aptes, plutôt qu'un troupeau de gens inutiles, pour ne pas dire nuisibles. Mais il aurait fallu veiller avec beaucoup plus de zèle que la garde du troupeau ne soit pas confiée à quelqu'un peu capable. Il faut rappeler

ça aussi aux patriarches des franciscains et des dominicains qui ont l'habitude de se charger le plus souvent de la tâche de confesseur et qui parfois s'ingèrent eux-mêmes dans cet office, lorsque l'insigne paresse des curés leur donne le champ libre. En effet, une fonction pareille ne peut pas être déléguée à n'importe qui. Or celui qui peut disposer des offices de confesseur doit veiller ici également à déléguer un prêtre apte et ne pas muter facilement celui qu'il a éprouvé comme étant valable. Dans une maladie de l'âme, nous faisons venir n'importe qui, surtout quand parfois on a découvert que des laïques curieux se sont fait passer pour des prêtres. Or ceux dont le jugement n'est pas sûr, soit à cause de leur âge, soit de leur incompétence, devront recevoir de l'aide de la part de parents ou de précepteurs pleins de prudence qui leur indiqueront à qui il vaut mieux se confesser. Mais maintenant, tu peux en voir beaucoup qui, afin d'échapper eux-mêmes à une fonction méprisée, alors que cela est de leur ressort, choisissent comme confesseur les plus incompétents.

Une telle confession est réduite à l'état de simples paroles.

Et ceux qui approchent du prêtre légèrement et uniquement par habitude n'en retirent pas plus de fruit.

Celui qui se prépare à la confession, doit se mettre en tête qu'il est en train de faire une chose importante et la plus sérieuse de toutes. Il doit s'efforcer de faire une confession parfaite comme s'il ne devait jamais plus se confesser ensuite. Car la pénitence est comme un autre baptême. Et personne ne reçoit le baptême sans le désir de ne jamais plus commettre un acte qui l'annulerait et l'obligerait à être baptisé à nouveau.

A cause de la faiblesse de la nature humaine on ne rejette pas ceux qui relombent souvent et doivent revenir chaque fois au remède de la pénitence. Mais celui qui doit se confesser souvent doit quand même avoir la volonté spirituelle de préférer mourir dix fois plutôt que de commettre à nouveau les fautes qu'il regrette. Jadis, dans la plupart des Eglises, on refusait à la pénitence publique ceux qui retombaient dans leurs fautes après n'avoir fait qu'une seule fois pénitence. Si ardent était le désir de l'Eglise de ne pas le voir retourner au péché si cela était possible. Dans ce cas, comme dans la plupart des autres cas, ce n'est qu'après coup, que l'on s'occupera de quelqu'un en difficulté.

Il y en a qui pleins d'anxiété se torturent intérieurement pour pouvoir énumérer fidèlement leurs fautes et de ne pas en oublier l'un ou l'autre aspect ni l'une ou l'autre circonstance, alors qu'il vaudrait mieux oublier tous ces détails.

Mais tandis qu'ils se livrent tout entiers à ce genre d'activité, ils oublient le principal, car c'est à Dieu d'abord qu'il faut se confesser. Mais se confesser à lui est très difficile, lui qui n'écoute rien d'autre que la voix du cœur.

Il est bien plus facile de se confesser à un homme. Par conséquent, la première partie de notre affaire doit-elle être faite avec un zèle énorme, comme si à elle seule, elle était suffisante.

Le principal doit y être que l'homme conçoive une haine profonde de ses péchés, non pas tant de telle ou de telle faute, mais de tout ce qui offense Dieu, non pas seulement par crainte de la vengeance divine ou humaine, mais par sentiment de libre amour par lequel il est ravi en Dieu. Et en effet celui qui hait ses fautes d'une manière telle qu'il les commettrait à nouveau s'il lui était permis de les commettre impunément, eh bien celui-là n'échapperait pas à la géhenne. Ainsi, par exemple, si quelqu'un déteste avec véhémence l'ivrognerie et regarde pourtant avec indulgence les amours illicites, une telle personne ne hait pas le péché par amour de Dieu, sinon elle aurait haï de la même manière tout ce qui l'offense. Même le vœu de changer sa vie n'a ni fondement solide ni ne peut porter de fruits, s'il n'a pas sa source dans l'amour de Dieu. Le pécheur n'a pas le pouvoir de trouver en lui-même ce sentiment car c'est un don gratuit de Dieu qu'il faut solliciter auprès de lui avec des larmes, des prières, des aumônes et d'autres œuvres pieuses. Il est bon parfois de demander l'intervention d'hommes pieux auprès de Dieu. Et si ce qu'on voudrait obtenir n'arrive pas tout de suite, il ne faut quand même pas cesser d'avoir de bonnes résolutions. Souvent Dieu diffère ses dons afin de donner par la suite plus abondamment. Dieu est bon et répand ses dons gratuitement, mais il ne les donne pas à ceux qui ne font rien pour les obtenir.

L'homme qui, considérant sa vie passée dans la turpitude, se met à détester un peu ses péchés uniquement par crainte de la géhenne, ne doit pas courir tout de suite chez un prêtre, mais doit d'abord persévérer et détester ses fautes dans les larmes, il doit chercher, implorer et frapper à la porte de Dieu avec des prières, jusqu'à ce qu'il ressente enfin une autre sorte de crainte qui provient du désir absolu de changer de vie, auquel se joint un amour plein d'espoir. Lorsqu'il aura senti en lui cet esprit que Paul appelle «esprit filial», qu'il prenne garde de ne pas s'attribuer ce changement à lui-même, mais qu'il y reconnaisse le don gratuit de Dieu, qu'il se jette à ses pieds et rende grâce à sa bonté, lui demandant que ce qu'il a donné gratuitement en toute bonté, il veuille le rendre perpétuel et l'accroître toujours. Qu'il n'ait pas non plus trop de confiance en sa propre résolution jusqu'à s'imaginer pouvoir avec ses propres forces s'abstenir du péché, mais qu'il implore avec une grande crainte le secours céleste afin que celui-là même qui a exaucé son vœu le confirme et lui vienne en aide. Sa résolution d'ailleurs ne concerne pas uniquement le seul fait de vouloir fuir tous ses péchés, mais aussi toutes les circonstances qui peuvent le pousser et l'inciter au péché.

Lorsque quelqu'un en est arrivé à ce stade, il est déjà rendu à l'Eglise. D'esclave du diable, il est devenu fils de Dieu, il est libéré de son péché. Si tu le compares à ce qu'il était avant, tu vois que bien peu lui reste de son état antérieur. Celui qui a honte de lui-même devant le regard de Dieu, aura beaucoup moins honte devant le regard des hom-

mes. La honte chassera ainsi la honte et la douleur la douleur, comme un clou chasse l'autre. Et il ne répugnera plus à s'ouvrir de bonne foi au prêtre et de lui dévoiler une faute que d'ailleurs il ne lui dira pas plus d'une fois, surtout s'il pense qu'à travers le prêtre il parle à Dieu.

Toutefois, ce sera une bien sage action que, chaque jour, chacun examine sa conscience et se confesse à Dieu de tout cœur en renouvelant sa volonté de changement, ou bien, si cela ne lui est pas possible à cause de ses occupations quotidiennes, du moins qu'il le fasse une fois par semaine, avec le propos d'aller voir un prêtre aussitôt que le temps et l'occasion le permettent, à moins qu'il s'agisse de quelqu'un dont la faiblesse d'esprit est telle qu'il ne sache point avoir de repos s'il ne s'est immédiatement confessé à un prêtre. Je ne discuterai pas ici des maux qu'il faut attribuer à ces embrouillaminis dans lesquels les hommes se sont complu à entortiller la confession? Je veux bien plutôt parler de la puissance du prêtre auquel on se confesse, ainsi que des cas réservés et des censures.

Je désirerais quand même, pour assurer la tranquillité des consciences, que les évêques et les pontifes donnent à tous ceux à qui ils confieraient le pouvoir d'écouter la confession l'autorité d'absoudre de tous les péchés, quelque soient leur genre ou leur importance. Qu'ils leur donnent aussi le pouvoir de délier toutes les censures qui relèvent du tribunal de la conscience. Qu'enfin ils puissent prendre une décision personnelle dans les cas dont le caractère compliqué ne provient que de réglementations humaines et non divines.

Comme par exemple dans les cas de mariage entre cousins ou personnes unies par un proche lien spirituel.

Qu'il en soit ainsi également en ce qui concerne la question des vœux, et surtout en ce qui touche les actes commis par erreur et non pas par pure malice.

Qu'il en soit ainsi également dans d'autres cas en ce qui concerne le droit normalement admis d'absoudre les fautes graves. Qui en effet peut mieux voir s'il convient de les effacer si ce n'est celui à qui toute la vie de l'homme est mise à découvert? Mais cela se ferait plus facilement si maintenant les pontifes abrogeaient nécessairement certaines règles qu'ils avaient décrétées jadis pour de pieuses raisons et s'ils proclamaient en même temps les règles précises selon lesquelles l'on peut ou l'on ne peut pas mettre les hommes en accusation. Car ceux qui ont ce pouvoir d'abroger en entier une constitution, ont également le pouvoir de faire en sorte que s'il n'y a pas dans une personne trace de malignité opiniâtre, on ne puisse lui faire subir une accusation de culpabilité. Mais aussi longtemps que les choses restent en l'état actuel, je voudrais vous persuader de choisir un prêtre, qui, outre l'érudition et l'intégrité morale, possède tout pouvoir légitime, afin qu'il ne vous reste aucun scrupule au fond de vos âmes et que l'on puisse à nouveau se confesser par la suite.

Mais je n'approuve pas du tout que l'on ait un sentiment d'angoisse qui oblige à expliquer toutes les circonstances de son péché.

D'ailleurs, en ce qui concerne cette matière, toutes les opinions théologiques sont presque entièrement tirées de l'ouvrage intitulé «*de la vraie et de la fausse pénitence*», qui, comme il appert, est attribué à tort à Augustin. De la même manière, je n'approuve pas non plus la crainte immodérée de ceux qui, comme si sous chaque pierre dormait un scorpion, comme dit le proverbe, font de toute faute un péché capital. Même moi, j'ai connu jadis quelqu'un de cette sorte. Alors qu'il jeûnait la veille, il avait absorbé un morceau de sucre dans le temps permis à la communion. Alors donc qu'il avait déjà revêtu ses habits pour chanter le sacrifice solennel devant le peuple et le prince qui était là à ce moment, il avait senti dans sa bouche une infime saveur d'une petite particule de sucre qui comme je le pense était restée adhérer à une dent creuse. Il courut plein d'angoisse et à moitié évanoui jusqu'à moi, me consultant s'il pouvait faire le sacrifice de la messe. Je me suis moqué de la faiblesse de notre homme et j'ai ordonné que, l'âme tranquille, il procède à la consécration.

Des scrupules de ce genre naissent, pour ainsi dire, de simples décisions humaines.

Car, pour résumer, ce sont les hommes qui ont décidé, d'ailleurs à juste titre, que le prêtre dise la messe à jeun. Et c'est à cause de cela que certaines personnes, perdant toute force de raison, s'abstiennent de dire la messe, ou bien le font en tremblant, en ayant perdu tout repos, si seulement une gouttelette d'eau leur tombe dans la gorge pour s'être trotté la bouche avec la langue.

Assurément, cela n'était pas l'esprit de ceux qui ont décidé cette règle. Par exemple, si quelqu'un, pour aider un malade, touchait à sa nourriture et devait ensuite s'abstenir de messe comme s'il avait rompu le jeûne. Ici, ils nous chantent une mauvaise chanson.

C'est le propre d'esprits pieux de craindre une faute là où il n'y en a pas. Je les comprends, je l'avoue, mais vivre toute sa vie dans la crainte ne semble pas moins prodigieux que de rester toujours adolescent ou enfant. Certes, je préfère quelqu'un de pieux jusqu'à la superstition, qu'un scélérat dépourvu de honte et de retenue.

Mais il arrive que les plus superstitieux dans ce genre de cas soient également étonnamment pleins d'assurance dans des affaires plus graves. J'en ai connu beaucoup qui n'auraient pas osé faire la messe si par imprudence ils avaient goûté un petit peu de gingembre destiné à chasser leur nausée d'estomac et qui pourtant n'hésitaient pas d'accéder au sacrifice de la messe pleins d'une grande haine contre leur prochain et de volonté de vengeance! Mais la vraie charité, qui augmente l'âme et la confiance absolue dans le Christ fait disparaître facilement ce genre de scrupules.

De la même manière, certains se tourmentent sur la bonne façon et l'effort requis dans la préparation à la confession qui doivent, disent-ils, être les plus exacts possibles.

Ils veulent de cette manière se glorifier non seulement en leur chair mais aussi dans les consciences humaines.

Je veux bien admettre une préparation modérée selon les forces de chacun, si du moins elle s'accompagne d'une haine parfaite des péchés commis et du vœu assuré et résolu d'améliorer sa vie.

Mais pourtant, celui qui suivant mon conseil se sera habitué chaque jour, ou du moins chaque semaine à confesser directement à Dieu les actes de sa vie, aura l'esprit moins tourmenté lors de sa préparation.

Celui qui se confesse doit, s'il le peut, faire une confession courte afin de ne pas alourdir les oreilles du prêtre de choses inutiles. Cela peut se faire s'il ne rapporte que les faits qui pèsent sur sa conscience, comme les fautes sûrement capitales ou fortement suspectes de l'être.

Toutefois, les fautes vénielles ne doivent quand même pas être négligées, du moins lors de l'examen de conscience et dans le but de corriger sa vie. Si les fautes négligées conduisent vraiment à en commettre de plus graves et, si nous en croyons Augustin, petit à petit les fautes commises, par-ci par-là, finissent par engloutir le navire de la conscience, semblable à la dixième vague qui fait chavirer tout à coup le navire.

Certains, toutefois, transforment la confession en roman, y bavardant de tout et de rien. Les femmes surtout sont sujettes à ce défaut. Il leur est agréable de bavarder ainsi avec des hommes ou de pouvoir se confier dans leur giron, si elles ont quelques rancunes contre leurs maris ou leurs voisins. J'en ai connus aussi qui se confessaient avec de très longues formules toutes faites apprises par cœur. Ils en retirent non pas ce qui touche uniquement aux fautes commises, mais à toutes celles qui auraient pu être commises. J'estime que rien n'est plus inepte que ça.

Il ne convient pas au prêtre de mêler à la confession des choses qui sont étrangères à la pénitence. De même, celui qui se confesse ne doit pas parler de choses hors du sujet.

Certains approuvent beaucoup qu'on renouvelle sa confession et qu'on en refasse une générale et ils persuadent de faire cela pour un motif utile.

En ce qui me concerne, je leur suis fortement opposé. Je considère moi comme quelque chose de grand de voir quelqu'un dévoiler sincèrement ses péchés à un prêtre et de les laver dans un flot de larmes et qui ensuite ne vieillit pas dans un chagrin perpétuel, mais se relance, joyeux et allègre, à la recherche d'une vie meilleure après avoir repris espoir.

S'il lui arrive de retomber en ses fautes, qu'il se contente de confesser au prêtre les péchés commis depuis la dernière confession.

Autrement, la confession devient une habitude plutôt qu'un remède et il commence même à devenir plaisant à certains de remuer la boue

et des choses désagréables. La pudeur qui, comme je l'ai dit, est le plus sûr garant de l'innocence, s'oublie ainsi petit à petit.

Certains gens ont l'esprit ainsi fait que lorsqu'une chose a complu, il leur en faut toujours plus et plus.

C'est de cette façon-là que jadis certains n'ont pas trouvé impie de commémorer chaque jour la Vierge Mère, qui certes n'est jamais assez louée.

On lui chantait jadis un hymne vespéral, très bref. Cet hymne maintenant chez certains est plus long et il est célébré avec un plus grand appareil, avec un plus grand nombre d'assistants que dans la liturgie du soir qui nous a été transmise par nos aïeux. Et comme si cela ne suffisait pas, on ajouta encore le matin le signal de la clochette parce qu'on dit qu'il est incertain si Gabriel a salué la Vierge le matin ou le soir. Cela a paru être une affaire grave.

On y a encore ajouté les heures particulières de la Vierge, comme si elle recevait peu de louanges de l'adoration quotidienne de son fils. Et chez beaucoup tout cela se célèbre avant même les prières solennelles, afin que le fils ne semble pas ne pas donner préférence à sa mère.

Et cela ne suffit pas. Les hymnes d'action de grâce qui à la fin de la sainte cène sont consacrées à Dieu, ne plaisent pas si l'on n'y ajoute pas des couplets consacrés en propre à la Vierge. Qui ne trouverait pas que cela est amplement suffisant? On ajoute à cela l'office de l'aube qui est chanté avec une musique modulée sur une harmonie variée et avec des instruments de musique.

Pour ne rien dire des chapelles qui lui sont dédiées en particulier dans les églises et du luxe de ses statues.

Où veux-tu en venir me demanderas-tu? A montrer que beaucoup de choses qui eurent d'excellents débuts, sont conduites à la démesure à cause des passions humaines.

C'est la même situation en ce qui concerne la confession.

D'abord il était louable qu'elle ne se fit qu'une seule fois, puis on a exigé qu'elle se refasse chaque année. On trouvait cela assez modéré.

On commença par l'imposer deux fois durant le carême, sauf prescription de l'Eglise.

Beaucoup soutiennent qu'elle doit être répétée autant de fois que nous retombons en notre faute. On a découvert divers motifs pour la répéter. Et la confession en est devenue sans fin. Le prêtre qui va accéder à la sainte table, se confesse encore et encore à l'autre prêtre. Descendant à nouveau de l'autel, il fait comme introduction à la consécration une autre confession. Cette dernière semble être donnée au couple. En Italie et peut-être en d'autres pays, après la lecture de l'Evangile, le curé se tourne et en guise d'exposition du discours évangélique, il prononce une forme solennelle de confession et d'absolution. Egalement, selon une ancienne coutume, quand ils vont entrer à l'intérieur de l'Eglise, ils sont aspergés d'eau bénite. Le même rite se refait quand ils sont déjà partis.

Cela aussi est une sorte de confession. En outre, on ne donne pas l'eucharistie aux laïques s'ils ne se sont pas confessés.

Inversement, on exige la confession de ceux qui sont déjà agenouillés devant l'autel à un moment où il faudrait plutôt que le prêtre dise des paroles qui puissent enflammer les âmes des communicants à l'amour de celui dont ils mangent le corps et le sang. Enfin, quand il y a danger imminent de mort, combien de fois donne-t-on la confession ? Et lorsque la vie n'est déjà plus que suspendue au bout des lèvres, arrive un prêtre ou un moine, qui demande si l'on n'a rien oublié et qui prononce l'absolution à quelqu'un de déjà mort.

Qu'on ne croie pas que je dise cela par haine de la confession, mais en un moment pareil convenait une autre chanson : sur l'amour de Jésus Christ envers le genre humain, sur la confiance en sa bonté, sur les promesses évangéliques, les calamités de cette vie terrestre et les joies de la vie céleste.

MANIERE DE SE CONFESSER

Mais depuis longtemps, lecteur, tu attends quelque méthode pour se confesser, qui te permette en la suivant de tout passer en revue devant le prêtre.

Beaucoup ont publié de nombreux livres à cet usage. Certains même l'ont fait en langue vulgaire, y faisant la nomenclature des péchés commis par les hommes ou qui peuvent l'être. Ce genre de livres, bien que je ne nie pas qu'ils soient lus à juste titre par des hommes mûris par l'âge et l'expérience, semblent à mon avis être diffusés non sans péril parmi la population.

Les prêtres qui sont sollicités à propos de tout par tout le monde, font le même type d'erreur s'ils ne tiennent pas compte du sexe, de l'âge, du caractère de chacun. Le bienheureux Thomas a toutefois écrit très abondamment sur la généalogie des vertus et des vices. Mais nous, nous écrivons surtout pour des laïques.

Il nous faut donc trouver une méthode plus simple.

La connaissance du symbole des apôtres et des préceptes divins est nécessaire pour bien vivre, même s'il ne fallait jamais se confesser à quelqu'un. Chaque année les pasteurs devraient faire pour leurs ouailles un résumé clair de la façon de se confesser et de le rédiger sous forme de brochures écrites même en langage vulgaire.

LA FOI

La foi pourtant est le premier de tous les préceptes, elle est efficace dans l'amour. L'amour est double, amour de Dieu et du prochain. Sachant cela, chacun pourra voir l'endroit où il se détourne de ce qui fait la foi et la charité.

Il faut pourtant que la foi ne soit pas légère, qu'elle n'existe pas seulement sur les lèvres, mais qu'elle soit fixée profondément dans le cœur, afin que par la bouche, la confession conduise au salut. Elle réside au fond du cœur, afin que nous croyions à ce que les Saintes Ecritures requies du consentement de tous les chrétiens racontent comme ayant été fait ou le sera et que toute foi en la vie présente et future soit placée en Dieu.

Combien donc y a-t-il de myriades de gens, parmi ceux qui professent le christianisme qui ont quelques doutes ou doutent tout à fait de la résurrection des corps et certains même de l'immortalité de l'âme ?

Nous voyons une grande partie des hommes, surtout de ceux qui sont éminents en honneurs et dignités, vivre d'une façon telle qu'ils ne nous semblent pas croire à l'Ecriture sainte ou bien même d'y penser. S'ils regardaient au fond d'eux-mêmes avec conséquence et sérieux, ils se trouveraient bien éloignés de leur devoir de chrétien. D'ici vient la source de tous les péchés et d'avoir été négligent sur ce point est déjà en soi une faute grave.

Cela ne concerne que peu la masse du peuple qui croit qu'il lui suffit de révéler ses ivresses, ses adultères, ses vols.

CHARITE

La charité a deux objets, Dieu et le prochain. En lui convergent trois personnes, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, unique Dieu, qui doit être aimé au-dessus des choses visibles et invisibles. Mais celui qui n'a pas confiance en ses promesses l'aime moins, tout comme celui qui néglige ses préceptes et qui met Dieu sur le même pied ou même après ses autres affaires, c'est-à-dire, qui chérit plus sa propre vie que Dieu, qui a moins peur d'offenser Dieu, même mille fois, que de mourir. Nous pouvons voir partout la personne de notre prochain. En cet endroit il nous faudra estimer si nous donnons leur dû à nos épouses, nos parents, nos enfants, nos précepteurs, nos disciples, nos pasteurs, notre prince, notre magistrat, nos cousins, nos amis, nos obligés, en un mot, à tous les chrétiens. De plus, chacun est son propre prochain et nulle blessure n'est plus cuisante que celle que l'on fait à soi-même.

Tu as nui à la réputation du prochain, confesse-le. Mais si tu es la cause de ton propre opprobre, soit par la boisson, soit par la légèreté de langage, déplore-le, tu as nui à un prochain. Celui qui réfléchit à tous ces points verra facilement si les actions commises relèvent de la pénitence.

METHODE POUR SE SOUVENIR

Un moyen pour aider sa mémoire consiste à se rappeler où l'on vivait, quelle occupation l'on avait et auprès de qui l'on était. Car de cette manière les événements s'enchaîneront dans l'esprit l'un après l'autre. D'autres chercheront au tréfonds d'eux-mêmes les fautes à confesser.

Car tout péché est commis, soit en esprit, soit à travers l'un des cinq sens.

Pour ce qui concerne ceux commis en esprit, ils touchent à la foi et à la charité envers Dieu et son prochain et aux défauts qui leur sont contraires, surtout les péchés de l'esprit, l'orgueil, la haine, le désir de se venger, la superbe, l'hypocrisie, la malveillance. Quoique toute faute ait sa source dans le cœur de chaque homme, toutefois tout ce qui touche à la débauche, à la passion, à la violence, aux outrages, se rapporte aux sens et aux organes du corps. Les yeux pèchent beaucoup, ainsi que les oreilles, le ventre et la bouche, les mains aussi, mais la langue plus qu'eux tous.

Car tout ce qui est fait séparément par chacun des membres, elle seule les commet tous ensemble. C'est elle qui répand des blasphèmes contre Dieu, qui médit de son prochain, qui rompt la paix amicale et excite des guerres meurtrières, qui arrange des amours honteuses et détruit de saintes amitiés, c'est elle qui corrompt les âmes pures par de la flatterie, de la jalousie, des racontars impurs, c'est elle qui sans glaive, sans poison, assassine le frère ou l'ami. Est-il besoin de plus de mots? C'est elle qui enseigne les hérétiques et transforme les chrétiens en antéchrists.

Je pense qu'il suffit aux laïques pour faire leur examen de conscience de savoir ces choses-là, si du moins ils connaissent aussi le symbole apostolique et le résumé de la doctrine évangélique. J'ajouterai quelques mots en ce qui concerne les circonstances, l'omission et la restitution. Tout cela a été copieusement enseigné par les théologiens et je le ferai plus pour avertir que pour enseigner. Ceux qui pour connaître les complices du pécheur s'enquèrent des circonstances qui peuvent leur permettre de connaître les personnes, commettent une faute.

Nul ne doit dénoncer au prêtre les péchés des autres si cela peut d'une certaine manière être évité, car il y a des cas où l'on ne peut éviter de dénoncer quelqu'un, comme si par exemple un protagoniste est connu du père confesseur, ou dans le cas de quelqu'un qui aurait instigué un prince à faire une guerre injuste. Ici les auteurs poussent à chercher un prêtre à qui les deux personnes sont inconnues ou du moins celle des deux que tu ne désires pas voir trahie.

A nouveau en ce qui concerne les péchés commis par passion, certains s'enquèrent par curiosité malsaine de ce qu'il ne convient pas de savoir.

Que celui qui a eu une aventure avec une femme, précise à juste titre dans sa confession s'il a commis un adultère avec la femme d'un autre, ou un sacrilège avec une religieuse, ou un acte de fornication avec une prostituée, ou un stupre avec une célibataire, ou un rapt avec une vierge.

Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter tous les autres aspects de l'union sexuelle, qui ne changent rien à la nature du péché. Mais souvent ici l'on oublie certaines circonstances qui ont bien plus d'importance que ces banales énumérations.

On distingue l'adultère d'avec le stupre simple, mais bien souvent, eu égard aux circonstances, le stupre simple est beaucoup plus grave qu'un adultère. Celui qui par hasard a commis un adultère par occasion, fait un moins grave péché que celui qui, en fin de compte, souille une vierge probe et simple, née de probes parents, destinée à un honnête mariage, après l'avoir longtemps sollicitée avec un art pervers et qui enfin, après avoir abandonné l'objet de son forfait lui fait perdre l'honneur. De même, celui qui ayant repéré un objet dans un lieu sacré et le vole en secret alors qu'il est dans le besoin, fait une faute moins grave que celui qui sans être poussé par la misère, après avoir pénétré dans une demeure étrangère, pille de nuit les coffres d'un laïque, ou dépouille un pauvre qui ne soutient qu'avec grande difficulté une épouse chargée d'enfants. Car il ne faut pas seulement tenir compte du temps, du lieu, de la personne, mais également de la malignité d'esprit, de l'importance de la tentation. Il faut aussi voir le nombre de gens auxquels nuit la malice d'un seul péché.

Si, par exemple, quelqu'un assassine un homme de grande capacité sur les épaules duquel repose tout le sort de l'Etat, avec un seul crime, on blesse un grand nombre.

Une grande partie des gens estime que le péché d'omission et aussi de transgression ne vient que d'une simple décision humaine, comme par exemple ne pas aller à la messe le dimanche ou manger de la viande le vendredi.

Mais il y a de bien plus graves omissions qui s'opposent aux préceptes divins.

Comme si, après avoir eu l'occasion d'aider son prochain, quelqu'un le négligeait ensuite. Dans ce même ordre d'idées, celui qui envie son prochain pèche plus gravement que celui qui ne s'abstient pas de manger de la chair le vendredi. Toutefois, le péché d'omission devient plus grave si l'obligation négligée provoque un grand dommage pour le prochain. Ainsi, celui qui, alors qu'il le pourrait, ne sauve pas son prochain en péril de mort, commet un homicide. Il en est ainsi également lorsque le devoir non rempli engendre une action mauvaise.

Par exemple, le dimanche a été établi afin que l'homme pendant ce temps libre examine sa conscience, se réconcilie avec Dieu, afin qu'au moyen de pieuses contemplations, de prières, par l'écoute des sermons et de saintes réponses ou lectures, il stimule son amour pour Dieu et son prochain. Ceux qui passent cette journée sainte avec des jeux ineptes, des prostituées, des boissons fortes, des spectacles obscènes, ainsi que des rixes ou des combats, eh bien, ils pèchent deux fois.

Ce sont des péchés de ce type-là que commettent surtout les hommes ayant une grande autorité ou une grande dignité, comme les princes, les évêques, les curés, les magistrats, les chefs de familles. Car eux, tout comme un seul péché peut se faire au détriment de beaucoup de gens, ils faillissent à leur devoir au détriment de nombreuses personnes. Car il ne suffit pas qu'un pontife ne suscite pas personnellement des guerres entre princes, on lui tiendra rigueur également si dans la mesure de ses possibilités il ne s'est pas efforcé activement d'apaiser des guerres déjà déclenchées. Ainsi, on ne reprochera pas seulement à un prince d'avoir spolié ou opprimé lui-même l'Etat, mais encore de ne pas en avoir exclu les magistrats iniques ou qui oppriment la liberté publique alors que ce pouvoir lui était donné.

Son péché sera double si, en toute connaissance de cause et pouvant le prévoir et qu'en outre soudoyé avec de l'argent ou avec n'importe quel autre moyen, il a député la magistrature à un homme malhonnête.

Ainsi, un évêque pèche doublement si non seulement il ne veille pas lui-même à rendre son troupeau meilleur, mais si, par son mauvais enseignement et sa mauvaise conduite, il le rend plus corrompu.

Cela étant, il ne sied pas qu'un prince ou un évêque soient paresseux ou somnolents, mais ils doivent veiller à tout instant de pouvoir se rendre utiles. Ils doivent s'intéresser personnellement à chacun en particulier et, s'ils le peuvent et si l'occasion leur en est donnée, veiller que chacun puisse être utile à la société, les riches par leurs richesses, le savant par son savoir scientifique, l'homme éloquent par sa parole, le vieillard par sa respectable autorité, l'homme bien en cour par sa faveur même, le jeune par l'ardeur de sa jeunesse.

Les jeunes avouent à confesse une rixe ou une fornication et cependant ils taisent le fait d'avoir laissé passer le temps de leurs meilleures années sans les avoir fait fructifier, alors que c'était l'occasion d'apprendre tout ce qui aurait pu leur être utile pendant leur vie. Dans ce genre de cas, tant ceux qui se confessent que les confesseurs donnent des justifications après coup.

Si un prince confesse avoir tué un homme de sa propre main, c'est assurément un grave crime qu'il avoue, car il faut que toute la vie d'un prince soit entièrement sans défaut.

Mais ce même prince n'avoue pas que dans une guerre incitée par ambition ou colère, tant d'innocents ont été tués, tant de gens furent injustement dépouillés de leurs biens et enfin ne se commettent-ils pas tant de crimes qui ne doivent pas être mentionnés? Il avoue à confesse qu'il a ravi les biens d'autrui injustement et ne confesse pas avoir vendu, en toute connaissance de cause et en en sachant les conséquences, la charge du fisc à un homme notoirement rapace et injuste qui, comme on le sait bien, va spolier beaucoup de gens.

Il faut en ce point prendre en considération le devoir particulier de chacun et réfléchir ici à ce qui constitue la nature du péché d'omission.

Le devoir particulier de l'évêque consiste à nourrir son troupeau de sainte doctrine.

Et l'on voit qu'il n'en nourrit pas son peuple, qu'il ne veille pas à avoir des pasteurs compétents, mais qu'il confie la charge des âmes, uniquement dans le but d'avoir quelque gain ou avantage, à des gens indignes.

Et pourtant, on ne confesse pas ce genre de faute, alors qu'on se confesse sans hésiter d'avoir été chez une putain ou d'avoir interrompu les vêpres.

De la même manière, c'est le devoir propre d'un prince de veiller à ce que l'on ne fasse d'injustice à personne, de protéger la liberté et la tranquillité. Mais il garde le silence sur les nombreuses atrocités qui se commettent soit sous son ordre ou du moins par sa négligence et il vient avouer à confesse avoir manqué la messe ou avoir oublié de réciter chaque jour les prières sacerdotales. De cette manière durant ce temps ils sont à l'abri des intervenants. Qui oserait, en effet, faire une intervention auprès d'un prince en prière? Je ne réprovoque pas le fait qu'un prince soit pieux, si du moins sa piété est de ce genre-là. Mais je le réprovoque si en agissant de cette manière, il néglige ce qui concerne particulièrement sa charge. Il y a tant de veuves et d'orphelins qui sont injustement opprimés, il y a tant de gens humbles qui subissent des indignités. Dieu ne s'irritera pas contre un prince qui pour venir en aide en de telles situations, veut bien interrompre ses prières ou même la sainte messe. Ainsi le premier soin du prêtre sera de savoir quel est le genre de vie de celui qui se confesse. Parce que celui qui se confesse parle à Dieu à travers le prêtre, comme le disent si intelligemment certains auteurs, il faut que le prêtre puisse avoir un jugement correct, du moins au regard de Dieu qui juge toutes les âmes selon le critère du cœur.

Beaucoup actuellement, attachent de l'importance aux actes charnels et à l'aspect extérieur des cérémonies et très peu à ce qui est du domaine de l'esprit.

Ils donnent aussi une grande importance à ce qui a été institué par les hommes et négligent ce qui a été enseigné par Dieu.

Rares sont ceux qui n'expriment pas leur déconsidération si un prêtre arrive le front non rasé. Et nul ne s'indigne si l'on rencontre dans un bordel un prêtre ivre et bagarreur. Qui ne déteste pas un moine habillé d'un vêtement laïc? Mais on considère comme une chose badine qu'un moine encore revêtu de son habit aille chez les prostituées, s'enivre, bouleverse les maisons d'autrui, se livre à la magie.

C'est un horrible forfait si un prêtre a fait la consécration ou a récité les matines sans être à jeun. Mais l'on considère comme peu important qu'un prêtre accède à la sainte table sans s'être réconcilié avec un frère qu'il a blessé.

Il faut expliquer la motif pour lequel les hommes donnent une peine

plus sévère à des actes moins graves, car à la confession il doit y avoir des évaluations équitables.

Le cours même de mon discours nous a déjà amené à faire mention de la restitution. J'avoue que je n'enseignerai rien de neuf à ce sujet? Je me contenterai d'indiquer les situations où la plupart se trompent par manque d'expérience. En ce qui concerne la restitution de l'argent ou d'un habit, il n'y a pas lieu à hésiter anxieusement. Mais celui qui a corrompu les âmes simples avec des propos empoisonnés, celui qui avec une langue virulente a retiré la tranquillité aux âmes, qui avec des calomnies a blessé la réputation d'autrui, qui avec des conseils pervers a incité les princes ou le peuple à la guerre, se soucie bien à la légère de réparer le mal qu'il a fait. Pour beaucoup d'hommes, la bonne réputation vaut plus que la vie et il est surtout ici indiqué de faire réparation. Mais dans ce genre de cas, dit-on, il est difficilement possible de faire réparation. On doit donc s'y efforcer d'autant plus et toujours déplorer qu'elle ne se puisse faire.

Quelques courtisans débauchés estiment avoir bien réparé l'honneur perdu d'une vierge qu'ils ont corrompue et bien souvent aussi livrée à d'autres après eux, s'il se contentent de la donner à quelqu'un en mariage avec une minuscule dot. Ils semblent même presque croire que c'est pour elle une récompense puisque cette jeune fille a trouvé un quelconque mari. Elle s'est mariée, certes, mais avec n'importe qui, alors qu'elle aurait dû se marier pure avec un honnête homme. Et d'ailleurs, les noces n'enlèvent rien au déshonneur.

O quelle belle réparation!

Et pourtant, enhardis par leur action, ils continuent à en corrompre l'une après l'autre.

Prenons le cas de ces actes dont l'effet consiste seulement à nous appauvrir. Certaines de ces actions se font partout et couramment de telle sorte que par la force de l'habitude elles ne paraissent plus être des vols, mot que supportent très mal d'entendre par exemple les artisans qui travaillent une matière qui ne leur appartient pas, mais surtout les meuniers et les tailleurs d'habit, de sorte qu'est même devenue proverbe l'expression «chacun en son métier est un voleur».

Mais parmi eux, certains pèchent très gravement, comme ceux qui corrompent les boissons et les nourritures. Ainsi de ceux qui dénaturent le vin en y ajoutant de l'eau, de l'alun, de la chaux, du soufre, du sel ou d'autres produits. Ces gens-là ne volent pas seulement un bien matériel, mais également nuisent à la santé publique et ne sont pas loin de l'empoisonnement. Car combien avons-nous connu de maladies et de morts qui ont été causées par des vins falsifiés? Et l'on considère cela pourtant comme une bagatelle. Ces gens-là abusent plus volontiers de ceux qui méritent le moins de l'être. Car la charité fraternelle exige en effet que le vendeur écoutant son sens de l'équité conseille ceux qui par ignorance ne savent pas apprécier correctement la marchandise. Maintenant

cependant, combien n'en trouverais-tu pas qui, profitant de toutes les occasions, recherchent les gains en fraudant?

Ainsi, alors que tous nous ne vivons qu'en nous dévorant les uns les autres, nous nous estimons cependant être des chrétiens. Et toutes ces fautes-là, parce qu'elles sont devenues des habitudes, nous ne les confessons même pas et si nous les confessons, nous pensons qu'il suffit simplement de raconter au prêtre l'acte commis. D'ailleurs qui plus que les hommes qui possèdent le pouvoir ont-ils le devoir de faire restitution? Et pourtant il semble que la restitution ne les concerne pas. On s'en remet à de simples accords. Je ne condamne pas un remède, quel qu'il soit, mais je crains que Dieu n'approuve pas beaucoup ces accords faits entre les hommes.

J'en terminerai en ajoutant trois mots sur la réparation. Celle-ci est double, publique et privée.

Dans la réparation publique, je voudrais qu'il soit du pouvoir de tout prêtre à qui est donnée l'autorité d'entendre les confessions, de pouvoir régler cette question selon les circonstances ou bien également, si le cas le demande, qu'ils puissent le transformer en simple réparation privée. En effet, si les Pères de l'Eglise qui ont institué les réparations publiques, en députent le droit aux évêques ordinaires du lieu, afin qu'ils puissent augmenter ou diminuer la peine imposée en considération du caractère de chacun, pourquoi ne pas confier le même pouvoir à ceux qui remplissent le rôle des évêques et ce dans une tâche de loin la plus lourde? Car s'ils sont peu aptes à remplir la fonction qui leur a été confiée, c'est sur les évêques qu'en retombe la faute. En ce qui concerne les pénitences qui sont imposées sacramentellement, le prêtre doit imiter les médecins expérimentés qui ne prescrivent pas à n'importe qui n'importe quel médicament, mais uniquement celui qu'ils auront estimé le plus convenable d'après le genre de maladie, ils prescrivent tel remède à un homme robuste, tel autre à un homme faible, tel autre encore à celui qui a reçu telle ou telle éducation. Qui plus est, parfois au même homme et pour la même maladie, ils lui en administrent un autre quand il est jeune ou vieux.

Maintenant, la majorité des prêtres ne prescrivent comme pénitence que quelques petites prières. Lis, disent-ils, le psaume «aie pitié de moi, mon Dieu», avec la collecte «Dieu à qui appartient», ou bien le «*Salve Regina*», avec la collecte «Permetts à nous tes serviteurs», ou le psaume «*De profundis*» pour les défunts, avec la collecte «Dieu des fidèles». Pourtant je ne réprouve pas cela, je sais que l'obéissance est une grande vertu. Mais j'estime que les prêtres qui prescrivent comme remède des prières adaptées particulièrement au mal qui atteint leur pénitent, agissent avec plus de discernement. Il y a certains psaumes de cette sorte, transmis par nos prédécesseurs, qui sont particulièrement aptes comme remèdes ou pour demander la guérison. Il ne serait pas inefficace de prescrire à d'aucuns, en lieu et place de prières, une lecture qui puisse

provoquer la haine du péché qui afflige le pénitent. Ainsi, quand quelqu'un est contumelé par le paganisme, ou le judaïsme ou a une opinion peu correcte sur la loi chrétienne, soit par manque d'expérience, soit qu'il ait été corrompu par la lecture des poètes et des philosophes, qu'il lui soit enjoint de consacrer chaque jour une ou deux heures à Lactance ou aux livres qu'Origène, Tertullien, Cyprien, Chrysostome ou d'autres nous ont laissés contre les païens, les juifs ou les hérétiques. Car il est impossible que celui qui a lu une fois attentivement les livres d'Origène contre Celse n'ait pas de meilleurs sentiments concernant la très sainte doctrine du Christ. Il y a différents livres des saints Pères sur la louange de la pudeur, sur la critique de la médisance, sur l'instruction des moines et des clercs, sur la façon de conserver son veuvage, sur le devoir des évêques, sur le devoir du prince, sur la sainteté du mariage, sur la concorde et sur d'innombrables vices ou vertus. Pour chacun, on peut tirer une lecture à prescrire qui puisse admirablement soigner le vice dont on s'est confessé. Il faut enjoindre au pénitent de lire attentivement ces textes avec le vœu sincère de corriger sa vie. De plus, aux adolescents qui sont menacés par la paresse, il conviendra de prescrire des sujets précis d'étude. Je n'approuve pas ceux qui prescrivent en cet âge tendre qui a son propre genre de lascivité, des jeûnes, des veilles ou d'autres travaux qui rendent la santé faible pour l'âge adulte. On corrige mieux ce premier âge en imposant le respect des parents et en donnant d'honnêtes occupations. Aux riches, on prescrit avec justesse la libéralité envers les pauvres, mais il faut, je pense, les avertir de ne pas mal placer leur bonté. Il ne faut pas désapprouver que quelqu'un fonde une chapelle, un autel, un monastère, une école, un collège ou quelque institution semblable, mais il n'en reste pas moins vrai que les plus saintes aumônes sont celles qui subviennent aux besoins immédiats du prochain et qui se dissipent entre les doigts du donateur et de celui qui les reçoit et dont la gloire pérît auprès des hommes, mais est d'autant plus vive auprès de Dieu. Ceux auxquels il vaut mieux prescrire des jeûnes vu leur âge et leur aspect physique, doivent également être prévenus de ce que, s'ils en ont les moyens, ils doivent donner aux pauvres ce qu'ils épargnent ainsi par l'abstinence de nourriture. Il y en a qui prescrivent des pèlerinages en terre lointaine et que, revêtu d'une armure de fer, leur pénitent aille à Rome en mendiant. Eh bien, même ce genre de pénitence je ne veux pas la réprouver. Mais on ne la prescrirait pas judicieusement à des hommes qui ont épouses et enfants à la maison et dont l'absence leur serait pénible à supporter ou dangereuse.

Voilà, excellent évêque ce qu'il m'a semblé bon de rappeler concernant la confession, en plus des traditions des anciens. Que grâce à cela elle nous soit plus fructueuse.

S d'aucuns estiment qu'il est dangereux de faire un résumé sur ce sujet, qu'il réfléchisse combien il est plus dangereux d'être dans le monde avec une conscience impure.

S'il trouve mes conseils lourds à porter, qu'il pense à la tranquillité psychique que peut apporter un médicament amer et dont l'âcre goût lui fasse craindre de commettre à nouveau son péché pour ne pas à nouveau devoir avaler cette pilule amère. Mais puisse-t-on ne se confesser de la sorte qu'une seule fois, pour qu'à l'avenir l'on n'ait plus besoin de la confession et qu'il suffise pour ne plus pécher d'avoir eu honte une seule fois devant son confesseur.

Celui qui une fois pour toute aura conçu au fond de son âme un sentiment de haine à l'égard de toutes ses fautes, ne retombera pas facilement dans le péché.

Dieu viendra en aide à sa sainte résolution à condition de lui rendre les grâces reçues de Lui et que, nous aidant de son secours plutôt qu'appuyés sur nos propres forces, nous nous efforcions de jour en jour de nous surpasser et d'être meilleurs jusqu'à ce que nous soyons devenus des hommes accomplis à la mesure de la plénitude de Jésus Christ.

FIN DE L'EXOMOLOGESE OU MANIERE DE SE
CONFESSER PAR ERASME DE ROTTERDAM

Le Chapitre d'Anderlecht

par Marcel JACOBS

Lorsque le 21 janvier 1798, le secrétaire du Chapitre d'Anderlecht notait dans le registre des «actes capitulaires» la phrase suivante «Decla-reerden 't Kapittel vernietigt te zijn», il mit fin à l'existence d'une institu-tion qui pendant plus de sept siècles marqua d'une empreinte profonde l'histoire de notre commune.

L'adjectif latin «canoniques» du grec «KANON», signifie «conforme à la règle». C'est cette règle, que prirent les communautés de clercs qui dès le début de la chrétienté s'étaient constituées pour assurer la partie chorale de l'office religieux, qui fut à l'origine de nos Chapitres. Ceux-ci virent le jour dans notre pays dès les Xe et XIe siècles.

L'origine du Chapitre d'Anderlecht remonte vraisemblablement au XIe siècle, peu avant sa première mention dans un acte de 1078. Par cet acte les «Fratres desservientes Beatissimo» bénéficient d'une dona-tion octroyée par Rainilde, veuve de Folkard, seigneur d'Aa (1).

Toutefois la coutume voulait autrefois que le collège d'Anderlecht existât bien avant l'an mil. Certains le firent même remonter à l'an 1914, voir l'an 800 (2). Aucune de ces dates ne peut cependant être confir-mée par des actes authentiques.

C'est aux XVIIe et XVIIIe siècles que le Chapitre avançait ces dates car il avait tout intérêt à souligner sa réputation d'antiquité pour des rai-sons de préséance et de prestige.

Il se fonde principalement sur la «Vita», biographie de St Guidon, dans laquelle il apparaît que le Chapitre existait à l'époque du bienheu-reux, c'est-à-dire avant 1012.

Ce manuscrit relatant la vie et l'origine du culte voué à St Guidon (3), écrit quelque cent ans après la mort du saint, soit vers 1112, fut selon toute vraisemblance rédigé par un chanoine du lieu.

Non seulement il fait mention de Wonedulphe, hypothétique doyen du Chapitre d'Anderlecht, mais également du vice-doyen chez qui notre saint homme fut accueilli et mourut au retour d'un pèlerinage qui lui fit fungentem».

La naissance du culte de St Guidon, à la suite de nombreux mira-cles survenus sur sa tombe dans la seconde moitié du XIe siècle, coin-cide avec l'apparition du Chapitre.

La générosité des pèlerins produisit-elle une concentration de res-sources qui rendit le terrain favorable à l'établissement d'une commu-naute ecclésiastique, ou fut-ce une communauté de clercs attachée à l'église de St Pierre qui favorisa l'éclosion du culte de notre saint patron? On l'ignore.

Quoi qu'il en soit, il suffisait alors qu'un fondateur se présente pour qu'un Chapitre se constitue.

Ce fondateur semble, en l'occurrence, avoir été le seigneur d'Ander-lecht dont les successeurs apparaissent dans les actes des XIIe et XIIIe siècles, en tant que patrons ou bienfaiteurs de cette institution.

On dénombre ainsi en 1175 et 1189, Walter d'Aa ou de Bruxelles, en 1215 Léon de Bruxelles et Olivier de Sotteghem, en 1233 Walter d'Aa, Otho de Crainhem, Arnould de Meyse et Egide de Sotteghem.

Le duc de Brabant, Henri, intervenait également en 1195 et 1234 dans les affaires du collège et en 1297, son fils Jean II, notifiait qu'il pre-nait le Chapitre d'Anderlecht sous sa protection.

Nous ignorons avec précision le nombre de chanoines qui consti-tuaient le collège en ces temps-là. Ils devaient être au moins treize qui figurent simultanément dans un même acte de 1216 (4).

Ce ne sera qu'au XVe siècle que l'on connaîtra exactement la cons-titution de notre Chapitre, le nombre des prébendes et l'identité des patrons laïcs.

Apparemment quelques statuts avaient déjà été élaborés aupara-vant, mais ce ne seront que ceux de 1481 qui nous furent conservés (5).

Ces statuts sont répartis en onze chapitres.

Le premier nous apprend que le Chapitre compte 18 prébendes ou canonicals dotés de biens propres. Onze sont à la collation du «domum temporalis» seigneur de Walcourt. Quatre sont conférées par le duc de Brabant et trois sont soumises au choix du Magistrat de Bruxelles. Ce dernier obtint ce droit en 1428 en relevant la seigneurie de Crainhem, apparentée comme la seigneurie de Walcourt aux Maisons d'Aa et d'Anderlecht.

Nous ignorons quand et par quel moyen les ducs de Brabant se sont attribués le patronat du Chapitre d'Anderlecht.

Quoiqu'ils apparaissent déjà dans les actes concernant le Chapitre dès 1185, ce n'est qu'en 1234 que leur rôle en tant que patron, au même titre que les Aa, Crainhem et Sotteghem, s'affirme.

Au XVI^e siècle, ce droit échut par voie d'héritage aux mains des princes, héritiers du trône de Charles Quint. Les *canonicats* qui sont conférés par eux seront désormais nommés «*prébendes de sa Majesté*».

Le plus grand nombre des *prébendes* restaient toutefois au choix des descendants de Folkard, seigneur d'Anderlecht, dont la veuve, Rainilde, assigna au Chapitre quarante bonniers d'alleu en 1078.

Folkard ainsi que son fils apparaissent déjà comme témoins dans l'acte de fondation du Chapitre de St Michel et Gudule en 1047. Ce dernier, Onulphe, reçoit d'ailleurs le titre de seigneur du village d'Anderlecht «*dominus villae nomine Onulfus*» de l'hagiographe de St Guidon.

La filiation des Aa et Crainhem avec les seigneurs d'Anderlecht apparaît très tôt dans les actes.

Les seigneurs d'Aa, alliés aux Bruxelles, jouèrent même au XII^e siècle un rôle de premier rang dans l'histoire du Brabant.

Après avoir donné plusieurs générations de chevaliers et d'hommes de confiance du duc de Brabant, la majeure partie du patrimoine des seigneurs d'Aa échut, au début du XIII^e siècle, à Thierry de Walcourt par son mariage avec Mathilde, fille de Léon d'Aa.

Depuis lors une distinction sera faite entre les seigneuries d'Aa et de Walcourt.

C'est aux seigneurs de Walcourt que sera désormais attachée la collation des 11 *prébendes* du Chapitre d'Anderlecht.

Cette seigneurie fut incorporée à la Maison de Gaasbeek en 1381, après que Marie de Walcourt, ayant épousé Guillaume d'Abcoude, échangea le patrimoine des Walcourt avec son beau-frère, Sweder d'Abcoude.

La seigneurie de Walcourt resta ainsi unie à celle de Gaasbeek jusqu'en 1688, lorsqu'elle fut relevée par Corneille De Man, futur seigneur des deux Lennik.

Si les seigneurs d'Aa et leurs alliés, patrons du Chapitre d'Anderlecht, s'ingéraient, aux XII^e et XIII^e siècles, à maintes reprises dans les affaires du collège des chanoines, les siècles suivants leur rôle se limita,

hormis le non négligeable droit de collation des *prébendes*, à une présence purement honorifique.

C'est ainsi qu'en 1750, les détenteurs de la seigneurie de Walcourt, en l'occurrence les De Man, revendiquèrent encore, au préjudice de l'Amman de Bruxelles, représentant du duc de Brabant, la première place dans l'église et à la procession.

Quoique réduite au rôle de simple seigneurie foncière ne possédant qu'une quinzaine de *censives*, les seigneurs de Walcourt gardaient de leurs privilèges d'antan, le droit de rendre justice le deuxième jour de Pentecôte sur le territoire d'Anderlecht, qui s'étendit jusqu'aux moulins de Cureghem, là où en 1695, on plaça encore une borne délimitant le territoire de la seigneurie de Walcourt.

C'est cependant à ses anciens seigneurs que le Chapitre s'adressa en 1770, afin d'obtenir leur accord pour la démolition de l'antique chapelle de St Martin à Aa dont les matériaux serviraient à la construction d'une nouvelle salle capitulaire.

Non seulement le seigneur de Walcourt fut requis à cet effet mais également le seigneur d'Aa, le comte de Tirimont, en tant que patron de la chapelle, qui donna son accord «pour autant que cela dépendait de lui».

Le second chapitre des statuts indique les règles à suivre par un chanoine prenant possession de sa *prébende*.

Après avoir prononcé la formule de serment d'usage, il est convié à gratifier ses coreligionnaires, fondations et autres, de dons en numéraire dont les montants sont spécifiés en détail.

La résidence fait l'objet du titre troisième.

La célébration de l'office liturgique étant l'activité principale des chanoines, ce sujet prend ici une importance capitale. Ce sera ce rituel accompli journalièrement, qui retiendra leur attention en premier lieu et explique les invitations pressantes à la résidence des chanoines. Leur présence était indispensable dans le chœur de l'église lors des cérémonies.

En 1259 déjà, à la demande du Chapitre, le pape Alexandre IV décida par bulle, que seuls les chanoines résidents, pourraient bénéficier des revenus de la dîme (6), c'est-à-dire les chanoines qui habitent dans les environs immédiats de l'église collégiale et qui participent activement à la vie spirituelle et sociale du Chapitre.

La résidence importait également aux patrons du Chapitre. Ainsi, lorsqu'en 1215, Léon de Bruxelles et Olivier de Sotteghem, donnèrent leurs dîmes respectives au Chapitre d'Anderlecht, ils précisèrent que c'était au bénéfice des seuls chanoines résidents (7).

Les nombreuses acquisitions de biens fonciers que fit le Chapitre à la fin du XIVe et au début du XVe siècle, servirent, elles-aussi, à aug-



Le jubé séparant le chœur du reste de la collégiale Saint Pierre et Guidon au XVIIe siècle. Détail d'un tableau anonyme.

menter les revenus des résidents et de l'office des pains (8), c'est-à-dire la distribution aux présents dans le chœur de l'église lors des offices.

A cet effet fut désigné un «punctator chori» le pointeur, qui avait pour fonction de noter les absents et de distribuer aux présents les méreaux, vulgairement nommés «looden», sorte de jetons qui, à la fin de l'exercice, pouvaient être échangés contre de la bonne monnaie (9).

Plus on recule dans le temps, plus on constate qu'un grand nombre de chanoines n'occupent leur prébende qu'en raison des bénéfices qui y sont liés.

Certains d'entre-eux n'étaient mêmes pas ecclésiastiques ni ordonnés prêtres et ne pouvaient dès lors pas célébrer la messe ou distribuer les Saints Sacrements.

Déjà en 1233, à la demande du Chapitre même, le duc de Lotharingie décida que ceux qui seront admis au sein du Chapitre devront appartenir aux ordres ecclésiastiques et être au moins sous-diacre (10).

Cet acte est d'ailleurs approuvé par les patrons du Chapitre de l'époque Walter d'Aa, Otho de Crainhem, Arnould de Mense et Egide de Sotteghem (11).

L'obtention d'une prébende représentait souvent, soit une récompense pour services rendus, soit une rétribution déguisée.

Ainsi l'intérêt que porta la ville de Bruxelles au droit de collation des prébendes d'Anderlecht est encore démontré en 1577 lorsque, en pleine occupation calviniste, elle persista à garder ce privilège lié à la seigneurie de Crainhem dont elle était propriétaire.

Les trois prébendes de Bruxelles étaient d'ailleurs conférées à tour de rôle à un membre des lignages et à un membre des naut nations, docteurs en droit, qui s'engageaient en retour à alder le magistrat de leurs conseils.

Ce système permettait de compter économiquement sur des avocats pouvant intervenir en leur faveur (12).

C'est ainsi que le Chapitre d'Anderlecht comptait parmi ses membres, principalement aux XVe et XVIe siècles, de nombreux personnages de qualité.

Parmi eux nous trouvons en première place les conseillers des ducs de Brabant ou de Charles Quint tels Mathieu de Braele (1439-1440), Jean de Alem (1440-1463), Daniel Vanden Blockem (1445-1467), Jean de Erpe (1460-1474), Innocent de Croy (1467-1470), et Mathieu de Ridemont (1548-1552), leurs secrétaires, tels Jacques Vide (1433-1434), Nicolas de Dynter (1448-1492) et Charles Soillot (1480-1494) ou encore leurs chapelains, tels Walter Hendrickx (1458-1480), Jacques Coolman (1504-1515),

Jean Timmermans (1515-1529) et Jean de Minelle (1524-...).

D'autres furent d'éminents docteurs en droit tels, Pierre Marchant (1457-...), Arnould de Loncré (1493-...), Nicolas Coolman (1498-...), Jean Pels (1524-1526) et Michel Joly (1510-...), docteurs en médecine tels Jean Vanden Berghe (1416-...) et Albert Ditmar (1427-1483), doc-



Portrait d'un chanoine, XVII^e siècle, toile 17 x 93 cm, cure de la paroisse Saint Pierre, rue du Chapelain. (Photo ADL)

teurs en théologie, tels Jacques Vander Horst (1434-...), Gérard Hugonis (1450-1458) et Jean Pimentarius (1475-1490) ou docteurs en décrets tels Baudouin Henrici (1468-1479) et Jean van Spull (1480-1494).

Parmi eux nous comptons également les physiiciens Eustache Cailieu (1419-1438) et Simon Potée (1438-1442).

Certains reçurent des charges importantes tel Nicolas Everardi, juriste de renom, doyen à Anderlecht de 1498 à 1510, qui devint Président du Grand Conseil de Malines.

D'autres accédèrent à des hautes fonctions ecclésiastiques. Ce fut le cas de François de Busleyden, chanoine à Anderlecht de 1490 à 1500 qui devint en 1498 archevêque de Besançon et fut nommé cardinal par le pape Alexandre VI et de Jean Carondelet, chanoine à Anderlecht de 1491 à 1515, membre du Conseil Souverain de Malines en 1503, président du Conseil de Bruxelles en 1527, membre du Conseil privé des Pays-Bas en 1531 et enfin archevêque de Palerme et primat de Sicile. Son frère, qui lui succéda au canonat anderlechtois, devint par la suite archidiacre de Besançon et conseiller de Charles Quint.

La plus haute dignité fut atteinte par Adrien Floriszoon Boeyens, docteur en théologie à Louvain qui devint chanoine à Anderlecht en 1515. Précepteur de Charles Quint et évêque de Tortose, il fut nommé cardinal par le pape Léon X. Nous le voyons apparaître sur le trône des Pontifes en 1522 sous le nom de Adrien VI. C'est parmi les membres du collège d'Anderlecht qu'il choisit alors son secrétaire, Pierre Vanden Male, alias de Thimo (1517-1531).

Quoique ne résidant pas tous à Anderlecht, il va de soi que la présence de tant de personnages érudits au sein du collège d'Anderlecht ne pouvait qu'accroître la réputation de ce lieu culturel et culturel qu'était alors le centre de notre commune.

Sa renommée attira même le prince des humanistes, Erasme de Rotterdam, qui pendant l'été 1521, y résida dans la maison qui porte aujourd'hui encore son nom. Il fut l'hôte évidemment d'un chanoine, autre érudit et écolâtre, Pierre Wijchmans.

La maison d'Erasme est la seule habitation de cette période florissante qui soit parvenue intacte jusqu'à nous. Autrefois le centre d'Anderlecht abondait en habitations cossues où les chanoines résidaient confortablement. Celles-ci formaient autour de la Collégiale un écrin précieux qui subsistera jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Depuis le début du XVII^e siècle, la résidence fut apparemment mieux respectée. La Contre-Réforme aidant sans doute et des nouveaux statuts élaborés en 1603, firent que depuis lors on compte à Anderlecht en moyenne une quinzaine de chanoines résidents.



Sceau du Chapitre d'Anderlecht employé en 1509. La matrice se trouve à la maison d'Erasmus.

Il est vrai que les revenus propres liés à chaque prébende s'étaient sensiblement érodés avec le temps, tandis que le fruit de la communauté partagé entre les chanoines résidents n'avait cessé d'augmenter.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que le revenu des résidents s'élevait à quelque 1 100 florins l'an, les prébendes elles-mêmes ne rapportaient plus que 300 florins en moyenne.

Parmi les revenus du Chapitre on compte en premier lieu la perception de la dîme.

Cet ancien privilège vit le jour chez nous, sous les premiers Carolingiens. Il permit au curé de subvenir à ses besoins et à l'entretien de l'église par la perception d'un dixième du produit du sol de sa paroisse.

L'insécurité et l'irrespect envers l'église qui régnaient au haut Moyen-

âge, firent que les privilèges et droits des desservants des églises vinrent peu à peu aux mains des puissants seigneurs locaux.

Ce n'est qu'après le Xe siècle, lorsque la chrétienté connut un renouveau et que la puissance et le respect de l'église se confirmèrent, que les biens de l'église retournèrent aux ecclésiastiques.

Toutefois, ce ne seront plus les curés ou desservants qui bénéficieront de ce patrimoine mais les abbayes, couvents ou Chapitres fondés et dotés par les anciens possesseurs.

A Anderlecht, la perception de la dîme passa ainsi, grâce à la bienveillance des seigneurs d'Aa et d'Anderlecht, au Chapitre local (13).

La dîme, comme son nom l'indique, était constituée par une contribution en nature du dixième du produit du sol. En réalité, à Anderlecht, il s'agissait de la onzième gerbe (*elfde schoof*) et dans le cas des « novalia » ou nouvelles dîmes établies sur des terres récemment défrichées, de la vingt-troisième gerbe.

La part la plus importante de la dîme provenait de la récolte des grains (blé), y compris tout ce qui était cerclé tels que froment, blé, orge, avoine etc...

Les terres soumises à la dîme du Chapitre d'Anderlecht s'étendaient sur les communes d'Anderlecht, Dilbeek, Ilterbeek et Molenbeek-St-Jean.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles la perception de la dîme se fit par bailillage. Les terres furent divisées en lots et quartiers et tous les ans, quelques semaines avant la récolte, le produit de la dîme fut vendu au plus offrant. Le preneur de bail (*tiendepachter*) assurait la levée à ses risques et périls. Il était assisté à cet effet par le dîmeur (*tiendesteker*), assermenté auprès du Chapitre. C'est ce dernier qui, après la récolte et avant qu'elle soit engrangée, indiquait sur le terrain la part qui revenait à la dîme.

Dans le dernier quart du XVIII^e siècle la dîme aux grains rapportait ainsi au Chapitre quelque 10 000 florins l'an.

Les revenus de la cour censale du Chapitre n'étaient pas à négliger non plus.

L'origine de cette possession nous est une fois de plus inconnue. Sans doute faut-il à nouveau la chercher dans le patrimoine de nos généreux seigneurs locaux.

Il s'agit en l'occurrence d'une cour qui pouvait prendre des décisions, comme le précise un acte donné par Jeanne de Brabant en 1398 (14) « sans la participation de l'officier ducal, de toutes les causes civiles

concernant les chanoines, les chapelains, les clercs de l'église et des biens du Chapitre».

Les censives, ou terres qui dépendaient de cette cour censale, s'étendaient non seulement sous Anderlecht, mais aussi sous les communes de Brussegem, Dilbeek, Itterbeek, Jette, Laeken, Leeuw-St-Pierre, St-Kwintens- et St-Martens Lennik, Molenbeek, Mollem et Vlezenbeek.

D'après un état des biens levé en 1787 (15), la seigneurie foncière du Chapitre d'Anderlecht s'étendait sur 3 moulins à grains, 1 moulin aux écorces, 86 maisons, 261,5 bonniers de terres, 67,5 bonniers de prés et 20,5 bonniers de bois qui rapportaient annuellement 267 florins.

Les propriétaires de ces biens étaient donc tenus de s'acquitter d'une redevance dont le montant invariable fut fixé plusieurs siècles auparavant lorsque le seigneur du lieu le céda en s'y réservant certains droits.

Le cens était payable soit en nature (chapons, oies etc...) soit en numéraire, dont le montant était cependant peu élevé et avait plutôt une raison réconfortante.

Au fil des temps, l'érosion monétaire aidant, cette redevance devint même dérisoire.

La sujétion des biens à la cour censale comprenait cependant une autre redevance dont le rapport était bien plus élevé.

Lors des mutations de ces propriétaires, la cour censale prélevait à litre de seigneur du lieu, comme droit nommé «pontpenningen», 1/20 du prix de vente (16), quotité non négligeable puisque l'état des biens de 1787 en estime le revenu, tous frais déduits, à 5.641 florins l'an.

Si nous ajoutons à cela les revenus des fermages des biens appartenant à la communauté du Chapitre on obtient pour nos chanoines résidents des revenus annuels très confortables.

Le chapitre quatre des statuts de 1481 définit les diverses dignités dont se composait la hiérarchie capitulaire.

En première place vient évidemment le doyen qui succéda à la dignité médiévale de prévôt dans la direction du Chapitre.

Directeur spirituel des clercs, il devait nécessairement être prêtre et résident.

Sa nomination était laissée à la discrétion des autres membres de la communauté jusqu'à ce qu'en 1553, Charles Quint en usurpa la collation.

En 1663, comme les revenus du doyen, Jean de Cothem, possesseur de la 6^e prébende de Walcourt, ne s'élevaient qu'à 70 florins l'an, Philippe IV décida d'annexer au doyenné la première prébende qui deviendrait vacante (17).

Ce fut la deuxième prébende de Sa Majesté. Elle lui fut attribuée jusqu'à sa mort survenue en 1689.

Depuis lors la deuxième prébende de Sa Majesté, d'un rapport plus confortable sera réservée au doyen qui abandonna alors le bénéfice de sa prébende d'origine.

Ce ne sera qu'en 1767, lorsque Guillaume Brans accéda à la dignité de doyen que le privilège de cumuler deux prébendes sera réintroduit. De ce fait le Chapitre ne comptait plus que 17 chanoines.

La seconde dignité au sein du Chapitre était occupée par le chantre.

Il avait pour mission de présider à la célébration de l'office dans le chœur de l'église où il siégeait à la première place du côté de l'Evangile.

Il assurait l'observance minutieuse des prescriptions liturgiques et des règles musicales et faisait respecter l'ordre et les règlements établis par les statuts du Chapitre.

La célébration liturgique canoniale se déroulait dans le chœur, oratoire privilégié des chanoines.

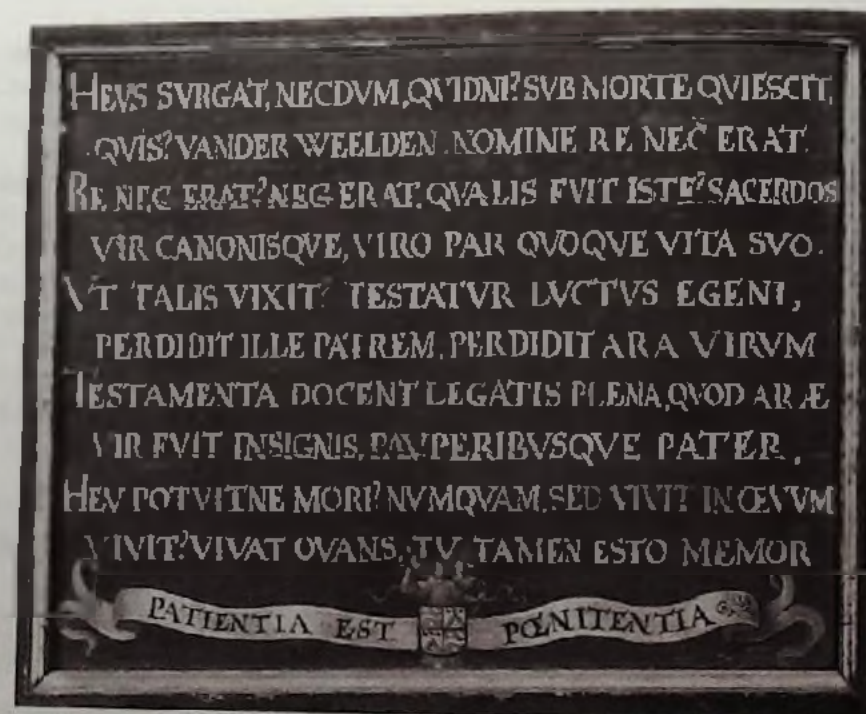
Le chœur de l'église romane, construit à la fin du XI^e siècle, avait apparemment comme base les contours de la crypte qui existe toujours. A cette époque l'église d'Anderlecht et toutes ses dépendances étaient encore en possession du chapitre cathédral de Cambrai. Lorsque celles-ci furent cédées, en 1195, au Chapitre d'Anderlecht, notre église devint une Collégiale.

L'édifice gothique actuel fut élevé aux XV^e et XVI^e siècles, quasiment sur les fondations de l'édifice roman. Seul le chœur subit des modifications notables dans sa superficie.

Il fut sensiblement allongé, permettant ainsi aux nombreux membres du clergé d'y prendre place.

A cet effet furent construites les stalles qui comprenaient 24 sièges, divisées en quatre parties de six sièges (18).

Le chœur, appuyé par de puissants contreforts, est orné des multiples fenêtres ornées de magnifiques vitraux. De chaque côté se trou-



Le chanoine Guillaume Vander Weelden, décédé le 10 juillet 1625 et son patron Saint Guillaume. Tableau volé se trouvant dans la sacristie (Photo ACL).

venit les superbes mausolées de Jean De Walcourt et de Arnould de Hornes, patrons du Chapitre.

Le maître autel, grandiose, s'élevait jusqu'aux voûtes, il avait comme retable « La descente de Croix », peint par H. Declercq en 1628.

Un jubé, finement sculpté, séparait le chœur du reste de l'église, marquant clairement la séparation entre l'autorité collégiale et paroissiale.

C'est sur ce jubé que se trouvait l'orgue, les violonistes et autres musiciens accompagnant la célébration de la messe.

C'est également là que prenaient place les vicaires du chœur qui dirigeaient le chant, rehaussé par le timbre cristallin des chœurs.

C'est ainsi qu'on appela les jeunes chanteurs qui participaient à toutes les cérémonies religieuses en chant grégorien et polyphonique (19) et qui devaient déjà être présents à Anderlecht dès l'aurore des offices canoniques mais dont l'existence ne nous est révélée qu'à partir du XIVe siècle.

Cette chorale disposera au début du XVIIIe siècle de revenus suffisants permettant l'entretien de six chœurs ou bonenfantis, dits aussi « Oskens scholieren ».

Choisis parmi les enfants de la paroisse, âgés d'environ 9 ans, ils étaient instruits dans le chant par le maître de musique, tandis que le maître d'école leur enseignait l'écriture et la lecture.

Jusqu'à l'âge de la mue, ils étaient pris en charge par l'église qui leur allouait au XVIIIe siècle, comme bénéfice de cette fondation, à chacun, la somme de 36 florins l'an.

Il est évident que ces offices furent très brigués par nos paroissiens désireux d'obtenir pour leurs enfants une instruction gratuite accompagnée d'un profit non négligeable.

L'écolâtre vint à la troisième place dans la hiérarchie capitulaire.

Depuis longtemps déjà, l'enseignement de la jeunesse était l'apanage du clergé. Conciles et capitulaires avaient prescrit l'établissement d'écoles près des églises, liant étroitement l'instruction de la jeunesse à l'organisation paroissiale.

Dès l'apparition du Chapitre, un de ses membres devint le chef de l'enseignement public à Anderlecht.

Titulaire de la 7e prébende de Walcourt, possédant une dotation spéciale, il avait la charge de l'entretien des bâtiments d'école et avait le droit de choisir le maître d'école « rector scholarum ».

Le premier écolâtre qui nous soit connu se nommait Gerardus, cité en 1225 (20).

Sans doute les premiers écolâtres furent-ils à la fois chanoine et maître d'école comme ce fut encore le cas plus tard lorsque Pierre Wijchmans, écolâtre depuis 1507, était également le précepteur du jeune Berthold de Barthoulz (21).

Mais très tôt on donna à l'écolâtre un aide, qui devait rapidement devenir un véritable suppléant et porter le titre de « recteur des écoles ». A son tour, vu l'accroissement des élèves, il sera secondé par un « vice recteur ».

Si nous ne pouvons mettre en doute la qualité des écolâtres et recteurs qui professèrent à Anderlecht tout au long des siècles, la compétence des vice-recteurs, engagés dès le XVIII^e siècle, parmi les autochtones, laissa fortement à désirer.

Quoiqu'il en soit, nos enfants, à l'exemple d'autres paroisses rurales, recevaient une instruction où la religion prenait la première place avec l'apprentissage des prières, du catéchisme et la préparation à la communion. Puis vinrent l'instruction des bonnes manières et des bonnes mœurs et enfin, l'écriture et la lecture et parfois le calcul.

L'assiduité à cet enseignement était sans doute tributaire de la situation socio-économique des familles. En règle générale, l'enfant était admis vers l'âge de 7-8 ans et poursuivait ses études, au rythme du calendrier agricole, jusqu'à l'âge de sa première communion vers 12-14 ans.

Cette règle a sans doute été largement observée à Anderlecht, car si l'on se réfère au nombre de personnes sachant signer de leur propre nom dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il apparaît que la majorité de nos paroissiens anderlechtois étaient lettrés, au sens premier du terme.

L'école paroissiale d'Anderlecht se trouvait derrière le chevet de l'église. Accolée au cimetière, elle avait été reconstruite en 1673.

La quatrième et dernière dignité était occupée par le trésorier.

Il avait la garde du mobilier de l'église et était chargé d'entretenir les ornements, linges, luminaires et autres accessoires cultuels. Il se devait également de fournir en pain et vin toutes les messes qui se célébraient dans l'église.

Il s'arrogea en contrepartie une part des revenus qui généralement étaient la prerogative de la paroisse et profita ainsi des recettes provenant des enterrements.

Sa charge consistait aussi à préserver les trésors et pièces précieuses de l'église. Les archives lui furent également confiées. Celles-ci avaient une importance capitale et se constituaient en grande partie d'actes uniques, pouvant confirmer leurs prérogatives, droits et biens.

Après la suppression du Chapitre et la réinstallation du curé en 1800, on retrouva heureusement ce fond considérable remis à la cure.

Aujourd'hui les archives du Chapitre d'Anderlecht, séparées en deux parties, se trouvent d'une part aux Archives Générales du Royaume dans le fond des Archives Ecclésiastiques et d'autre part à la Maison d'Erasmus.

Le chapitre cinq des statuts concerne la sujétion des curés d'Anderlecht et de Dilbeek ainsi que des vicaires, chapelains, sacristains et autre personnel rattaché à leur église respective.

Capitulum Sextum De Juramento Canonici

Summo Pontifici, Reverendissimo et Illustissimo
Domino Archiepiscopo Mechlinensi, Decano, et
Capitulo Reverentibus et Obedientibus promissis,
Juramento et obsequio, Se habet et se habebit
in fidei libere et exprobatas, pro et contra, illi bona
custodians, canonicatus in perpetuum fidei omnia
disponens, bonis proinde modis, et quatenus in
suis totius Ecclesie conformibus, et de premissis
aut proinde aliter non vult et sperat
ac absque ulla re quod formidat hanc statuta
omni debet, nihil prebans, facere capitulum
et obediens, sic in debet edjacet et omnis sancti
cuius.

Formule de serment d'un chanoine au XVIII^e siècle. A.M.E. n° 98

Il est à noter que la paroisse et l'église d'Anderlecht furent créées, soit par le seigneur du lieu «Eigenkirchen» qui, vers 1050, les cédèrent à l'évêque de Cambrai, comme l'affirme N. Nys dans «Le Chapitre de Saint Pierre d'Anderlecht des origines à la fin du XIIIe siècle» (22), soit par l'évêque lui-même, comme le prétend J. Verbesselt dans «Het Parochiewezen van Brabant tot het einde van de XIIIe eeuw» (23).

Quoi qu'il en soit, en 1075, Lietbert, évêque de Cambrai céda l'«altare» d'Anderlecht avec l'appendice de Dilbeek, à la mense capitulaire du chapitre cathédral «altare etiam de Andrelech cum apenditio suo de Delbecha» (24).

En 1195, celui-ci céda, moyennant une rente de 40 livres Cambresis, l'autel y compris le personnel, les dîmes, les serfs, biens meubles, immeubles et appendices, au Chapitre d'Anderlecht (25).

Le Chapitre d'Anderlecht, dont il est dit dans cet acte qu'il était pauvre (?) «miserati pauperiam», augmenta ainsi sensiblement son patrimoine.

Le collège d'Anderlecht, devenu également titulaire du ministère paroissial, s'en déchargea sur un desservant inamovible, le pléban «plebanus», auquel fut attribué, afin d'assurer sa subsistance et supporter les diverses charges de la paroisse, une indemnité nommée «portion congrue».

En revanche, le pléban devait prêter serment et jurer fidélité et obéissance au Chapitre.

De là naîtront par la suite les nombreux conflits qui opposeront les curés-plébans à cette institution, les curés essayant vainement d'assurer leur autonomie et de récupérer les revenus de la paroisse.

Les frictions entre le pléban et le Chapitre se poursuivront ainsi tout au long des siècles, au gré des caractères plus ou moins conciliants des cures respectifs. Certains parvinrent à se faire octroyer une prébende ce qui clôtura le plus souvent le différend.

D'autres, plus récalcitrants, se révoltaient contre l'hégémonie du Chapitre au point d'engager des poursuites judiciaires, dont les archives conservent de nombreuses traces (26).

Ainsi le pléban n'était nullement maître dans sa propre église. Ni le choix des membres de la fabrique, ni les heures des offices et catéchisme n'étaient laissés à son libre choix. Le sacristain, vicaire et autres employés de l'église recevaient leur office des mains du Chapitre ce qui, on peut s'en douter, altéra sensiblement l'autorité du curé.

Dans ces conditions, on comprend aisément les tiraillements qui subsisteront jusqu'à la disparition du Chapitre, à la fin de l'Ancien Régime.

Les serments que devaient prêter tous les dignitaires et suppôts du Chapitre font l'objet du chapitre six des statuts.

En premier viennent évidemment les formules prononcées par le doyen, chantre, écolâtre et autres chanoines lors de leur installation. Puis sont citées celles des curés d'Anderlecht et de Dilbeek.

La formule suivante concerne les chapelains officiant dans l'église d'Anderlecht.

Aux XVe et XVIe siècles leur nombre s'élevait à quatorze, desservant autant de chapellenies et dont les autels étaient éparpillés sans ordre dans l'église.

Ces chapellenies furent fondées à Anderlecht dès le XIVe siècle, époque où Anderlecht, grâce à la présence du Chapitre et le succès du culte de Saint Guidon, confirmait son rôle culturel.

Fondées par des paroissiens riches et pieux, parfois des chanoines, ces chapellenies furent dotées de revenus (rentes et terres) qui devaient permettre l'entretien de l'autel et de son desservant.

Ce dernier s'engageait à prier pour le repos de l'âme du bienfaiteur.

Plus tard, les revenus de la plupart d'entre elles ne purent cependant plus faire face à l'érosion monétaire. Ne suffisant plus à l'entretien d'un chapelain, la majorité d'entre elles fusionnèrent ou furent réunies à la mense capitulaire au début du XVIIe siècle.

Le rôle que les chapelains jouèrent à Anderlecht tout au long des siècles fut cependant secondaire. Ils restèrent des ecclésiastiques de second rang subordonnés au Chapitre.

Les formules suivantes concernent tous les suppôts du Chapitre :

- le recteur des écoles, le sous-recteur ;
- le sacristain, le sous-sacristain ;
- le maître d'horloge qui, chaque jour était tenu de remonter l'horloge de l'église, à midi juste, pour qu'il puisse la régler d'après le soleil et la marque du Méridien qui y était gravée ;
- le distributeur du chœur «punctator», qui distribuait les jetons de présence (méreaux — looden) aux chanoines participant aux offices du chœur ;
- le virgarius «roedrager», littéralement «porte verge», c'est-à-dire le

massier ou sergent, dont le souvenir se perpétua dans la fonction du «Suisse» que les anciens ont encore connu, coiffé d'un bicorné, frappant le sol de l'église de sa hallebarde pour intimer le silence aux enfants turbulents pendant les offices. Sa charge consistait également à exécuter des missions de police à l'intérieur des limites de l'autorité du Chapitre. Aussi intervenait-il dans des délits mineurs, posait des affiches, convoquait les censitaires ou dîmeurs etc. Il était en somme une sorte de garde champêtre avant la lettre !

- les béguines, au nombre de huit, s'engageaient à respecter les règles de leur institution et la soumission aux ordonnances du Chapitre ;
- les dîmeurs qui se chargeaient d'indiquer sur les champs la part qui revenait à la dîme ;
- le secrétaire avait la charge de rédiger scrupuleusement les comptes rendus des réunions capitulaires qui eurent lieu chaque samedi, à l'exception des veilles des grandes fêtes. Les chanoines y traitaient toutes les affaires concernant leur corporation et dépendant de leur autorité.

Il y avait annuellement quatre assemblées générales auxquelles tous les membres étaient conviés, la veille de la nativité de St Jean-Baptiste (24 juin), le samedi après la fête de St Guidon (12 septembre), la veille du dimanche du Quasimodo (1er dimanche après Pâques) et la veille de l'Epiphanie (6 janvier). On donnait alors lecture des statuts et lors de la première de ces réunions, la veille de St Jean-Baptiste, les chanoines devaient faire connaître le nombre de messes qu'ils avaient à lire chaque semaine et le receveur de la distribution du chœur présentait ses comptes.

Ces comptes rendus consignés dans de volumineux registres ont heureusement été conservés depuis 1595. Ils constituent une source de renseignements riches en détails, non seulement concernant l'histoire du Chapitre mais également sur le passé de notre commune.

Quantité d'autres fonctions, charges ou libéralités étaient octroyées par le Chapitre sans que toutefois les titulaires dussent être assermentés.

Nous avons déjà cité les choraux. Il y avait également les vicaires du chœur qui à l'instar de nos enfants de chœur, servaient les prêtres lors de la célébration de la messe.

Le maître de chant, s'évertua à apprendre aux enfants des écoles et les choraux la pratique du chant collégial.

Le tenancier de la cave franche débitait les bières et vins aux membres et suppôts du Chapitre, exempts d'accises.

Le Chapitre possédait sa propre brasserie qui était occupée par un maître brasseur désigné par lui.

D'autres paroissiens étaient rétribués partiellement par les revenus de l'église, tels les joueurs d'orgues ou des carillons, les souffleurs d'orgues, les violonistes, le gardien de l'église, les sonneurs de cloches, le fossoyeur et autres.

L'empreinte du Chapitre s'appliquait également sur toutes les fêtes et divertissements des paroissiens. Les nombreuses processions, cavalcades et autres manifestations se firent toutes sous la bienveillance du Chapitre.

Les confréries, quoique nées par la volonté paroissiale, ne pouvaient subsister sans le consentement du Chapitre. La gilde des tireurs à l'arc des Saints Sébastien et Guidon fut d'ailleurs fondée par le Chapitre lui-même en 1686.

Le collège des chanoines détenait ainsi le monopole de toute la vie culturelle et spirituelle à Anderlecht.

Au point de vue économique son rôle était identique ou tout au moins primordial.

Déjà au vu de ce qui précède, il est évident que le Chapitre était le premier employeur de la commune.

Il occupait également avec plus de 200 bonniers de terres (environ 170 ha.), la première place parmi les propriétaires fonciers à Anderlecht.

Appartenant à des prébendes, chapellenies incorporées, fondations ou à la mense capitulaire même, ces terres furent données en fermage aux fermiers locaux avec des baux successifs de neuf ans qui nous sont conservés depuis 1695 (27).

Une douzaine de parcelles étaient également louées par bail emphytéotique, généralement pour une durée de 49 ou 99 ans, sous la condition que le locataire y construirait une habitation.

La commune d'Anderlecht comptait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle environ 300 habitations, habitées par quelque 1900 paroissiens. Ils étaient tous, à quelques exceptions près, redevables de quelque chose au Chapitre.

Exception faite de l'opposition du curé et de la résistance à la dîme, qui devint de plus en plus impopulaire à la fin de l'Ancien Régime, principalement sur les nouveaux produits du sol, tels les pommes de terre, la cohabitation entre la communauté capitulaire et les paroissiens semble s'être déroulée dans un respect mutuel satisfaisant.

L'occupation française en 1795 et la suppression des anciennes valeurs et traditions, provoquèrent une nouvelle distribution des pouvoirs.

L'autorité des cantons municipaux étant instaurée, le pouvoir temporel du Chapitre était rendu caduc. Son influence spirituelle resta cependant intacte auprès des paroissiens et occasionna de multiples frictions avec l'autorité civile qui était représentée partiellement par ces mêmes paroissiens dont la conscience était ballottée entre l'Ancien et le Nouveau Régime.

La suppression du Chapitre en janvier 1798 mit fin à ces états d'âme. Toutefois, pendant de longues années encore, le souvenir de cette ancienne institution persistera dans la mémoire des Anderlechtois.

Les générations se succédant, l'oubli s'installa. Aujourd'hui les traces de cette communauté qui façonna notre histoire, se retrouvent seulement, si l'on excepte la rue du Chapitre et la rue Foppens, seul chanoine qui fut gratifié de l'honneur de porter le nom d'une artère à Anderlecht, dans la Collégiale et les musées communaux.

NOTRE PROCHAIN NUMERO:

Le dernier «Folklore brabançon» de cette année sera consacré aux sculptures du Jardin Botanique de Bruxelles.

- (1) *Museus Opera Diplomata*, édition J.B. Foppens, Louvain-Bruxelles, 1723-1748, 4 volumes, in 1°, tome I, p. 665.
- (2) *Museus des Affaires Étrangères, service de la noblesse*, n° 265, *Baslica Anderlechtensis*.
- (3) *Acta Sanctorum*, tome IV de septembre, p. 363-48, Du S. *Guidera Concedere, Anderlecht in Brabantia prope Bruzel*, les notes par les Bollandistes, 1752.
- (4) *Archives Mairies d'Etterbeek* — A.M.E. — Chartes n° 11.
- (5) A.M.E. n° 163.
- (6) A.M.E. Chartes n° 20.
- (7) A.M.E. Chartes n° 16.
- (8) A.M.E. Chartes n° 71, 84, 89, 91, 94, 95, 96, 97 etc.
- (9) A.M.E. n° 28 à 33, copies de l'office des paroisses, 1698 à 1791.
- (10) A.M.E. Chartes n° 16.
- (11) A.M.E. Chartes n° 17.
- (12) *Museus Foppens, Opera diplomata*, op. cit., tome 4, p. 818.
- (13) A.M.E. Chartes n° 8 et 10.
- (14) A.M.E. n° 83 et 94, copies concernant les archives, 1760.
- (15) A.M.E. n° 125-136, archives du Chapitre, p. 1.
- (16) A.G.R. G.S. n° 48764, état des biens du chapitre, 1787.
- (17) A.M.E. n° 19.
- (18) Colléard furent remplacés en 1893 par des pièces plus modernes, de style néogothique.
- (19) A.M.E. n° 10, copies des chartes, XVIIe et XVIIIe siècles.
- (20) *Baslica Anderlechtensis*, op. cit., p. 75.
- (21) Monument funéraire se trouvant dans le sept nord de la collégiale des Saints Pierre et Gudon.
- (22) In *Cahiers Brabantins*, IX, 1964, p. 189 à 291.
- (23) Tome VI, *Geschied-en Oudheid-oud geschied van Vlaams Brabant*, 1927.
- (24) *Deputé, Glossaire de l'ancien Brabant*, p. 12.
- (25) A.M.E. Chartes n° 4.
- (26) A.M.E. n° 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95 à 98.
- (27) A.M.E. n° 85 à 87.